



**PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°64-2026-348

PUBLIÉ LE 17 AOÛT 2026

Sommaire

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques /

64-2026-08-17-00004 - Arrêté fixant la répartition des électeurs en bureaux de vote pour les élections politiques du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027 (104 pages)

Page 3

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2026-08-17-00004

Arrêté fixant la répartition des électeurs en
bureaux de vote pour les élections politiques du
1er janvier 2027 au 31 décembre 2027



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté de la légalité et du
développement territorial**

Bureau des élections et de la réglementation générale

Arrêté n°

fixant la répartition des électeurs en bureaux de vote pour les élections politiques
(période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027)

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chargé de l'administration de l'État dans le département

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral et notamment les articles L.17 et R.40 ;

VU les propositions des maires concernés ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques,

ARRÊTE

Article premier : Pour les élections politiques qui interviendront entre le 1^{er} janvier 2027 et le 31 décembre 2027 les électeurs des communes figurant dans le tableau annexé au présent arrêté sont répartis dans les différents bureaux de vote conformément aux colonnes 4 et 5 du tableau.

Article 2 : Dans les communes qui comptent plusieurs bureaux de vote, les militaires et les Français établis hors de France remplissant les conditions prévues par les articles L.12 et L.13 du code électoral sont rattachés au bureau de vote mentionné dans la dernière colonne du tableau annexé.

Les conjoints des militaires de carrière auxquels s'applique le premier alinéa du présent article, sont rattachés au même bureau de vote que leur conjoint s'ils ont demandé à être inscrits sur la même liste électorale.

Article 3 : Les communes non citées dans le tableau annexé n'ont qu'un seul bureau de vote situé à la mairie ou dans un immeuble contigu, à l'exception des communes suivantes :

- Aïcirits-Camou-Suhast : salle polyvalente Xilokan, 50 allée salle polyvalente
- Ainharp : à l'école, au bourg
- Ainhoa : maison des associations, Herriko Etxeko inta
- Alos-Sibas-Abense : salle municipale, au bourg d'Alos
- Aramits : salle des fêtes MTL, place de la Mairie
- Arette : salle Barétous-Roncal
- Argelos : salle de motricité de l'école

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques
2, rue du Maréchal Joffre – 64 021 PAU CEDEX
Tél. (standard) : 05 59 98 24 24
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

1 / 3

- Arrast-Larrebieu : maison pour tous, 1360 route d'Arrast
- Assat : salle municipale, 11 rue de l'Egalité (centre du bourg)
- Aubin : salle communale, chemin Lahargue
- Aussevielle : salle multi-activités
- Barinque : maison pour tous
- Bescat : foyer rural, 7 route d'Ossau
- Beyrie en Béarn : maison pour tous
- Biriato : salle polyvalente du Xoldo, 1186 Herrialdeko bidea
- Bosdarros : salle polyvalente
- Bruges-Capbis-Mifaget : salle des fêtes de l'Asile, 4 rue de la Poste
- Cadillon : foyer rural « Maison du Lac »
- Castagnède : salle des associations
- Castéra-Loubix : salle des fêtes communale
- Castetbon : salle des fêtes, 118 chemin Bellevue
- Denguin : salle multi-loisirs, route du stade
- Doazon : maison pour tous « Edouard Cazalet », 43 route du lac
- Escou : salle Multi-activités, 56 route du stade
- Espoey : salle des fêtes d'Espoey
- Esterençuby : salle communale
- Gamarthe : bâtiment Eskol Etxea
- Gestas : salle des Fêtes, Place de la Mairie
- Guinarthe-Parenties : foyer rural
- Hagetaubin : maison pour tous
- Halsou : maison pour tous
- Igon : maison pour tous
- Laa-Mondrans : salle polyvalente
- Lagor : salle polyvalente, 1 place du 19 mars 1962 – rue principale
- Lagos : salle des fêtes, 6 impasse des Carolins
- Ledeux : salle multi-activité, impasse de la Marque
- Lée : maison pour tous, allée de l'église
- Lestelle-Bétharram : foyer communal
- Lichos : salle communale, 40 chemin du Brousta
- Lourdios-Ichère : foyer rural, 731 route du col d'Ichère
- Lys : salle communale "maison pour tous"
- Masparraute : salle communale
- Momas : salle des fêtes communale
- Mont : salle des fêtes de Mont
- Montaner : foyer rural, place de la Mairie
- Montaut : salle culturelle, rue Annette
- Montfort : salle polyvalente
- Musculdy : maison Posompesenia – 658 oskaxeko bidea
- Oraàs : salle communale
- Orègue : salle communale Haitz Pean, quartier Celhay
- Orriule : salle polyvalente, rue de l'école
- Os-Marsillon : foyer d'Os

- Osserain-Rivareyte : salle communale Elgarrekin
- Pardies : salle polyvalente
- Saint-Just-Ibarre : salle communale, 769 route du Col d'Osquich
- Saint-Palais : marché couvert, 55 Esplanade d'Amikuze
- Sedze-Maubecq : salle des fêtes, 2 route de Baleix
- Sedzere : école publique, 1 chemin de l'école
- Siros : maison pour tous, rue de la Carrerasse
- Uhart-Cize : salle multi-activités, derrière le fronton
- Uzan : salle de réunions

Article 4 : Une liste électorale et une liste d'émargement pour chaque bureau de vote sont tirées du répertoire électoral unique.

Dans le cas où deux consultations électorales auraient lieu le même jour entraînant l'obligation de doubler les bureaux de vote, la liste d'émargement initiale doit également être doublée. Pour les communes ayant plusieurs bureaux de vote, la liste générale des électeurs de la commune est tirée, par ordre alphabétique, du répertoire électoral unique.

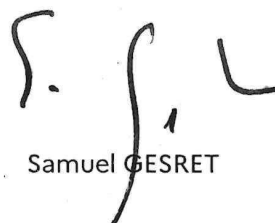
Pour ces mêmes communes, le bureau centralisateur est le bureau n°1 sauf exception.

Article 5 : Les cartes d'électeurs précisent le bureau auquel l'électeur appartient et le lieu où il doit se rendre pour voter.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de Bayonne, la sous-préfète d'Oloron-Sainte-Marie et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques et affiché dans chaque commune avec éventuellement, un extrait du tableau annexé.

Pau, le 17 AOUT 2026

Le Secrétaire Général
chargé de l'administration de l'État
dans le département,



Samuel GESRET

1

1

1

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

2

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-01 Anglet	ANGLET 33BV	0005 - Ecole Jules Ferry Garderie primaire 21 rue Albert Le Barillier 0006 - Centre Sportif El Hogar Salle polyvalente 54 rue de Hausquette Entrée parking rue Jouanetote 0007 - Centre Sportif El Hogar Salle polyvalente 54 rue de Hausquette Entrée parking rue Jouanetote 0008 - Centre Sportif El Hogar Hall du mur à gauche 54 rue de Hausquette Entrée parking rue Jouanetote 0009 - Ecole Justin Larrebat Préau primaire 106 rue de Jouanetote 0010 - Ecole Justin Larrebat Restaurant scolaire primaire 106 rue de Jouanetote	Rue des 4 Cantons (n°pairs du 40 au 90), rue de Hirigogne (n°impairs ≤ 25), rue des 5 Cantons (n°pairs du 72 au 94), giratoire Jean Lesquibe jusqu'au bld du B.A.B, giratoire de Bahinos, rue de Bahinos, au n°43 de la rue du Bois Belin, rue de Pinane (n°impairs), rue d'Alexandre (n°pairs du 22 au 40), rue de Bahinos (n°impairs 23 et 21), rue d'Arremoun (n° impairs) jusqu'au n°4 de la rue de Pachiou. De la Place Lamothe (n°impairs 1 et 3) et (n°pairs), rue de Bahinos (pairs ≤ 24), rue d'Alexandre (n°impairs du 37 au 21), rue de Pinane (n°pairs), rue du Bois Belin (n°pairs du 52 au 58), rue de Bahinos (n°impairs du n°77 au n°71), rue de Caparits (n°pairs ≤ 16), allée des Collines du Bois Belin (n°impairs ≤ 19), rue de Hausquette (n°impairs du 65 au 45), rue du Pastissé (n°pairs), rue de Jouanetote (n° impairs ≤ 73), n°40 de l'avenue Eugène Bernain. Du giratoire de Bahinos, bld du B.A.B jusqu'au giratoire de la Butte aux Cailles, rue de Hausquette (n°impairs du 119 au 79), rue du Bois Belin (n°impairs du 93 au 71), rue de Chaloché (n°impairs ≥ 5), rue de Caparits (impairs ≤ 11), rue de Bahinos (n°pairs du 58 au 64). Rue du Bois Belin (n°pairs du 76 au 90), rue de Hardoy (n°pairs ≤ 32), rue de Jouanetote (n° impairs du ≥ 75), rue du Pastissé (n°impairs), rue de Hausquette (n°pairs 78 et 80), allée des Collines du Bois Belin (n°pairs), rue de Caparits (n°impairs 15 et 13), rue de Chaloché (n°pairs ≤ 6). Giratoire de la Butte aux Cailles, bld du B.A.B jusqu'au giratoire de Jorlis, limite de Bayonne, rue de l'industrie (n°impairs 25 et 23), allée du Canal (n° pairs), rue des Pontots (n°impairs) jusqu'au n°91 rue de Lamouly, rue Francis Jammes (n°impairs ≤ 21), rue de Hardoy (n°impairs ≤ 53), rue de Hausquette (n°pairs 108 et 110). De la limite de Bayonne, giratoire du Cadran, av. de Bayonne (n°impairs du 69 au 31), giratoire de Bernain, av. Eugène Bernain (n°pairs ≤ 12), rue des Barthes (n°pairs ≤ 18), allée de la Bonne Fontaine (n°pairs), rue de l'Union (n°pairs 50 et 52), rue de Venise (n°impairs ≤ 31), rue de Jouanetote (n°pairs du 68 au 112), giratoire de la Futaie, rue Dous Bos, rue de Numa (n°impairs), av. Armand Toulet (n°pairs), rue J.Léon Laporte (n°impairs 25 et 27), traversée zone commerciale BAB 2, allée de Camouseigt.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

3

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-01 Anglet	ANGLET 33BV	0011 - Ecole Justin Larrebat Salle polyvalente maternelle 106 rue de Jouanetote 0012 - Centre culturel de Tivoli 27 rue d'Euskadi 0013 - Salle accueil périscolaire de l'école primaire Evariste Galois 0014 - Ecole Evariste Galois Restaurant scolaire primaire 10 avenue de Maignon 0015 - Ecole Evariste Galois Restaurant scolaire maternelle 10 avenue de Maignon 0016 - Ecole Evariste Galois Salle polyvalente maternelle 10 avenue de Maignon 0017 - Centre sportif Haitz Pean 24 Promenade du Parc Belay	Rue de Numa (n°pairs du 26 au 46), rue de Dous Bos (n°pairs 6 et 8) , rue de Cassou (n°pairs), rue de la Pena (n°pairs), rue de Hardoy (n°pairs ≥ 94), rue des Pontots (n°pairs), limite de Bayonne longeant le ruisseau de Beyris, traversée de la zone commerciale BAB 2, rue J. Léon Laporte, av. Armand Toulet. Rue de Hardoy (n°pairs du 34 au 72), rue Francis Jammes (n°pairs), rue de Lamouly (n°pairs ≥ 68), rue de Hardoy (n°impairs ≥ 75), rue de la Pena (n°impairs), rue de Cassou (n°impairs), rue de Dous Bos (n°impair ≤ 23), giratoire de la futaie, rue de Jouanetote (n°pairs ≥ 114). Av. de Bayonne (n°pairs ≥ 30), rond-point François Dommain, allée du Cadran (n°pairs 2 et 4), limite de Bayonne, ruisseau de Bellevue, av. de Maignon (n°impairs du 17 au 7), rond-point du Parc de Montauray, av. de Minerva (n°1), allée Pierette Gavel ≤ à 6. Av. d'Espagne (n°impairs du ≤ 37), av. de Bayonne (n°pairs ≤ 26), rue de l'Etang (n°pairs ≤ 12), rue du Moulin de Sault (n°impairs du ≤ 17), rue de Mirambeau (n°pairs du 10 au 24), allée Michel Detroyat (n°pairs), allée de Moulinaou (n°impairs), rue de Mirambeau (n°pairs ≥ 38), rue de la Tour de Lannes (n°impairs), av. de Brindos (n°impairs du 29 au 11), allée A. Puyade (n°impairs). Av. de Bayonne n°28, rue de l'Etang (n°impairs ≤ à 11), rue du Moulin de Sault (n°pairs ≤ à 16), rue de Mirambeau (n°8), allée Michel Detroyat (impairs), allée de Moulinaou (pairs ≤ au 26), rue de Mirambeau (impairs), rue de Girouette, ront-point de Girouette, avenue de Maignon (pairs du 60 à 48), giratoire de Plaisance, allée de Plaisance (n°pairs ≥ au 4), ruisseau de Lesterlocq, limite de Bayonne, allée du polo (impair n°27), limite de Bayonne, avenue de Maignon (pairs du 6 au 20), rond-point du Parc de Montauray, avenue de Minerva, allée Pierette Gavel. De la limite de Bayonne au bord de la Nive, av. de Maignon, giratoire du Colonel Melville Lynch, av. de Maignon (n°impair 9) jusqu'au giratoire de Plaisance, allée de Plaisance (n°impairs), ruisseau Deus Tres Arius, limite de Bayonne, début de l'avenue du Professeur René Cuzacq, limite de la Nive. Av. d'Espagne (n°impairs du 59 au 39), rue A. Puyade (n°pairs), av. de Brindos (n°pairs du 12 au 40), rue de la Tour de Lannes (n°pairs), rue de Girouette, limite longeant le ruisseau de Bessouyé jusqu'à l'av. de Brindos (n°impairs du 89 au 83), rue de Houndaro (n° 2), allée du Concorde (n°pairs) jusqu'au ruisseau de Polive, Parc Belay.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

4

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-01 Anglet	ANGLET 33BV	0018 - Centre sportif Haitz Pean 24 Promenade du Parc Belay	Limite de Biarritz, allée des Jardins d'Arcadie (n° 1), av. d'Espagne (n°impairs du 93 au 61), promenade du Parc Belay (n° 2), ruisseau de Polive jusqu'à l'allée du Concorde (n°impairs), rue de Houndaro (n° 1), av. de Brindos (n°pairs du 90 au 102) et (n°impairs du 91 au 93), limite longeant le ruisseau de Bessouyé, rue de Girouette (n°impairs), giratoire de Girouette, av. de Maignon (n°pairs du 62 au 86), giratoire du Colonel Melville Lynch, rue du Colonel Melville Lynch (n°pairs du ≤ 26), giratoire de Labordotte, rue de Pitoys (n°pairs), rue des Nénuphars, route d'Arcangues (n°pairs ≥ 14), limite d'Arcangues.	
	64-04 Bayonne -1		0019 - Ecole de Sutar 2 route de Saint-Pée	Limite d'Arcangues, route d'Arcangues (n°impairs du 11 au 13), rue des Nénuphars, route de Pitoys (n°impairs), giratoire de Labordotte, rue du Colonel Melville Lynch (n°impairs ≤ 11), giratoire du Colonel Melville Lynch, av. de Maignon, limite de Bayonne, route de St Pée jusqu'au n°58 de la route de Cambo, limite de Bassussarry.	
			0020 - Ecole Edouard Herriot Salle polyvalente maternelle 30 rue de Chassin	Limite de Biarritz, rue de Fourvières (n°impairs du 47 au 31), av. du Golf (n°impairs du ≥ 21), rue Ste Madeleine (n°impairs du ≤ 31) jusqu'au Bld du B.A.B, allée d'Aguiléra (n°impairs 59 et 57), av. Larochefoucauld (n°impairs du ≤ 29), rue des 4 Cantons (n°impairs ≥ 107), rue Fleuristes, rue de Lamigotte (n°impairs), rue de Chassin (n°impairs du 81 au 31), rue Ste Marguerite (n°impairs 27 et 25), rue de Hayet (n°impairs), av. de Biarritz (n°pairs 96 au 108), allée Aguilera (n°pairs ≤ 44).	
			0021 - Ecole Edouard Herriot Salle polyvalente primaire 30 rue de Chassin	Av. de Biarritz (n°pairs du 68 au 92), rue de Hayet (n°pairs), n°42 de la rue Sainte Marguerite, rue de Chassin (n°pairs du 22 au 36), rue de Lamigotte (n°pairs), n°1 rue des Fleuristes, rue des 4 Cantons (n°impairs du 103 au 89), rue de Hirigogne (n°pairs ≥ 32), rue des Primevères (n°pairs du 18 au 22), allée des Camélias (n°impairs ≤ 23), av. des Cyprès (n°impairs), rue Ste Marguerite (n°impairs ≤ 11).	
			0022 - Ecole Edouard Herriot Salle polyvalente primaire 30 rue de Chassin	Allée d'Aguiléra (n°pairs du 56 au 64), Bld du B.A.B. jusqu'au giratoire de Jean Lesquibe, rue des 5 Cantons (n°impairs du 113 au 83), rue de Hirigogne (n°pairs ≤ 30), rue des 4 Cantons (n°pairs 92 au 116), av. de Larochefoucauld (n°pairs ≤ 34).	
			0023 - Ecole Aristide Briand Ronde de la maternelle 3 rue Jean Moulin	Bld du B.A.B, giratoire de la Butte aux Cailles, rue de Paloumet, rue de Tartillon (n°pairs), av. de la Chambre d'Amour (n°impairs ≤ 11), Place du Général Leclerc (n°pairs 12 et 14), Promenade de la Barre (n°pairs ≤ 42), giratoire de la Douane, rue du Moulin Barbot (n°pairs ≤ 18), allée de Fontaine Laborde (n°impairs du 49 au 43), allée des Troènes (n°impairs), Promenade des Sables (n°impairs du 39 au 15), rue de Chisdits (n°impairs), du n° 90 Promenade de la Barre jusqu'au sentier du petit du Palais (n°impairs), chemin de Porte (n°impairs), av. de Montbrun (n°impairs 159 à 155), av. des Pyrénées (n°impairs du 91 au 77), rue de Millet (n°impairs du 31 au 15), allée de Chanteclair (n°impairs), rue du Port de Gala, rue de Bahinos (n°impairs du 121 au 93).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

5

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-04 Bayonne -1	ANGLET 33BV	0024 - Ecole Aristide Briand Restaurant scolaire primaire 3 rue Jean Moulin 0025 - Ecole Aristide Briand Gymnase primaire 3 rue Jean Moulin 0026 - Local Club des 5 Cantons 16 rue Jean Moulin 0027 - Local Club des 5 Cantons 16 rue Jean Moulin 0028 - Club de sport Orok Bat 1 allée Orok Bat 0029 - Sémaphore de la Bécasse 149 bis avenue de l'Adour 0030 - Ecole Jean Jaurès Gymnase primaire 46 rue Henri Rénéric	Limite de Biarritz, bld de la Mer (n°impairs), n°1 place de la Chapelle, av. de la Chambre d'Amour (n°impairs du 55 au 13), rue de Tartillon (n°impairs), rue de Paloumet jusqu'au n° 5 et 1, bld du B.A.B, rue St Léon, rue Ste Madeleine (n°pairs ≤ 40), av. du Golf (n°pairs du ≥ 20), rue de Fourvières (n°pairs). Place du Général Leclerc (n°impairs), av. de la Chambre d'Amour (n°pairs ≤ 72), rue de Bouney (n°pairs), rue du Moulin Barbot (n°impairs ≤ 63), giratoire de la Douane, promenade de la Barre (n°impairs du 51). De la limite de Biarritz et du littoral, av. de la Madrague (n°impairs), bld des Plages (n°pairs 84 et 86), av. des Crêtes (n°pairs ≤ 12), av. de l'Impératrice (n°impairs ≥ 41), allée des Sarments (n°pairs), rue des Vignes (n°impairs ≤ 23), promenade des Sables (n°pairs du 26 au 34), allée des Troènes (n°pairs), allée Fontaine Laborde (n°pairs 36 et 38), rue du Moulin Barbot (n°pairs du 20 au 66), rue de Bouney (n°impairs), n°74 av. de la Chambre d'Amour, giratoire de la Chapelle, bld de la Mer (n°pairs). De la limite du littoral, av. de l'Adour (n°impairs ≥ 293), giratoire de la Capitainerie, promenade de la Barre (n°impairs ≥ 77), rue de Chisdits (n°pairs), promenade des Sables (n°pairs du 16 au 24), rue des Vignes (n°pairs ≤ 24), allée des Sarments, (n°impairs), av. de l'Impératrice (n°pairs du 28 au 44), av. des Crêtes (n°impairs ≤ 11), bld des Plages (n°impairs du 87 au 83), n°2 av. des Terrasses, av. de la Madrague (n°pairs). Av. des Pyrénées (n°pairs ≥ 54), av. de Montbrun (n°pairs 96 et 98), chemin de Porte (n°pairs), sentier du petit Palais (n°pairs), promenade de la Barre longeant la forêt du Pignada, sentier du Pavillon Chinois (n°impairs), rue du Brise-Lames (n°impairs du ≤37), av. de l'Adour (n°impairs du 229 au 197), allée de l'Empereur (n°impairs du ≥ 15), impasse de la Terrotte (n°pairs) jusqu'au sentier du Petit Palais, forêt du Pignada jusqu'à l' allée Raoul Follereau (n°impairs 1 et 3), av. des Arbousiers (n°impairs du 41 au 31), av. des Cigales (n°impairs), av. de Montbrun (n°pairs du 64 au 92 bis), av. des Tourterelles (n°impairs). Limite de Bayonne, av. de l'Adour (n°pairs ≤ 24), allée de l'Eglise (n°pairs), allée de l'Empereur (n°pairs ≥ 66), av. de l'Adour (n°pairs du 100 au 114), rue du Brise-Lames (n°pairs), sentier du pavillon chinois (n°pairs), Promenade de la Barre, giratoire de la Capitainerie, av. de l'Adour (n°pairs ≥ 130) jusqu'au littoral Plage de la Barre. Avenue de l'Adour (n°impairs du 111 au 79), ancienne voie ferrée, rue Auguste Guimont (n°pairs), au n° 43 av. des Arbousiers, allée Raoul Follereau, forêt du Pignada, sentier du Petit Palais, impasse la Terrotte (n°impairs), allée de l'Empereur (n°pairs 28 au 64), allée de l'Eglise (n°impairs).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

6

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-04 Bayonne -1	ANGLET 33BV	0031 - Ecole Jean Jaurès Restaurant scolaire primaire 46 rue Henri Rénéric 0032 - Ecole Jean Jaurès Ecole maternelle 2 allées Raoul Follereau 0033 - Ecole Camiade Salle polyvalente 12 avenue des Pyrénées	Avenue de l'Adour (n°impairs ≤ 77), limite de Bayonne, allée d'Atchinette, rue du Pont de l'Aveugle, giratoire de Jorlis, Bld du B.A.B, av. Marcel Dassault, ancienne voie ferrée, av. de Montbrun (n°pairs du 36 au 62), av. des Cigales (n°pairs), av. des Arbousiers (n°pairs ≥ 14), rue A. Guimont (n°impairs du 15 au 7), ancienne voie ferrée. Bld du B.A.B, giratoire de la Butte aux Cailles, rue de Hausquette (n°pairs du n°130 au 142), rue des Lilas (n°pairs), rue des Cerisiers (n°pairs), rue des Acacias (n°pairs ≥ 20), av. des Pyrénées (n°impairs ≤ 15), av. de Montbrun, (n°impairs 59 au 35), ancienne voie ferrée, av. Marcel Dassault. Bld du B.A.B, giratoire de Bahinos, rue de Bahinos (n°pairs du 76 au 102), allée Chanteclair (n°pairs), rue de Millet (n°pairs du 16 au 34), av. des Pyrénées (n°impairs du 75 au 49), av. des Tourterelles (n°pairs), av. de Montbrun (n°impairs du 103 au 61), av. des Pyrénées (n°pairs ≤ 10), rue des Acacias (n°impairs ≥ 17), rue des Cerisiers (n°impairs), rue des Lilas (n°impairs), rue de Hausquette (n°impairs du 135 au 123), giratoire de la Butte aux Cailles.	
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	ARBONNE 2 BV	0001 - Maison des Associations Chemin Plazako Borda 0002 - Mairie	Au nord de la ligne de délimitation passant par l'axe des voies communales d'ouest en est : chemin d'Alhorga, chemin de Mestelenea, chemin de Ziburria et chemin de Larrondoa. Au sud de la ligne de délimitation passant par l'axe des voies communales d'ouest en est : chemin d'Alhorga, chemin de Mestelenea, chemin de Ziburria et chemin de Larrondoa.	1er BV
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	ARCANGUES 3 BV	0001 - Mairie	Allée du Petit Pont, Allée du Petit-Bois, Route de l'Hydro, Lotissement Danos, Lotissement de l'Hydro, Impasse Denena, Impasse de l'Hydro, Impasse de Mougnoignou Bas, Chemin de La Fontaine, Impasse de Teilleria, Chemin de Teilleria, Haitzen Bidea, Côte de Chapelet, Impasse de Mougnoignou Haut, Impasse Garonne, Impasse des Demeures du Chapelet, Chemin de Garonne, Impasse Xabatenia, Impasse Aguerria Berria, Chemin de Gauffreteau, Impasse Sacha Guitry, Chemin Marittipi, Impasse Orisson, Rue Dolharre, Route du Château d'Eau, Chemin de Agoretta, Chemin de Overbrook, Impasse Adriena, Impasse Mentaenia, Chemin de Larre, Impasse Lanchipiette, Route de Lanchipiette, Impasse Gueretaldia, Impasse Aldabenia, Impasse du Cèdre, Chemin de Lortenia, Impasse Arrosa Urdina, Impasse de l'Orhy, Chemin Apezenborda, Impasse des Noiseriers, Impasse des Kiwis, Impasse Mendikka, Impasse du Chêne Vert, Impasse de Cherenda, Impasse Etchegaina, Chemin de Castagnet Impasse Adriena, Quartier Chapelet, Impasse Bi-Herri, Route départementale 254, Route de Lanchipiette, Route de Larrepunte Quartier Chapelet, RD 3 Les Trois Croix.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

7

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	ARCANGUES 3 BV	0002 - Ecole 0003 - Ecole (Eglise)	Quartier Alotz, Chemin Maitagarria, Chemin du Bosquet, Chemin de Kastilua, Impasse Mondarrain, Chemin de Gasthelur, Chemin de l'Irrintzina, Chemin Jaurequiborda, Lotissement du Green de la Redoute Espagnole, Allée du Green des Colchiques, Chemin Laminak, Rue Ibar Gaina, Impasse Ahtal, Route du trinquet, Herriko Bidea, Chaussée de Soult, Chemin de Haize Lekua, Chemin de Larrebidea, Impasse Bellevue, Impasse Niala, Impasse Mandale, Impasse Atxuria, Chemin de Daguerrenia, Impasse Ursuya, Allée Dominique, Chemin de Alotz Errota, Chemin Iguskian, Chemin Alotzbehère, Chemin de Errotachipia, Chemin de Guillenia, Impasse du Jara, Chemin de Borda Chipia, Impasse Oihan Ondoan, Chemin de Hotchaenia, Impasse Etxola, Impasse Lorea, Allée Peña de Alba, Chemin Etchurrutia, Chemin Pittik, Chemin de Salha, Chemin de Salazaharia, Chemin de Alotz Errota, Chemin de Olhondogaraya, Chemin Arnega, Chemin Hirigoina, Chemin Ablaintz, Impasse Latsaleku, Impasse Bordattoako Landan, Impasse Pomputxenia, Impasse Ameztia, Impasse Mendi Ondoan, Chemin de Bordattoa, Impasse Urtubia, Impasse Etche Aldea, Impasse Ibanteli, Impasse Urtubia, Impasse Oyhabidea, Impasse Joanatchoenia, Chemin de Errota Handia, Impasse Hiriarte, Impasse Bordazahar, Chemin de Oyhabidea, Impasse Mendi Haize, Impasse Darget-Lacoste, Chemin de Arancetakoborda, Impasse Arancetakoborda, Impasse Haize Xokoa, Impasse Othe Zaharra, Impasse Othe Xuri, Chemin des Chênes, Chemin Alotz Gaina, Route Départementale 755, Route Départementale 255. Impasse Kurutcheta, Allée de Kurutcheta, Chemin de Galareta, Chemin de Argelous, Bilardi Bidea, Chemin de Brasketenia, Chemin Amarlat, Chemin de Adamenia, Impasse des Lauriers, Route Départementale 3 Route d'Arcangues, Impasse de l'Ossau, Allée Gaztelu Xoko, Impasse Egoan, Chemin Gérizan, Chemin de Dornariette Gaina, Chemin Garatenborda, Impasse Bista Ederra, Lotissement Garatenborda, Chemin d'Etchechurria, Chemin de Mendienborda, Chemin Amestoya, Impasse Peñas de Haya, Chemin de Bidauenea, Impasse Bidauenea, Chemin de Etchegaraya, Chemin de Haramburua, Chemin Charlestegia, Impasse Larreburua, Chemin de Larrechuria, Impasse Larrechuria, Impasse Calonjaenia, Chemin de Mendibista, Impasse Gorramendi, Impasse Mendi Alde, Impasse Baigura, Impasse Xoko Tiki, Impasse Haitz Pean, Impasse Larrun Bista, Quartier Dornariette, Chemin des Pyrénées, Chemin Emak Hor, Impasse du Stade, Place Albert Viala, Impasse Artzamendi, Impasse Ote Bidea, Chemin de la Vallée, Chemin Sainte Barbe, Chemin Berriotz, Chemin de Arbela, Chemin de Borda Chipia, Chemin de Chourroumillas, Impasse Jaizkibel, Impasse Txindoki, Chemin Portukoborda, Impasse Apalako Erreka, Route de Planuya, Route Départementale 932, Route Départementale 3 Vieille Route de St-Pée, Quartier Dornariette.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

8

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-22 Pays de Bidache, Amikuze et Ostibarre	AROUÉ-ITHOROTS OLHAÏBY 2 BV	0001 - Salle pour tous d'Aroue 0002 - Mairie d'Ithorots Olhaïby	Impasse Urtubia, Impasse Etche Aldea, Impasse Ibanteli, Impasse Urtubia, Impasse Oyhambidea, Impasse Joanatchoenia, Chemin de Errota Handia, Impasse Hiriarte, Impasse Bordazahar, Chemin de Oyhambidea, Impasse Mendi Haize, Impasse Darget-Lacoste, Chemin de Arancetakoborda, Impasse Arancetakoborda, Impasse Haize Xokoa, Impasse Othe Zaharra, Impasse Othe Xuri, Chemin des Chênes, Chemin Alotz Gaina, Route Départementale 755, Route Départementale 255 Ithorots-Olhaïby.	1er BV
6	64-26 Ustaritz-Vallées de Nive et de Nivelle	ASCAIN 5 BV	0001 - Complexe sportif, mur à gauche - 195 impasse Kiroleta 0002 - Complexe sportif, mur à gauche - 195 impasse Kiroleta	Chemin de Tipulen Borda ; Impasse de Tipulenea ; Route de Serres ; Chemin Xorroeta Berria ; Impasse de Malakat Baita ; Chemin de Teilleria ; Impasse Teilleria ; Route de Monséguir ; Chemin Muga ; Allée Aguerondo ; Route de Monséguir ; Impasse de Muntxo ; Chemin Etxarren ; Rue Ur Eguia ; Rue Lanzelai ; Chemin de la Cidrerie ; Route de Lur Eder ; Chemin de Xinxurrenia ; Chemin Astigar ; Allée Iparaldean ; Chemin Larre Beheiti ; Chemin Larre Eder ; Chemin Larre Goiti ; Impasse Larre Ilhar ; Impasse Larre Gaina ; Impasse de Bizkartzun ; Impasse d'Haritzaldea ; Chemin d'Errebirako Sorroa ; Chemin d'Errekarte ; Chemin du Pont Romain ; Impasse d'Oihanpean ; Impasse de Zubiburu ; Impasse Huteau ; Route de St Jean de Luz ; Route de St Pée Sur Nivelle ; Rue Larre Lore. Chemin Bi Anaiek ; Chemin d'Errebira ; Chemin d'Etxegaraia ; Chemin d'Hiriburuko Borda ; Chemin d'Ikuspegi ; Chemin d'Izaia ; Chemin d'Ortiz Adarra ; Chemin de Basatrumil ; Chemin de Behereko Errota ; Chemin de Behereko Etxea ; Chemin de Bidegaraia ; Chemin de Biranda ; Chemin de Coral ; Chemin de Goiz Iguzki ; Chemin de Handienea ; Chemin de mendi Ondo ; Chemin de mitxelenea ; Chemin de Nausien Borda ; Chemin de Sabadinen Borda ; Chemin de Saskon Borda ; Chemin Eskola ; Chemin Haltzate Bidea ; Chemin Harranaderrea ; Chemin Sagardian ; Chemin Xori Ekin ; Impasse Adina ; Impasse d'Errotenea ; Impasse des Espartin ; Impasse Dotore Baita ; Impasse du Camping Chourio ; Impasse Esnaur ; Impasse Haltzatea ; Impasse Herasoko Xolak ; Impasse Mendixka ; Impasse Segako Errota ; Impasse Xoko Lasai ; Route d'Arraioa ; Route d'Errotenea ; Route d'Estebenenea ; Route d'Herasoa ; Route de Bordaxoenea ; Route de Martzenea ; Route de St Ignace en déarrant du carrefour Ximeldeguia, vers Mairie jusqu'au départ de la Rue Oletako Bidea ; Rue des Xistera ; Rue du Port ; Rue Ernest Fourneau ; Rue Zerbitzari.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

9

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	ASCAIN 5 BV	0003 - Complexe sportif, mur à gauche - 195 impasse Kiroleta 0004 - Complexe sportif, mur à gauche - 195 impasse Kiroleta 0005 - Complexe sportif, mur à gauche - 195 impasse Kiroleta	Chemin d'Alzirun ; Chemin d'Apituxen Borda ; Chemin d'Ansorloa en démarrant Rue Oletako Bidea jusqu'au croisement Chemin Etxezaharreta ; Chemin d'Azkubea ; Chemin d'Urritzako Borda ; Chemin de Jaureguiko Borda ; Chemin de la Forêt ; Chemin de Maldatxoia ; Chemin de Morzelai ; Chemin de Putxua ; Chemin de Sarola ; Chemin de Tankos ; Chemin de Xeruen Borda ; Chemin de Xetabe Baita ; Chemin Finondoa ; Chemin Jaurena ; Chemin Mantxoten Borda ; Impasse d'Arkatxondoa ; Impasse du Ruisselet ; Impasse Garaian ; Impasse Haizeak ; Impasse Harrobiondo ; Impasse Ihiztoka ; Impasse Larrexka ; Impasse Maldan ; Impasse Oihana ; Impasse Pettan ; Lotissement Larrungo Borda ; Lotissement Pentzea ; Route des Carrières ; Rue Oletako départ du croisement Lotissement Akaldegia à droite et Impasse Pettan à gauche du n° 819 jusqu'à Trabenia. Allée des Pins ; Chemin Aranea ; Chemin d'Akaldegia ; Chemin d'Arginenea ; Chemin d'Ezkarzabalia ; Chemin d'Izotzaguerra ; Chemin d'Ura Mendi ; Chemin de la Fontaine ; Chemin de Lekumberria ; Chemin de Loia ; Chemin de Martinenea ; Chemin de Mimiague ; Chemin de Oinatxerria ; Chemin de Parisenea ; Chemin de Sortondoa ; Chemin de Zetabenia ; Chemin Estrata ; Chemin Etxexuria ; Chemin Etxezaharreta ; Chemin Gurutze Bidea ; Chemin Larrekia ; Chemin Ur Bidexka ; Impasse Brana ; Impasse d'Etxezaharrea ; Impasse Elgarrekin ; Impasse Kiroleta ; Impasse la Finca ; Impasse Landa Handia ; Impasse Toki Goxoa ; Place Berria ; place Lesaka ; Place Pierre Lot ; Route de Ciboure ; Rue Burdin Bidea ; Rue Oletako Bidea départ de la Rue n°5 jusqu'au croisement du Lotissement Akaldegia à droite et Impasse Pettan à gauche jusqu'au n° 629 , Rue Pierre Loti ; Rue Xara Baita ; Uramendiko Tarte. Chemin d'Indartea ; Chemin d'Iturritxa ; Chemin de Bufenea ; Chemin de Chalkarra ; Chemin de Erramundegua ; Chemin de Gaineko Borda ; Chemin de Ganenea ; Chemin de Kampaina ; Chemin de Kisu Labea ; Chemin de Larrun Alde ; Chemin de Larrun Zola ; Chemin de la Tourterelle ; Chemin de Lau Aizeak ; Chemin de Mattin Tiki ; Chemin de Oihan Tiki ; Chemin de Patinenea ; Chemin des Chasseurs ; Chemin des Tilleuls ; Chemin des Truites ; Chemin Eder ; Chemin Larreko ; Chemin Lera Bidea ; Chemin Tuttunbaita ; Impasse Bi Urte ; Impasse de Kisu Labea ; Impasse de la Palombe ; Impasse Delorio ; Impasse Dolaria ; Impasse Erreka ; Impasse Eskolako Borda ; Impasse Haritz Ederra ; Impasse Hiru Ahizpak ; Impasse Iturburua ; Impasse Katalinenea ; Impasse Larrun Zola ; Impasse Leku Eder ; Impasse Pokalenea ; Lera Bidea ; Route de Dorrea ; Rue Uhaldeko Borda.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

10

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-13 Nive-Adour	BARDOS 2 BV	0001 - Bardos Nord - Rez-de-chaussée du Château Salha, 110 place des Platanes 0002 - Bardos Sud - Rez-de-chaussée du Château Salha, 110 place des Platanes	Toutes les voies situées au Nord de la RD 936 y compris la RD 936 et ses extensions : chemin d'Atto, chemin de Bailea, allée de la Bardolle, allée des Barthes, allée du Château d'Eau, route de Bayonne, chemin de Bazterretxe, chemin de Bellegarde, chemin de Bellevue, chemin de Belloc, chemin de Beñat, chemin de Beterbide, route de Bidache, chemin de Bordaxuri, chemin de Borde Etxarte, chemin de Borde Xaharne, chemin de Burgue, chemin de Bürüntx, allée du Canal, chemin de Constantin, allée Dirassar, chemin d'Elgarte, chemin d'Errekalde, chemin d'Etxarte, chemin d'Etxemendi, chemin de Gorant, route de Guiche, chemin de Halgaxuri, chemin de Harizmendi, chemin de Herriondoa, chemin de Hiribarne, chemin d'Iriberry, chemin de Jeme, route de La Bastide-Clairence, chemin de Landaberri, chemin de Larceveau, chemin de Larrabürü, chemin de Latsaga, allée de Legarre, chemin de Lizarraga de Bas, chemin de Martinon, chemin de Miremont, chemin de Mondon, chemin du Moulin d'Ermou, route du Moulin de la Ferrerie, chemin du Moulin Neuf d'Urt, chemin d'Olhegi, chemin d'Uharte, chemin d'Oihanbazter, chemin de Pagasorhai, chemin de Pekotxe, chemin de Perü, chemin de Pes, chemin de Piquéou, chemin du Pont de Catalin, chemin du Pont de l'Aran, chemin du Pont de l'Arroque, chemin de Salaberri, chemin de la Sarrade, chemin de Sarrikueta, chemin de Tantoa, chemin de Villenave. Toutes les voies situées au Sud de la RD 936 : chemin d'Angelü, chemin d'Arbinoritz, chemin d'Aribit, chemin d'Aztegi, chemin de l'Abarratia, allée du Baigura, allée du Belvédère, chemin de Berria, chemin de Berroxiipi, chemin de Berruaga, chemin de Borde Arbinoritz, chemin de Borde Arroubers, chemin de la Chapelle, place du Château Salha, chemin de Cincaou, place des Commerces, chemin des Ecoles, place de l'Eglise, chemin d'Elixabehere, chemin d'Errekarte, chemin d'Erreka, chemin d'Etxebehere, chemin d'Etxexuri, chemin d'Etxezahar, chemin de Gillomenea, chemin de Harandi, allée Herri Bixtan, chemin de Horontxeta, chemin d'Ibarrarte, chemin d'Ithüriaga, chemin Ithursarry, allée Laguna, chemin de Lambert, chemin de Larrenea, allée Mendialde, chemin du Moulin de Garate, chemin du Moulin d'Iburre, chemin du Moulin Neuf de Bardos, route d'Orègue, chemin d'Otharte, chemin d'Uhagun, chemin d'Oihanbüü, allée de Panfilia, chemin de Peñegi, place des Platanes, chemin du Pont de Labourd, chemin de Portantin, chemin de la Redoute Napoléon, chemin de Sartuque, allée du Stade, chemin de Taulari, chemin de Trenthomast, chemin du Trinquet, allée de l'Ursuya, allée de Xaharne, chemin de Xorhobi, chemin de Zabaleta, chemin de Zabartotz.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

11

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	BASSUSSARRY 3 BV	0001 - Mairie 0002 - Maison pour tous Elgarrekin	Allée de Pausa Leku, Allées : allée de Bielle Nave, allée d'Olhare, allée Jean Dufourg, allée Belatza, Chemins : Chemin d'Axerimendi, chemin de Guziena, chemin de de Hargous, chemin de Mendixka, chemin de Mongay, chemin de Onddoak, chemin de Perriat, chemin de Petripaule, chemin de Teilleria, chemin d'Errecartia (pair), chemin d'Etcheverria, chemin des Écoliers, chemin des Palombes, Impasses : impasse Caracotch, impasse Cattun, impasse de la Tuilerie, impasse des Pins, impasse d'Etcheverria, impasse Gojun, impasse Hargous, impasse Larraburua, impasse Louberry, impasse Malda, Impasse Mendixka, Impasse Pancet, Impasse Sagarteguia, impasse Xokottiki, impasse de la Forêt, Place du Trinquet, RD 254, Résidence Erracartia, Route des Pins. Allée de Kurutcheta, allée Eder, allée Latsaga, allée Ur Geldi, allée Zori, allée Ttuku Ttuku, allée Igeldia, Chemins : chemin du Moulin de Chourroumillas, chemin de Benoît, chemin de Carricazart, chemin de Chourrouta, chemin de Harrieta, chemin de Joana, chemin de la Redoute, chemin de Lartigau, chemin de Mendibista, chemin de Pétaboure, chemin de Simonenia, chemin des Chevreuils, chemin d'Etchessahar, chemin du Général Clauzel, chemin Lehena, impasse Bordenave, Impasses : impasse Ardien Bidea, impasse Bordenave, impasse Cazaux, impasse Chanchino, impasse Chourrouta, impasse de Benoît, impasse de la Redoute, impasse de Pétaboure, impasse du Château, impasse du Général Clauzel, impasse du Pèlerin, impasse Eyheralde, impasse Harrieta, impasse Hiru Gurutze, impasse Marmounenia, impasse Moussans, impasse Ogitegia, impasse Oxoby, impasse Penin, impasse Txakoli, impasse Txakurrak, impasse Chemeto, impasse Xoko Maitea, impasse Chistaco, impasse du Mondarrain, impasse Oihan Thiki, impasse Bordattoa, impasse Lehena, impasse Uste Gabia, Routes : Route de Saint-Pée, RD 3.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

12

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	BASSUSSARRY 3 BV	0003 - Maison pour tous Jauziak	Allée de Baigura, allée de la Chaule, allée de la Clairière, allée de la Palombière, allée de l'Albatros, allée des Champs, allée des deux Etangs, allée du Coteau, allée du Drive, allée du Makila, allée du Swing, allée J.C Arriaga, allée Txiki, Chemins : CD 932 - Route de Cambo-les-Bains, chemin d'Ader, chemin d'Appalot, chemin de Baratzek, chemin de Behic, chemin de Borda Nasa, chemin de Bordaberria, chemin de Goitia, chemin de Halage, chemin de Jantot, chemin de Juanita, chemin de Juantipy, chemin de la Canardière, chemin de l'Aviation, chemin de Portukoborda, chemin Errecartia (impair), chemin des Barthes, Chemin de MarianTony, Impasses : impasse Ametsa, impasse Bordaberria, impasse de Goitia, impasse de la Canardière, impasse de la Vigne, impasse de l'Aviation, impasse Denen Artea, impasse des Barthes, impasse des Pottoks, impasse des Salines, impasse Distitsar, impasse Elgarrekin, impasse Errecartia, impasse Gaineko, impasse de Jantot, impasse de Juanita, impasse de Juantipy, impasse Oihenart, impasse Saint Martin, Impasse Oihan, Impasse de l'urdains, Quartier des Salines, Routes : route de Bassussarry-RD 254, route de Lamigue, route Dominique-Joseph Garat.	
5	64-06 Canton de Bayonne-3	BAYONNE 34 BV	0001 - Hôtel de Ville (entrée côté Adour) 1 avenue Maréchal Leclerc 0002 - Hôtel de Ville (entrée côté Adour) 1 avenue Maréchal Leclerc 0003 - Hôtel de Ville (entrée rue Bernède)	Délimité par la rive gauche de la Nive puis celle de l'Adour du Pont Mayou jusqu'à la hauteur des Allées Paulmy et l'axe des voies ci-après : allées Paulmy jusqu'à l'avenue du 11 Novembre 1918, avenue du 11 Novembre 1918, place Jacques Portes, rue Orbe, rue Victor Hugo jusqu'à la rive gauche de la Nive. Avenue du 11 Novembre 1918 depuis l'intersection avec le Boulevard du Rempart Lachepaillet, place Jacques Portes, rue Orbe, rue Victor Hugo jusqu'au quai Amiral Dubourdieu, quai Amiral Dubourdieu, quai Dominique Roquebert, rue Port de Bertaco, rue Poissonnerie, rue d'Espagne jusqu'à la rue Sabaterie, rue Sabaterie jusqu'à la rue Douer, rue Douer jusqu'au boulevard du Rempart Lachepaillet (partie rue des Faures), boulevard du Rempart Lachepaillet jusqu'à l'avenue du 11 Novembre 1918. Délimité par la rive gauche de la Nive entre l'avenue Raoul Follereau et la rue du Port de Bertaco et l'axe des voies ci-après : rue Port de Bertaco, rue Poissonnerie, rue d'Espagne jusqu'à la rue Sabaterie, rue Sabaterie jusqu'à la rue Douer, rue Douer jusqu'aux remparts Lachepaillet (partie rue des Faures), remparts Lachepaillet jusqu'à l'avenue du 11 Novembre 1918, avenue du 11 Novembre 1918 jusqu'aux Allées Paulmy, allées Paulmy jusqu'au carrefour Saint-Léon, avenue Fernand Forgues, avenue André Grimard jusqu'à hauteur de l'avenue Paul Pras, avenue Paul Pras jusqu'à l'avenue Raoul Follereau, le long de la rive Gauche de la Nive.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

13

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-06 Canton de Bayonne-3	BAYONNE 34 BV	0004 - Ecole maternelle Petit Bayonne 7 Rue de Ravignan 0005 - Ecole maternelle Jules Ferry 9 Rue de l'Esté 0006 - Ecole élémentaire Jules Ferry 21 Bd Alsace Lorraine 0007 - Centre Orai Bat 39 Rue Charles Floquet 0008 - Ecole maternelle Lahubiague 9C Rue Albéric Poitrenaud 0009 - Ecole maternelle Lahubiague 9C Rue Albéric Poitrenaud 0010 - Ecole Maurice Ohana 10 Avenue François Faurie	Rive droite de la Nive de la place du Réduit au Pont Pannecau, rue Pannecau, rue des Lisses, Place Paul Bert, rue de Ravignan jusqu'à la rive gauche de l'Adour, rive gauche de l'Adour jusqu'à la place du Réduit (allées Boufflers). Cours de l'Adour, avenue Henri Grenet, chemin de Saint-Bernard, quai de Lesseps, rue Sainte-Ursule, ligne de chemin de fer de Bordeaux à Irun, rue Maubec jusqu'au n°62, cité Madim nos pairs du 6 au 20, limite de la propriété du Marquisat, place du Marquisat, rue Denis Etcheverry, rue de l'Esté jusqu'à l'Adour, quai Amiral Bergeret, quai Amiral Antoine Sala, quai de Lesseps jusqu'au pont Henri Grenet. Cours de l'Adour, rue Aristide Briand, rue Brigadier Muscar, boulevard Jean Jaurès jusqu'à la voie ferrée SNCF, voie ferrée SNCF jusqu'à l'Adour, quai Amiral Bergeret jusqu'à la rue Aristide Briand. Boulevard Jean d'Amou de la rue Daniel Argote à la voie ferrée SNCF, chemin de Saint-Etienne, chemin de Hamboum, rue Albert Thomas jusqu'au giratoire Albert Thomas, rue René Cuzacq jusqu'au giratoire René Cuzacq, avenue Maréchal Juin jusqu'à la voie ferrée SNCF, voie ferrée SNCF, boulevard Jean Jaurès, rue Brigadier Muscar, rue Aristide Briand, rue Daniel Argote jusqu'au boulevard Jean d'Amou. Avenue Maréchal Soult depuis le carrefour Saint-Léon jusqu'au ruisseau Aritxague, ruisseau Aritxague jusqu'à l'avenue Jean Darrigrand, avenue Jean Darrigrand, chemin d'Arancette, avenue Monseigneur Gieure, avenue Interne Jacques Loeb jusqu'à la rue de Lassequette, rue de Lassequette jusqu'à l'avenue Paul Pras, avenue Paul Pras, avenue André Grimard, avenue Fernand Forgues jusqu'au carrefour Saint-Léon. Avenue Jean Darrigrand depuis le ruisseau Aritxague, chemin d'Arancette, avenue Monseigneur Gieure, avenue Interne Jacques Loeb jusqu'à la rue du 21 juin 1940, rue du 21 juin 1940 avec les résidences La Palisse et Les Tilleuls, chemin de Lestanquet jusqu'au ruisseau Aritxague, ruisseau Aritxague jusqu'à l'avenue Jean Darrigrand. Rive Gauche de la Nive depuis la limite de la commune jusqu'au droit de la rue Docteur André Voulgre, rue Docteur André Voulgre, avenue du 8 mai 1945 jusqu'à l'avenue Georges Hérelle, avenue Georges Hérelle jusqu'au chemin de Lestanquet, chemin de Lestanquet jusqu'au ruisseau Aritxague, ruisseau Aritxague jusqu'à la limite séparative de la commune avec Anglet.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

14

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-06 Canton de Bayonne-3	BAYONNE 34 BV	0011 - Ecole Maurice Ohana 10 Avenue François Faurie 0012 - Ecole maternelle Jean Moulin 23 Avenue du Polo 0013 - Ecole maternelle Jean Moulin 23 Avenue du Polo 0014 - Ecole élémentaire Jean Moulin 23 Avenue du Polo 0015 - École Gisèle Halimi 4 Allée de Laplane 0016 - Ecole maternelle Petit Bayonne 7 Rue de Ravignan	Rive gauche de la Nive depuis le droit de la rue Docteur André Voulgre et jusqu'à celui de l'avenue Raoul Follereau, avenue Raoul Follereau, avenue Paul Pras jusqu'au chemin de Lassegnette, chemin de Lassegnette jusqu'à l'avenue Interne Jacques Loeb, avenue Interne Jacques Loeb jusqu'à la rue du 21 juin 1940, rue du 21 juin 1940 à l'exception des résidences La Palisse et Les Tilleuls jusqu'au chemin de Lestanquet, chemin de Lestanquet jusqu'à l'avenue Georges Hérelle, avenue Georges Hérelle jusqu'à l'avenue du 8 mai 1945, avenue du 8 mai 1945 jusqu'à la rue Docteur André Voulgre, rue Docteur André Voulgre jusqu'à la rive gauche de la Nive. Chemin des Hêtres depuis la limite d'Anglet, avenue Docteur Bernard Gaudeul jusqu'à l'avenue de l'Ursuya, avenue de l'Ursuya jusqu'au ruisseau Aritxague, ruisseau Aritxague jusqu'à la commune d'Anglet, limite séparative de la commune avec Anglet (quartier Maignon). Limite séparative avec la commune d'Anglet depuis le chemin des Hêtres jusqu'au chemin du Busquet, chemin du Busquet, chemin de Bellevue jusqu'à l'avenue Docteur Bernard Gaudeul, avenue Docteur Bernard Gaudeul jusqu'à la rue Ermend Bonnal, rue Ermend Bonnal, rue Adrien Barthe, avenue des Pyrénées, avenue d'Ilbarritz, avenue de l'Ursuya, avenue Docteur Bernard Gaudeul, chemin des Hêtres. Avenue Marcel Dassault, boulevard d'Aritxague, limite séparative avec la commune d'Anglet jusqu'au giratoire du Cadran, chemin du Busquet, chemin de Bellevue, avenue Docteur Bernard Gaudeul, rue Ermend Bonnal, rue Adrien Barthe, avenue des Pyrénées, avenue d'Ilbarritz, avenue de l'Ursuya jusqu'au giratoire de Beyris, boulevard d'Aritxague jusqu'à l'avenue Marcel Dassault. Giratoire Mario Solano, rue Margot Rolando (côté pair jusqu'au n°22), voie entre le n°22 et 24 rue Margot Rolando jusqu'à la voie ferrée SNCF, voie ferrée SNCF en direction de Toulouse longeant l'avenue Capitaine Resplandy jusqu'à la limite de la commune, limite de commune jusqu'à la rue de Hiriarte, rue de Hiriarte, chemin de Jupiter, avenue Duvergier de Hauranne suivant la limite avec Saint-Pierre-d'Irube jusqu'au giratoire Mario Solano. Nive depuis la voie ferrée SNCF jusqu'au Pont Pannecau, rue Pannecau, rue des Lisses, place Paul Bert, rue de Ravignan jusqu'à l'Adour, allées Boufflers jusqu'au giratoire de la Nautique, avenue Capitaine Resplandy jusqu'à la limite de la commune, voie SNCF jusqu'au chemin de Pé de Navarre, chemin de Pé de Navarre, contour de l'hôpital de Cam de Prats, avenue Duvergier de Hauranne, chemin de Jacquemin, voie de chemin de fer SNCF jusqu'à la Nive.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

15

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-04 Canton de Bayonne-1	BAYONNE 34 BV	0017 - Ecole élémentaire des Arènes 4 Rue Menigne Saube le Bile	Chemin de Sabalce depuis les allées Marines jusqu'au giratoire Alexis Etchegoyen, avenue de la Légion Tchèque jusqu'à l'arrière des résidences Patio Arena, avenue des Arènes jusqu'à la limite de la résidence Perspective Foch et Espace des Arènes, rue Georges Bergès, rue Philippe Veyrin, boulevard du BAB, avenue Maurice Goalard puis prolongement jusqu'à l'Adour, rive gauche de l'Adour jusqu'au chemin de Sabalce.	
			0018 - Ecole élémentaire des Arènes 4 Rue Menigne Saube le Bile	Rive gauche de l'Adour dans le prolongement de l'avenue Maurice Goalard jusqu'aux allées Paulmy, allées Paulmy jusqu'à l'avenue Maréchal Foch, avenue Maréchal Foch, avenue des Arènes (jusqu'au n°2 inclus), limite incluant les résidences Perspective Foch et Espace des Arènes, rue Georges Bergès, rue Philippe Veyrin, boulevard du BAB, avenue Maurice Goalard jusqu'à la rive gauche de l'Adour.	
			0019 - Ecole maternelle des Arènes 4 Rue Menigne Saube le Bile	Allées Paulmy depuis l'Avenue Maréchal Foch jusqu'à l'avenue Maréchal Soult, avenue Maréchal Soult, avenue Sergent Capmas, rue de Masure, rue Edmond See, avenue Dubrocq, avenue Maréchal Foch jusqu'aux allées Paulmy.	
			0020 - Ecole maternelle des Arènes 4 Rue Menigne Saube le Bile	Avenue Maréchal Soult (depuis l'avenue Sergent Capmas), avenue Marcel Dassault, boulevard d'Aritxague, chemin des Barthes, rive gauche de l'Adour jusqu'au chemin de Sabalce, chemin de Sabalce jusqu'au giratoire Alexis Etchegoyen, avenue de la Légion Tchèque jusqu'à l'arrière des résidences Patio Arena avenue des Arènes, avenue Dubrocq, rue Edmond See, rue de Masure, avenue Sergent Capmas jusqu'à l'avenue Maréchal Soult.	
	64-05 Canton de Bayonne-2		0021 - Ecole primaire Marie Curie 6 Rue Chanoine Borthayre	Limite de Boucau au lieu-dit Moulin d'Esbouc, chemin de Lannot, chemin de Laharie n°43 compris jusqu'au droit de l'avenue Henri Grenet, avenue Henri Grenet jusqu'au chemin de Hausses, voie ferrée SNCF jusqu'au chemin de Saint-Bernard, chemin de Saint-Bernard jusqu'à l'avenue Henri Grenet, avenue Henri Grenet jusqu'à l'Adour, cours fluvial de l'Adour jusqu'à la limite de Boucau.	
			0022 - Ecole maternelle de la Citadelle 1 Allée André Feuillerat	Chemin de Saint-Bernard, depuis l'intersection avec l'avenue Henri Grenet au quai de Lesseps, quai de Lesseps jusqu'à la rue Sainte-Ursule, voie ferrée SNCF de Bordeaux à Irun, rue Maubec à partir du n°81, cité Madim, ligne de chemin de fer de Bordeaux à Irun, boulevard Jean d'Amou, chemin de Saint-Etienne jusqu'au giratoire de Saint-Etienne, avenue Docteur Maurice Delay, rue Maubec jusqu'à l'avenue Henri Grenet, avenue Henri Grenet jusqu'à l'intersection du chemin de Hausses, voie ferrée SNCF jusqu'à l'avenue Henri Grenet.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

16

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-05 Canton de Bayonne-2	BAYONNE 34 BV	0023 - Ecole maternelle Aristide Briand 9 Rue Ernest Ginsburger 0024 - Ecole élémentaire Aristide Briand 2 Chemin de Hargous 0025 - Ecole élémentaire Aristide Briand 2 Chemin de Hargous 0026 - École élémentaire Jean Cavailès 7 Avenue de Plantoun 0027 - Centre communal d'action sociale 30 Place des Gascons	Limite séparative de la commune avec Tarnos depuis l'avenue Louis de Foix puis le long du chemin de Hargous (entièrement exclu) jusqu'à l'avenue de Lamothe à hauteur du n° 10, avenue de Lamothe, chemin de Hargous jusqu'au giratoire Jeanne Harding, chemin de Sainsontan, rue de Codry, allée Marie Garay, avenue Louis de Foix, chemin de Laharie, chemin de Lannot jusqu'à son extrémité puis vers la limite de Boucau au lieu-dit Moulin d'Esbouc, limite de la commune jusqu'à l'avenue Louis de Foix. Intersection de l'avenue Louis de Foix et la rue de la Porcelaine, rue de la Porcelaine, rue du Grand Hargous, chemin de Hargous, avenue du 14 avril 1814 jusqu'au rond-point du Seignanx, avenue Henri de Navarre, chemin du Moulin de Habas, avenue Général Lafont, avenue Joseph Pinatel, rue du Télégraphe, chemin de Hargous, rue de Codry, allée Marie Garay, avenue Louis de Foix jusqu'à la rue de la Porcelaine. Limite séparative de la commune avec Tarnos puis le long du chemin de Hargous (inclus) jusqu'à l'avenue de Lamothe à hauteur du n° 10, avenue de Lamothe, chemin de Hargous jusqu'au giratoire Jeanne Harding, chemin de Sainsontan, rue de Codry, chemin de Hargous, rue du Télégraphe, avenue Joseph Pinatel, avenue Général Lafont, chemin du Moulin de Habas, avenue Henri de Navarre jusqu'à la limite séparative de la commune de Tarnos. Rue Vainsot à partir de l'avenue du Grand Basque, rue René Cuzacq jusqu'à la rue Albert Thomas, rue Albert Thomas, chemin de Hamboum jusqu'au chemin de Saint-Etienne, chemin de Saint-Etienne jusqu'à l'avenue Docteur Maurice Delay, avenue Docteur Maurice Delay jusqu'au chemin de Hamboum, chemin de Hamboum jusqu'à l'avenue de Mounédé, avenue de Mounédé jusqu'au giratoire de Plantoun, avenue de Sainte-Croix jusqu'à l'avenue André Harambillet, avenue André Harambillet jusqu'à l'avenue Henri de Navarre, avenue Henri de Navarre jusqu'à la rue Vainsot. Avenue du 14 avril 1814 (du chemin de Saint-Etienne jusqu'au giratoire Maysouotte), périmètre comprenant les électeurs de l'Esplanade Jouandin ayant les n° de voirie du 1, 1Bis, 1Ter, 2, 2Bis, 2Ter, le théâtre de verdure, les rues Madeleine Nicolas et Eliane Jeannin-Garreau jusqu'à la rue André Malraux, rue André Malraux jusqu'au rond-point de la Sablère, allée le Téoule, allée de Biarnès jusqu'à l'avenue Henri de Navarre, avenue Henri de Navarre jusqu'à l'avenue André Harambillet, avenue André Harambillet jusqu'à l'avenue de Sainte-Croix, avenue de Sainte-Croix jusqu'au giratoire de Plantoun, avenue de Mounédé jusqu'au giratoire de Mounédé, chemin de Hamboum jusqu'au giratoire de Hamboum, avenue Docteur Maurice Delay jusqu'au Chemin de Saint-Etienne, chemin de Saint-Etienne jusqu'à l'avenue du 14 avril 1814.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

17

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-05 Canton de Bayonne-2	BAYONNE 34 BV	0028 - Ecole maternelle Charles Malégarie 1 Allée Charles Malégarie	Périmètre comprenant l'avenue de Rossi, avenue de Raspure, puis le square et l'avenue Arribé Labourd, le 12 allée de Biarnès, le 9 allée Le Téoule, l'allée Charles Malégarie, ainsi que les électeurs de l'Esplanade Jouandin ayant les n° de voirie n°3, 3Bis, 3Ter, 4, 4Bis, 4Ter, 5, 5Bis, 5Ter, 6, 6Bis, 6Ter, 7, 7Bis, 7Ter.	
			0029 - Centre aéré d'Arrousets 20 Rue d'Arcondau	Depuis la limite séparative avec la commune de Tarnos, avenue Henri de Navarre, chemin du Grand Basque, chemin de Sanguinat, rue d'Arcondau, chemin de Legaby, chemin du Moulin de Bacheforès, allée de Ségure puis prolongement jusqu'à l'Adour, rive droite de l'Adour jusqu'à la limite avec Tarnos.	
			0030 - Centre aéré d'Arrousets 20 Rue d'Arcondau	De l'Adour, voie de chemin de fer de Bordeaux à Irun, avenue Maréchal Juin jusqu'au giratoire René Cuzacq, rue Vainsot, avenue Henri de Navarre, chemin de Trouillet, rue d'Arrousets, chemin de Mouqueroun jusqu'à son extrémité puis en direction de la rive droite de l'Adour, rive droite de l'Adour jusqu'à la voie de chemin de fer de Bordeaux à Irun.	
			0031 - Centre aéré d'Arrousets 20 rue d'Arcondau	Chemin du Grand Basque depuis l'intersection avec le chemin de Sanguinat, avenue Henri de Navarre, chemin de Trouillet, rue d'Arrousets, chemin de Mouqueroun, allée de Ségure jusqu'au giratoire de Sanguinat, chemin du Moulin de Bacheforès, chemin de Legaby, rue d'Arcondau, chemin de Sanguinat jusqu'au chemin du Grand Basque.	
			0032 - Ecole maternelle Aristide Briand 9 rue Ernest Ginsburger	Chemin de Laharie à partir du n°41 bis, avenue Louis de Foix (côté pair), rue de la Porcelaine, rue du Grand Hargous, chemin de Hargous jusqu'au giratoire de Hargous, avenue du 14 avril 1814, chemin de Saint-Etienne, avenue Docteur Maurice Delay, rue Maubec, avenue Henri Grenet, retour au 41 bis chemin de Laharie.	
	64-06 Canton de Bayonne-3	0033 - Ecole élémentaire Jules Ferry 21 boulevard Alsace-Lorraine	Cours de l'Adour, rue Aristide Briand, rue Daniel Argote, boulevard Jean d'Amou jusqu'à la voie de chemin de fer SNCF, voie de chemin de fer SNCF jusqu'avant la cité Madim, limite de la propriété du Marquisat, place du Marquisat, rue Denis Etcheverry, rue de l'Esté, quai Amiral Bergeret jusqu'à la rue Aristide Briand.		
0034 - Ecole Gisèle Halimi 4 allée de Laplane		Voie ferrée SNCF depuis le pont SNCF sur la Nive jusqu'au chemin Errobi Alde (entièrement inclus), chemin de Jacquemin , avenue Duvergier de Hauranne (jusqu'au numéro 43), périmètre incluant l'hôpital de Cam de Prats et l'ensemble de l'avenue de Cam de Prats jusqu'à la voie SNCF, voie de chemin de fer SNCF jusqu'à la voie entre le n°22 et 24 de la rue Margot Rolando, rue Margot Rolando jusqu'au giratoire Mario Solano, avenue Duvergier de Hauranne jusqu'à la limite de commune, limite de la commune jusqu'à la Nive, Nive jusqu'au Pont SNCF.			

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

18

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-07 Biarritz	BIARRITZ 20 BV	0001 - Mairie - Hôtel de Ville 12 avenue Edouard VII 0002 - Casino municipal : avenue Edouard VII 0003 - Casino municipal : avenue Edouard VII 0004 - Ecole Jules Ferry 1 Rue Jules Ferry Derrière la médiathèque 0005 - Ecole Jules Ferry 2 Rue Jules Ferry Derrière la médiathèque 0006 - Ecole Jules Ferry 3 Rue Jules Ferry Derrière la médiathèque 0007 - Ecole Paul Bert 1 Rue Paul Bert Côté Beaurivage	Limite du rivage, limite de la commune d'Anglet et délimité par l'axe des voies ci-après : avenue du Général Mac Croskey, avenue Alphonse XIII, rue Lavigerie, rue Sarasate, rue Saint-Charles, rue Albert 1er, avenue Reine Nathalie, rue des Thermes, avenue de la Marne, descente Piron, parvis Emile Lagache jusqu'à l'océan. Limite du rivage et par l'axe des voies ci-après : parvis Emile Lagache, descente Piron, avenue de la Marne, rue Constantine, avenue de Verdun (non comprise), place Clémenceau (non comprise), passage Bellevue, place Bellevue, ligne droite jusqu'à l'océan. Limite du rivage et par l'axe des voies ci-après : place Bellevue, passage Bellevue, Place Clémenceau (des deux côtés), rue Victor Hugo (non comprise), rue Duler (non comprise), rue Gambetta (des deux côtés), boulevard du Prince de Galles (non compris), ligne droite jusqu'à l'océan (entre la villa Belza et la place du Canon). Délimité par l'axe des voies ci-après : avenue de Verdun (côté pair à partir du n° 64), partie du boulevard du B.A.B. (non comprise) allant du rond-point de l'Europe jusqu'au boulevard d'Augusta, boulevard d'Augusta (côté impair), boulevard de Cascais (non compris) jusqu'au pont de Chélitz, rue Pringle (côté impair), rue Marceau, avenue Lahouze, rue du Brésil, rue Martias, rue Castellamare, rue Pringle (jusqu'à l'avenue de Verdun). Délimité par l'axe des voies ci-après : avenue Gramont (depuis le pont de Chélitz jusqu'à la rue Saint-Martin), rue Saint-Martin, avenue Maréchal Foch (des deux côtés), rue du Helder, rue Jean Bart, place de la Libération, avenue Charles Floquet. Délimité par l'axe des voies ci-après : rue Pringle (depuis l'avenue de Verdun), rue Castellamare, rue Martias, rue du Brésil, avenue Lahouze, rue Marceau, rue Pringle, avenue Charles Floquet, place de la Libération, rue Jean Bart, rue du Helder, avenue de Verdun (des deux côtés jusqu'à la rue Pringle). Délimité par l'axe des voies ci-après : avenue Maréchal Foch (non comprise depuis la place Clémenceau jusqu'à l'avenue de la République), avenue de la République (jusqu'au Parc Mazon), traversée du Parc Mazon, rue Loustau, boulevard du Prince de Galles (des deux côtés), perspective Côte des Basques (non comprise), rue Gambetta (non comprise), rue Duler (des deux côtés), rue Victor Hugo (des deux côtés), place Clémenceau (non comprise jusqu'à l'avenue Mal Foch).	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

19

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-07 Biarritz	BIARRITZ 20 BV	0008 - Ecole Paul Bert 2 Rue Paul Bert Côté Beaurivage 0009 - Ecole Paul Bert 3 Rue Paul Bert Côté Beaurivage 0010 - Ecole de la Négresse 1 0011 - Ecole de la Négresse 2 0012 - Ecole de la Négresse 3 0013 - Ecole des Thermes Salins 1 0014 - Ecole des Thermes Salins 2	Délimité par l'axe des voies ci-après : rue d'Espagne (depuis l'avenue Kennedy), rue Larriou, avenue de Pioche, rue Labordotte, rue Guynemer, rue Fontaine Jean Blanc, avenue de Pioche, rue d'Espagne, Rond-Point André Lichtenberger, rue Loustau, traversée du Parc Mazon, avenue de la République, avenue Maréchal Foch (non comprise entre l'avenue de la République et la rue d'Espagne). Limite de la commune de Bidart (depuis la plage de la Milady) et délimité par l'axe des rues ci-après : avenue de la Milady, rue Jean Petit de Bas, rue Minjongo, avenue de Pioche, rue Labordotte, rue Guynemer, rue Fontaine Jean Blanc, avenue de Pioche, rue d'Espagne, Rond-Point André Lichtenberger, ligne droite jusqu'à l'océan. Limite de la commune de Bidart, avenue de la Milady n° impairs $\geq$ à 37, rue Pierre de Chevigné (non comprise), avenue de Pioche n° pairs $\geq$ à 126, rond-point André Dassarry, rue de Salon (côté pair), rue Francis Jammes, avenue du Président Kennedy n° pairs $\geq$ à 130, rond-point de la Négresse, rue des Mouettes (non comprise). Limite de la commune d'Arcangues, de la commune d'Arbonne et de la commune de Bidart, rue des Mouettes, rond-point de la Négresse, pont de la Négresse, rond-point Luis Mariano, rue Luis Mariano (non comprise), rue Harausta. Limite de la commune d'Anglet et de la commune d'Arcangues, rue Harausta (non comprise), rue Luis Mariano jusqu'au rond-point Luis Mariano, pont de la Négresse, rond-point de la Négresse, avenue du Président Kennedy (non compris côté pair $\geq$ à 130), rue Francis Jammes (non comprise), rue de Salon côté impair du n° 1 au n° 81, rond-point André Dassarry, avenue du Président Kennedy (partie non comprise entre le rond-point André Dassary et le n° 63), avenue Beausoleil (n° impairs), rue de Matelotte (n° impairs), avenue du Lac Marion côté pair $\geq$ au n° 36, boulevard Marcel Dassault (non compris les n° impairs à 47 et $\leq$ à 85), rond point du Mousse, rue de Pitchot. Limite de la commune d'Anglet et délimité par l'axe des voies ci-après : avenue Edith Cavell (des deux côtés), avenue du Golf, avenue Montjoly, avenue Maurice Trubert, boulevard Sainte Madeleine, boulevard Mayol de Senillosa, rue du 8 mai 1945, avenue Reine Victoria, rue Albert 1er, rue Saint Charles, rue Sarasate, rue Lavigerie, rue Alphonse XIII, avenue du Général Mac-Croskey (jusqu'à la limite d'Anglet). Limite de la commune d'Anglet et délimité par l'axe des voies ci-après : boulevard du BAB, avenue de la Marne, rue Jean Bourtayre, avenue Larochehoucauld, boulevard Mayol de Senillosa, avenue d'Anglet, rue Ban de lièvre, avenue d'Etienne, avenue Maurice Trubert, avenue Montjoly, avenue du Golf, rue de Fourvières (jusqu'à la limite d'Anglet).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

20

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-07 Biarritz	BIARRITZ 20 BV	0015 - Ecole des Thermes Salins 3 0016 - Ecole du Reptou 1 0017 - Ecole du Reptou 2 0018 - Ecole du Reptou 3 0019 - Ecole du Braou 1 0020 - Ecole du Braou 2	Délimité par l'axe des voies ci-après : avenue de Verdun (depuis le rond-point de l'Europe), rue Constantine, avenue de la Marne, rue des Thermes, avenue Reine Nathalie, avenue Reine Victoria, rue du 8 mai 1945, Boulevard Mayol de Senillosa, avenue Maurice Trubert, avenue d'Etienne, rue Ban de lièvre, avenue d'Anglet, Boulevard Mayol Senillosa, avenue Larochevoucauld, rue Jean Bourtayre, avenue de la Marne (jusqu'au rond-point de l'Europe). Délimité par l'axe des voies ci-après : rue Pétricot (depuis la rue d'Espagne), rue Larrepunte, rue de la Gendarmerie, rue Darrichon, rue Henri IV, rue Minjongo, rue Itxaso Eder, rue Simonnet (des deux côtés), avenue de la Milady, rue Jean Petit de Bas, rue Minjongo, avenue de Pioche, rue Larriou, rue d'Espagne (jusqu'à la rue Pétricot). Délimité par l'axe des voies ci-après : rue d'Espagne (depuis la rue Pétricot), rue Saint Martin, avenue Gramont, avenue Pasteur, rue Lister, allée des Ormeaux, allée des Acacias, avenue du Président Kennedy, avenue du Lac Marion, rue de Matelotte, avenue Beausoleil, avenue Président Kennedy, rond-point André Dassarry, avenue de Pioche, rue de Simonnet (des deux côtés), rue Itxaso Eder, rue Minjongo, avenue de Pioche, rue Henri IV, rue Darrichon, rue de la Gendarmerie, rue Larrepunte, rue Pétricot (jusqu'à la rue d'Espagne). Délimité par l'axe des voies ci-après : avenue Gramont (depuis l'avenue Pasteur jusqu'au Pont de Chélistz), bretelle du Sabaou, ancienne voie ferrée SNCF (jusqu'à l'avenue du Lac Marion), avenue du Lac Marion, avenue du Président Kennedy, allée des Acacias, allée des Ormeaux, rue Lister, avenue Pasteur (jusqu'à l'avenue Gramont). Limite de la commune d'Anglet et délimité par les voies ci-après : rue de Pitchot, avenue Maréchal Juin, avenue du Braou, avenue Henri Haget, rond-point de l'Europe, boulevard du BAB jusqu'à la limite d'Anglet. Délimité par les voies ci-après : avenue Henri Haget (depuis le rond-point de l'Europe), avenue du Braou, avenue Maréchal Juin, boulevard Marcel Dassault, avenue du Lac Marion, ancienne voie ferrée SNCF (jusqu'à l'avenue du Sabaou), avenue du Sabaou, avenue Kléber, boulevard de Cascais (jusqu'au rond-point de l'Europe).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

21

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	BIDART 6 BV	0001 - Groupe scolaire Jean Jaccachoury 0002 - Mairie Quartier centre ville Bureau centralisateur 0003 - Kirolak Quartier sud-ouest	Hameau de l'Océan, rue du hameau de Marihart, rue du hameau de Marika, Hameau du golf, rue Agoretta, avenue de Biarritz, avenue de l'Océan, avenue des Anglais, avenue des Etats-Unis, avenue des Italiens, avenue des Russes, avenue du Château, avenue du Lac, avenue du parc de la Reine, avenue du Plateau, rue de la Milady, avenue Prince de Galles, chemin de Tutilenia, rue Choriekin, rue de Chailla, rue de la Roseraie, rue de l'Etape, rue du Familistère, rue d'Etche Spi, rue Mar y Montes, rue Yaureguia, chemin de Mikelanto, CD 255, chemin des pins, rue Lore Landa, allée Xokoan, allée Argian, allée Izarbel, allée Liliak, rue Bazter, avenue de l'Espée, allée Théodore Monod, allée du Pouy, rue d'Agorreta, chemin Etchayde, impasse de Marihartenea, chemin de la Prairie, impasse Yaureguia, chemin de Caseville, rue Eguzkia, chemin Erreka, chemin Etchayde, impasse Argialde. Chemin Corniche de la Falaise, lotissement Dona Maria, chemin Promenade de l' Horizon, résidence Capéra, résidence Hameau de Phenzea, avenue Chabadenia, avenue d'Atherbea, avenue de la Grande Plage, chemin Chabadenia, chemin des Ecoliers, chemin de Guehetaldia, place Sauveur Atchoarena, rue de Camboenea, rue de Capera, rue Carricartenea, rue Chiripa, rue de la Madeleine, rue de la Plage, rue de l'Eglise, rue de l'Uhabia, rue des Ecoles, rue des Embruns, rue des Pyrénées, rue des Tamaris, rue des Trois Couronnes, rue Erretegia, chemin de Garacoitz, rue Ibai Eder, rue Itsas Ondo, chemin de Camboenia, allée des Pottoks, impasse Harreguy, allée du Parc Basque, chemin de la Plage d'Erretegia, chemin de Sourroumeco Erreka, chemin Chabadenia, chemin du Docteur Peyret, impasse Harreguy, rue Tarte Berria. Lotissement Lukuchenia, lotissement Salicarte, quartier de la gare, quartier Gachonenea, quartier Maurice Pierre, avenue d'Espagne, avenue Monseigneur Mugabure, chemin Adamenea, chemin Atalaya, chemin Barognesia, chemin de Laperia, chemin de Simonenia, chemin de Ttalienea, chemin d'Errota Zaharra, chemin de Gachonenea, chemin Harrobienea, chemin Magdalena, lotissement Chuchuniekio, rue Chuchuenia, rue de la Gare, rue Lukuchenea, rue Maurice Pierre, rue de Mundustenea, rue Parlementia, chemin de Dorrea, chemin lthurbidea, chemin Menautenea, rue Urdelarun, chemin Lurberriko Tarte, voie du lotissement Cuchintcherri, chemin Maheneko, chemin Zubialdeko, chemin Chuchuenia, chemin de Lukuchenea, chemin de Saint Joseph, chemin rural de Desieneako bidea, chemin Errepira, chemin Izengabeko Bidea, chemin de Cartacan, voie du lotissement Maribel, impasse Etxexuria, impasse Etxeparia, impasse Igela, impasse du Hameau Izartea, chemin d'Izunarritz, impasse Lukuchenea, chemin de Mouchilchipy, impasse du Stade de l'Uhabia, chemin de la Tuilerie, chemin de Txistu, chemin d'Abienea, impasse d'Adamenea, chemin d'Apecenea, impasse des Baleines, chemin de Behereta, chemin Bista Eder, impasse Celaya, chemin de Chinchurrenia, chemin de Confistenia, impasse Contramahenia, impasse Etxexuria, impasse Etxeparia, impasse Igela, chemin Larreak, route Latérale Nord, rue Cuchintcherri.	2ème BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

22

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	BIDART 6 BV	0004 - Kirolak Quartier sud-est 0005 - Groupe scolaire Jean Jaccachoury 0006 - Groupe scolaire Jean Jaccachoury	Lotissement Argitxu, quartier Berrua, quartier Uronea, allée Arguizabal, allée des Crêtes, chemin Bordakopatara, chemin Chokottipia, chemin de Biskarenea, chemin Harguinenea, chemin Ttipitoenea, route d'Ahetze, rue Berrua, rue d'Antchoenia, rue de la Chapelle, rue d'Oyamburua, rue d'Errotaberria, rue d'Eskola, rue Oyhara, rue Uronea, chemin de Martieneko Patarra, rue Calamardin, chemin de Mulua, chemin rural Ihistoko bidea, passage Antchoenia, rue Uhabiako Ibarra, chemin Errekalde, rue Mayie Gracien, impasse Biziberri, route Latérale Sud, impasse Aranondoa. Lotissement Hiri Artea, lotissement Jaureguia, chemin Antchiberria, chemin Bassilour, chemin Bassilourberri, chemin de Bichipau, chemin de Sempau, lotissement les Jardins de Bassilour, rue Bassilour, rue Burruntz, rue du Mondarrain, rue Hiri Artea, rue de Labatenia, rue des Chênes, rue des Noisetiers, rue des Houx, impasse des aubépines, impasse Burruntz, chemin de Mahaska, rue ZA Bassilour, impasse des violettes, chemin Irteera Gabe, rue du Jaizquibel, RD 255, rue Perexune, impasse Isila, impasse Lantokia, chemin de Lohia, chemin du Ruisseau de Bichipau, route d'Andreordenea, impasse Belardi Zaharra, chemin de Cambara, impasse Esquirot, chemin de Lohia, impasse des Saules. Lotissement Choriekin, lotissement Xan Xan Gorri, quartier Chutiqueta, avenue Cumba, avenue de Bayonne, avenue de la Source Royale, avenue de Larraldia, chemin Cumba, chemin de Manchulas, chemin de Marienea, chemin de Moulios, chemin Ene Maitea, chemin Landa, rue du rond point de la Rhune, rue Bidarmendia, rue Chutiqueta, rue Contresta, rue de Suhara, rue Harguin Etcheberry, rue Source Chailla, voie du Lotissement Hego Alde, impasse Kintzea, impasse Suhara, chemin Iparralde, chemin Millimailla, rue Pardo, chemin Sagardia, chemin de la Source Chailla, impasse de Burluchenia, rue Iturri Ondo, impasse Iturri Ondo, impasse Xoriak, impasse du Petit Bois, rue Dona Maria.	
5	64-05 Bayonne-2	BOUCAU 7 BV	0001 - Salle Paul Vaillant Couturier, rue René Duvert	Allée Abbe Legrand, Allée de l'Apollo, , Allée des Rosiers, Chemin de la Tour, Impasse Alfred De Musset, Impasse Anthio, Impasse Bellevue, Impasse Clos Millet, Impasse de la Fabrique, Impasse du Quillet, Impasse J-B Bataille, Impasse Marladot, Impasse Paul Verlaine, Passage d'Anthio, Passage des Rives de l'Adour, Place de la Poste, Place Gabriel Peri, Place Pierre Semard, Quai de la Douane, Rue de l'Industrie, Rue de la Fabrique, Rue de Montilla, Rue Chanoine Jean Pambrun, Rue Georges Politzer, Rue Henri Garcia, Rue Paul Biremont, Rue Raoul Bramarie, Rue René Duvert, Square Trossoat, Zone artisanale du Bazé.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

23

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-05 Bayonne-2	BOUCAU 7 BV	0002 - Ecole P. Langevin, rue Barthassot 0003 - Ecole maternelle Joliot Curie 0004 - Ecole maternelle Jean-Baptiste Lanusse, rue Raymond et Marcel Glize	Allée Botanique, allée de la Clairière du Nanot, allée des cerisiers, allée des Chênes Lièges, allée du Bouchonnier, allée du Rond-Point, allée Roland Bierge, avenue Louis de Foix, chemin des Camélias, impasse Bergères, impasse de la Font du Pin, impasse de la Sablere, impasse des Albizzias, impasse des Althéas, impasse des Amandiers, impasse des Azalées, impasse des Canaris, impasse des Cyprès, impasse des écureuils, impasse des Genêts, impasse des Hortensias, impasse des Magnolias, impasse des Merisiers, impasse des Oliviers, impasse des Palmiers, impasse des Tamaris, impasse des Tourterelles, impasse des Touyas, impasse du Barthassot, impasse du Petit Nanot, impasse Lena, impasse Moustache, impasse Paleutes, impasse Roger Lajouane, place du Colonel Fabien, rue Albert Thomas, rue André Duboy, rue de la Cité, rue des Pyrénées, rue du Barthassot, rue du Petit Nanot, rue Georges Lassalle, rue Jean-Pierre Thimbaud, rue Maurice Perse, rue Paul Barsalère, rue Paul Cazaurang, rue Pierre Lesgourgues, rue Saint-Charles. Allée de l'Avenir, allée de l'Hermitage, allée de Lahillade, allée de Petchos, allée des Alouettes, allée des Arbousiers, allée des Embruns, allée des Jardins, allée des Lièges, allée des Mûriers, allée du Grand Lartigue, allée du Petchou, allée du Petit Lartigue, allée le Tuc, allée Pierre Lousse, allée Simone de Beauvoir, avenue Charles de Gaulle (du n°0 au n°19 (Impair) et du n°0 au n°14 (Pair)), chemin de Cambracq, chemin de la Gargale, chemin de Saboua, hameau Jean Moulin, impasse Albert Camus, impasse Bascazaux, impasse Beaulieu, impasse des Bambous, impasse des Bosquets, impasse des Fougères, impasse des Sittelles, impasse Jacques Prévert, impasse Labouyrie, impasse Paul Eluard, impasse Pery, passage des Pinsons, Rond-Point des Jardins, Rond-Point J-B Castaings, rue de Montespan, rue des Chasseurs, rue du Pastou, rue J-B Castaings (du n°0 au n°57 (Impair) et du n°0 au n°18(Pair)), rue Jean Moulin, rue Louis Aragon, Traverse de Montespan. Allée Chateaubriand, allée de Charmillou, allée de la Fontaine, allée de Mousserolles, allée des Champs, allée des châtaigniers, allée des Lauriers, allée des Platanes, allée des Tilleuls, allée du Brocq, allée du Parc Bellevue, Chemin de Haoucas, Chemin du Canal, Chemin du Moulin d'Esboucq, Impasse Chateaubriand, Impasse de Loustaou, Impasse des Pibales, Impasse les Terrasses de l'Adour, Lotissement le Vigo, Rond-Point de Laclau, Rue de l'orée du Bois, rue de la Pinède, Rue des Gemmeurs, Rue des Mimosas, Rue des Sources, Rue Joseph Duprat, Rue Raymond et Marcel Glize , Rue Victor Hugo, Traverse St-Gobain.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

24

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-05 Bayonne-2	BOUCAU 7 BV	0005 - Maison des associations (MDA) rue Pierre Lacouture 0006- Ecole Jean Abbadie, rue Jules Ferry 0007- Mairie, 1 rue Lucie Aubrac	Allée de l'Aygas, allée de Matignon, allée de Pichepaou, allée des acacias, allée des Coteaux, allée des Esquirous, allée des Hêtres, allée des Pins, allée du Belvédère, allée du Moulin d'Huréous, allée du Vallon, avenue Charles de Gaulle (du n°17 au n°37), avenue Lénine, chemin de la Scierie, chemin de Montestruc, chemin du Pachiou, chemin du Petit Mont, hameau de Chanteloup, impasse Chic à Chic, impasse des Cressonnières, impasse des Pignes, Lotissement des Alouettes, rue de Canditte, rue de l'Aquilon, rue des quatre Vents, rue Hubert Sanz, rue J-B Castaings (à partir du n°20 et côté pair et à partir du n°59 côté impair), rue Pierre Lacouture. Allée Auguste Renoir, allée des Artigauts, Allée des Chênes, Allée des Potiers, Allée Des Vignes, Allée Dous Quouates, Allée du Petit Duboy, Allée du Val des Bois, Allée du Val des Prés, allée Georges Sand, Allée la Croix, Avenue du Général de Gaulle (à partir du n°14 côté pair et à partir du n°37 côté impair), Boulevard Jacques Duclos, Chemin d'Aouts Taillats, Chemin de Bernadic, Chemin de Chine, Chemin Delaur, Chemin du Petit Arrey, Impasse Campet, Impasse Auguste Mages, Impasse du Bois Joli, Impasse de la Faïence, Impasse des Oyats, Impasse le Proye, Impasse des Lilas, Impasse des Sarments, Route Départementale 810 (ancienne Route Nationale 10), Rue Pablo Picasso, Rue Albert Mora, Rue de la Petite Tuilerie, Rue de Matignon, Rue de Romatet, Rue Elsa Triolet, Rue Etienne Landabourre, Rue Jules Ferry, Rue Jules Verne. Allée des Saules, Chemin Broussusse, Chemin de Grasincaou, Chemin de Jouandic, Chemin de La Lèbe, Chemin de Laboultte, Chemin de Lissonde, Chemin de Lobit, Chemin du Pey, Chemin du Pitarré, Chemin du Pont Neuf, Impasse Baroumes, Impasse de Honteyres, Impasse de l'Eglise, Impasse des Fusains, Impasse du Château d'Eau, Impasse du Stade, Impasse Jacquottes, Impasse Péclère, Impasse Piquessary, Passage de Honteyres, Passage Guy Lavignasse, Place Manolo Perez, Rue du 11 Novembre, Rue du 19 mars 1962, Rue Joseph Saint-André Rue Lucie Aubrac, Rue Séverin Latappy.	
5	64-13 Nive-Adour	BRISCOUS 2 BV	0001 - Salle Biltoki (cantine municipale du bourg) Chemin Bideberria 0002 - Salle Biltoki (cantine municipale du bourg) Chemin Bideberria	Chemins : Ithurbidia Labiaguerrre, Aguerria, Alzueta, Arbaldeguia, Bereartia, Bide Handia, Bidegaraia, Bordaberria, Cesca, Chandondeya, Constantinia, de la Saline, Donamartinia, Etxebekoborda, Gaïneko-Etxea, Ganderatzia, Gerecieta, Harrieta, Ibarnegaraya, Jauberria, Larrebourg, Larreista (partie Larreista/RD 936), Larria, Larrondoa, Latsa, Leku Eder, Maixteia, Martidegia, Mentaberriko-Borda, Paskoïna, Placeu, Satharitzia, Sorhueta, Tratouenia, Xelaia, de l'Enseigne, des Crêtes (à partir de Etxexuria), Elixaga, Etxeparia, Ospitalia, Paoueta ; RD 936-les Salines, Quartier du Bois, Route d'Hasparren, route d'Urt, route de Bardos (à partir de l'entrée Iruritea), route de Pilota Plaza, RD 257. Chemins : Behotegia, Bideberria, Iruritea, Larraldia, Larreista (sauf partie Larreista/RD 936), Leizarraga, Mexereta, des Crêtes (montée jusqu'à Etxexuria), du Village, Haranburua, Harriaga, Irigoïnia, Ithurraldia ; le Bourg, lotissement Plaza-Ondoa, RD 936-le BOURG, route d'Hasparren (partie Elichaldia-Garatia), route de Bardos (jusqu'à entrée Iruritea).	2nd BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

25

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-03 Baïgura et Mondarrain	CAMBO-LES-BAINS 4 BV	0001 - Mairie Avenue de la Mairie 0002 - Salle Larrazkena Rue Assantz 0003 - Maison de la musique Allée des Tilleuls 0004 - Ecole primaire publique Avenue Curutchague	Rue Antchuberroa, rue Artekoka, rue Aspikoka, route de Bayonne, rue Bota Roger Lagisquet, rue du Dr Alexandre Camino, avenue Chantecler, rue Chiquito, avenue Curutchague, quartier Curutchague, résidence Curutchague, chemin de l'Eglise, place de l'Eglise, chemin Elorria, impasse Elizetxea, avenue d'Espagne, rue du Dr Etcheparre, rue Jean Etcheto, rue Paul Faure, rue du Fronton, rue Gainekoka, place Charles de Gaulle, chemin de Harriondoa, quartier Iguzkian, chemin de Landaburrua, avenue de la Mairie, allée des Marronniers, rue des Mimosas, chemin d'Oyhamburua, chemin de Puttuenborda, allée Edmond Rostand, rue Soropila, quartier Souberbielle, rue des Terrasses, rue Pablo Tillac, allée des Tilleuls, rue du Trinquet, rue Xerri Karrika. Quartier Alzuya, Artzandeia, rue Artzaindeia, rue des Basques, allée du Berger, colline de la Bergerie, rue de la Bergerie, lotissement Camino, chemin du Camp de César, rue de la Chocolaterie, quartier Delbarre, rue Delbarre, rue Albert et Emile Dotezac, lotissement Etchetoa, rue Fagalde, impasse des Fleuristes, rue des Fleuristes, impasse de la Gendarmerie, Quartier Hiriart, boulevard Juanchuto, rue du Cardinal Labigerie, chemin Larraldera, rue Lebaillif, chemin de Lurbitoenborda, quartier Maldan, rue du Mondarrain, Charles Palassié, chemin Palassimborda, Père Jaureguy, rue Robert Poupel, route de la Pouponnière, parc Rosaenia, quartier Sierra, rue de Tauletzea. Route de l'Abattoir, Agorreta village, quartier Agotia, chemin d'Arrazalgia, lotissement Arrieta, Bas Cambo, quartier Bas Cambo, route du Bas Cambo, quartier Basseboure, chemin Bituenekoborda, chemin Burgaxiloa, route de Celhaya, route des Cîmes, chemin de la Citadelle, chemin Curutcheta, place du Dr Dieudonné, chemin de Donapetiria, rue Laurent Duhart, chemin de l'Ecole, lotissement Erreca, chemin de Errepara, chemin Etchemendia, place Paul Gadenne, chemin de Gaindegia, lotissement Gaindegia, avenue de la Gare, route de Halsou, chemin Hariskasuna, rue Harispe, chemin de Harrieta, quartier Haurtzain, route de Haurtzain, chemin d'Iturrienea, chemin Jauretxea, impasse Lizarraga, chemin de Lizarrakoborda, quartier Loyola, rue des Maraichers, chemin de Merkuria, chemin du Moulin d'Olha, quartier Olha Berria, chemin de Pontoenea, impasse Saint-Jean, route des Sept Chênes, chemin de Ttuttuenea, chemin d'Ur-Xokoa, chemin de Xistatua, quartier Xixartekoborda. Square Albeniz, chemin de Berhartia, avenue Bordart, rue du Dr Chatard, rue du Dr C. Colbert, place Cyrano, place Duhalde, chemin de Francessenia, chemin de Goyetxea, avenue du Pr Grancher, chemin de la Halte, route d'Hasparren, rue des Hirondelles, rue des Hortensias, lotissement Jauretxe, quartier Larregaina, chemin de Macaye, lotissement Mendi Gaïna, Magdalena, rue Marchand, avenue de Navarre, allée Anne de Neubourg, chemin de Paxkaleku, quartier Paxkaleku, avenue Pringle, rue St Michel Garicoits, avenue des Thermes, quartier des Thermes, rampe des Thermes, route d'Urcuray, avenue d'Ursuya, quartier Xistartea.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

26

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	CIBOURE 6 BV	0001 - Mairie 0002 - Marinela A 0003 - Marinela B 0004 - Croix Rouge	Chemin d'Achotarreta, rue Agorette, rue Ramiro Arrue, rue Aristide Bourousse (jusqu'au n°11/14 inclus), impasse Aristide Bourousse, avenue Jean Baptiste Carassou, rue de la Croix Rouge (à partir du 5 inclus), quai Pascal Elissalt, passage de l'Escalier, rue de l'Escalier Marcel Vicendoritz, rue Louis Etcheverry, rue de la Fontaine, place du Fronton, chemin de Gurutzeta, rue Joseph Iturriza, avenue Jean Jaurès juqu'aux n° 26 et 35 inclus, passage Belvédère, place Camille Jullian, allée de Leventenia, avenue de l'Escale, avenue de la Baie, avenue François Mitterrand (1/5 inclus), avenue Maribernatenia, rue Simone Menez, rue du Dr Mice, impasse Muskoka, impasse Okineta, rue Estefania Oyarzabal, rue Jules Paquier, rue Pocalette, avenue de la Rade, quai Maurice Ravel, rue de l'Abbé Récalde, rue Rhin et Danube, place des Recollets, passage Felix Tobeen, place de la Tour d'Auvergne, quai François Turnaco, avenue Krika n°2, impasse Iturbide, ruelle boga boga (à partir du n°2 inclus), rue de la Tour. Avenue Joseph Abeberry, impasse Berekoa, impasse Bigarena, avenue Gabriel Delaunay, avenue Jean Baptiste Duhau, passage Erdikoa, avenue d'Errepara, impasse Irugarena, rue de la Libération, avenue François Mitterrand (à partir des n°6/7), impasse Jean Moulin, rue Jean Moulin, allée Aldapa, allée Goiti, allée Patarean, avenue Erreka Zahar, impasse Herculabaita (du n°1 au 7 inclus), rue François Turnaco (à partir du n°11/18). Impasse Arrantzalea, rue Bouvet de Thèze, allée Caparocenia, chemin de Cleretenia, impasse Eskualduna, chemin d'Espeletenia, chemin d'Etxalde, rue de Galzaburu, impasse Gainekoa, avenue du Golf, impasse Ibiry, allée des Iris, avenue Miguelenia, allée des Mimosas, allée Oihan Alde, avenue Oihan Alde, impasse Oihan Tiki, allée du Petit Bois, impasse du Petit Bois, allée des Primevères, impasse des Pommiers, chemin de Sainte-Anne, allée Sainte Croix, impasse Uhartekoa, chemin de Gurutze Saindu, avenue Malkonea, avenue Maréchal Leclerc, chemin de Muchugorry, chemin Pandatetxua n°22, impasse Gazteluzahar, impasse Lilipa du n°1 au n°9 inclus, impasse Oihanbide, impasse Zuhamo (à partir du n°2 côté pair), allée Zaldi Xurito. Ahuntzen Bidea, impasse Badiola, rue Evariste Baignol, ruelle Evariste Baignol, chemin de Barikenia, impasse Barikenia, avenue Berasteguiá, boulevard de Bordagain, ruelle Corona Baita, avenue de la Croix Blanche, impasse de la Croix Rouge, rue de la Croix Rouge jusqu'au n°3/6, ltholako Bidea, chemin d'Ithurichua, avenue Jean Jaurès (à partir des n°28/36), Impasse Cite Elizalde, rue du 14 Juillet, rue Lehena, rue de la Liberté, rue Loperena, rue Charles Mapou, impasse Novelty, ruelle Pepeenea, impasse Pumpenia, avenue des Pyrénées, rue de la République, impasse du Relais, avenue de la Rhune, rue des Rosiers, Sagardiko Bidea, avenue du Docteur Speraber, impasse Chango, impasse Lissardy, rue Azkena, ruelle Aitabaita, ruelle Chango, impasse Ur Zilo.	1er BV

27

27

27

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

28

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-03 Baïgura et Mondarrain	HASPARREN 6 BV	0002 - École élémentaire Jean Verdun 0003 - École maternelle Jean Verdun	Allée des Joncs; Avenue Charles de Gaulle; Carrefour René et Georges Trolliet; Chemin Bide zaharra; Chemin d'Olhasoa; Chemin d'Ahurtiennea; Chemin d'Aroztegia; Chemin d'Artolanda; Chemin d'Axitoenea; Chemin de Baratzarte; Chemin de Bartzalundegia; Chemin de Behanea; Chemin de Bihotxenea (à partir de 501); Chemin de Bixtazabal; Chemin de Bizitegi; Chemin de Bordia; Chemin de Burusenea; Chemin de Denek bat; Chemin de Gaskoinanborda (jusqu'à 2500); Chemin de Haitzpean; Chemin de Haritz Alde; Chemin de Haritz Mendi; Chemin de Hegiluzea; Chemin de Hil Herrieta; Chemin de Hoditegia; Chemin de Janenea; Chemin de Labiagerrea; Chemin de Latsaldea (à partir de 301); Chemin de Makolategia; Chemin de Markoxtegia; Chemin de Marmau; Chemin de Mendi Alde; Chemin de Munhorenborda; Chemin de Pattarxola; Chemin de Plumagaïnea; Chemin de Puttuanea; Chemin de Ttontora; Chemin de Xixartegia; Chemin de Zaldiondoa; Chemin d'Ebasunea; Chemin d'Erdian; Chemin d'Errelua; Chemin d'Irazabalea (jusqu'à 500); Chemin d'Irigoïnea; Chemin d'Itthuriondo; Chemin d'Itzulia; Chemin d'Olhasoa; Chemin d'Olhassogaraia; Chemin d'Uhaldeberria (à partir de 371); Chemin d'Urrutia; Impasse Argieder; Impasse de Gostukoa; Impasse d'Egoitza; Impasse d'ltxudiantea; Impasse Goxoki; Impasse Hiruak; Route d'Atxoanea; Route d'Elizaberri; Rue Argi; Rue Bordaxuri; Rue de Jela; Rue des Cordonniers; Rue Edouard Dibildos. Allée Artzamendi; Allée Auñamendi; Allée Axuria; Allée Baigura; Allée Behorlegi; Allée Iparla; Allée Mondarrain; Allée Pic d'Orhi; Avenue de la Rhune; Avenue Léon Guichené; Chemin Berho; Chemin Couture; Chemin d'Oldarra; Chemin d'Aphexetegia; Chemin de Barrandegietxeberria; Chemin de Berheta; Chemin de Borde du Bôsc; Chemin de Borde Martinto; Chemin de Borde Picote; Chemin de Cavilhèr; Chemin de Chanchette; Chemin de Dorrea; Chemin de Dorregarai; Chemin de Faxaenea; Chemin de Gaineko Pentzea; Chemin de Ganburria; Chemin de Garaikoetxea; Chemin de Gixongaratenea; Chemin de Golartenea; Chemin de Harizmendia; Chemin de Harriagaxokoa; Chemin de Harrobia; Chemin de Hegiburua; Chemin de Jauberria; Chemin de Jauretxea; Chemin de Joanborda; Chemin de Karnaxeranea; Chemin de Kasalarrenborda (à partir de 1501); Chemin de Kurutzaldea; Chemin de Kuxianea; Chemin de La Marca; Chemin de la Tuilerie; Chemin de Lakoa; Chemin de Lamixkarrenea; Chemin de Lartabalea; Chemin de Lespioka; Chemin de Maçon; Chemin de Mañotenea; Chemin de Marticôt; Chemin de Martinto de Bas; Chemin de Matzikotegiko borda; Chemin de Mauhorat; Chemin de Mindegia; Chemin de Miquéou; Chemin de Pelloenea; Chemin de Pitxarreta; Chemin de Tartastegia; Chemin de Tuttuanea; Chemin de Tukulua; Chemin de Xedarrea; Chemin de Xelaia; Chemin de Xilao; Chemin de Xokokoborda (à partir de 101); Chemin d'Eiheraberriko borda; Chemin d'Eiheralde; Chemin d'Elhorgain; Chemin d'Elhortzeta; Chemin d'Entseñaberria; Chemin d'Entseñazaharra; Chemin d'Etxartea; Chemin d'Etxexuria; Chemin d'Ibarreberria; Chemin d'Idiarte; Chemin d'Iguzkialde; Chemin d'lhintzetxeberria; Chemin d'Oihereenea; Chemin d'Okindegia; Chemin d'Oldarra; Chemin d'Otharra; Chemin d'Uhaldeborda; Chemin d'Uruntzia; Chemin d'Ustubilea; Chemin Quartier du Bois; Cité Onalmpasse de Hargindegigarea; Impasse de Peldea; Impasse Iratxetenea; Impasse Meynier; Route de Belloc; Route de la Côte; Route de l'Arberoue; Route de Larrarte; Route de Minhotz; Rue Belzuntze; Rue de Bilgune; Rue d'Etxe Ona.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

29

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-03 Baïgura et Mondarrain	HASPARREN 6 BV	0004 - Patronage d'Urcuray 0005 - Salle des jeunes de Celhay	Chemin d'Agorreta; Chemin d'Ahotzea (côté impair); Chemin d'Alabatoenea; Chemin d'Alhagia; Chemin d'Alziarrea; Chemin d'Arreeta; Chemin d'Arrokatagia; Chemin d'Artzemisgaraia; Chemin d'Axitotea; Chemin de Bernatea; Chemin de Besategia; Chemin de Bidegaina; Chemin de Biskalundegia; Chemin de Bordagaraia; Chemin de Bordaxarrea; Chemin de Domintxenea; Chemin de Gaskoinanborda (à partir de 2501); Chemin de Geltoki; Chemin de Gilenpurrunea; Chemin de Haitzburua; Chemin de Haizabea; Chemin de Haizetxu; Chemin de Halgaxuria; Chemin de Jelartea; Chemin de Karrikaburua; Chemin de Komeitekoborda; Chemin de Larrondoa; Chemin de Latsagia; Chemin de Mariundea; Chemin de Martingaztene; Chemin de Martinttipienea; Chemin de Mehaka; Chemin de Mia; Chemin de Pentzalde; Chemin de Petrikundegiko borda; Chemin de Petrixotea; Chemin de Pilota plaza; Chemin de Sagardiburua; Chemin de Senpoldea; Chemin de Soroa; Chemin de Xabalategia; Chemin de Xaxpienea; Chemin de Xekalenborda; Chemin de Xekaletegia; Chemin de Zaldukoborda; Chemin d'Eiherabidea; Chemin d'Estanxoenea; Chemin d'Iguzkitan; Chemin d'Ikatzurieta; Chemin d'Imbidia; Chemin d'Iratze; Chemin d'Othegia; Chemin d'Uharteboarda; Chemin d'Urheboarda; Impasse d'Artea; Impasse de Hegibelea; Impasse de Hirigaraia; Impasse de Larramendia; Impasse de Xirtotegia; Impasse de Xuhunborda; Impasse d'Erkiñeta; Impasse d'Ilharreko borda; Impasse d'Ithurraldea; Impasse du Château d'eau de Paxkoenea; Route de Labiri (à partir de 1301); Route de Laurentzene; Route de Pagoeta; Route de Paxkoenea; Route de Senbosenea; Route d'Urkoi; Route impériale des Cimes. Chemin d'Agara; Chemin d'Aita Lur; Chemin d'Amitea; Chemin d'Andorbia; Chemin d'Apeztegia; Chemin d'Aphezaenea; Chemin d'Arbeletxea; Chemin d'Artxandea; Chemin d'Arustenea; Chemin de Berhatea; Chemin de Bidestabeherea; Chemin de Bidestadorrea; Chemin de Deniztegia; Chemin de Domingoeihera; Chemin de Garatea; Chemin de Gilamunborda; Chemin de Haitzarte; Chemin de Halxua; Chemin de Hegia; Chemin de Hegiederrea; Chemin de Kargalekua; Chemin de Karrikarte; Chemin de la Chapelle; Chemin de Mantenutegia; Chemin de Metrete; Chemin de Multsu; Chemin de Perlatagia; Chemin de Pesenborda; Chemin de Pitxarborda; Chemin de Pixarrete; Chemin de Pottoka; Chemin de Predoenea; Chemin de Sohano; Chemin de Xikiana; Chemin de Xuhiberria; Chemin de Zaldua; Chemin de Zitadela; Chemin de Zurharri; Chemin d'Elhorria; Chemin d'Erregetegia; Chemin d'Errotta; Chemin d'Esperantxenea; Chemin d'Estudianborda; Chemin d'Etxebeherea; Chemin d'Etxenika; Chemin d'Etxeto; Chemin d'Idiaperrea; Chemin d'Ipharagerrea; Chemin d'Irazabalea (à partir du 501); Chemin d'Olhondoa; Chemin d'Ordokia; Chemin d'Ospitalea; Chemin d'Ospitalgaraia; Chemin d'Urkodea; Impasse de Kaxautegia; Impasse Hirigoyen; Route de Betirigaztene; Route de Celhay.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

30

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-03 Baïgura et Mondarrain	HASPARREN 6 BV	0006 - Salle Mendeala	Allée SAFA; Chemin d'Abittuenea; Chemin d'Ahotzea (côté pair); Chemin d'Aldabidea; Chemin d'Aldabidepea; Chemin d'Amoztoa; Chemin d'Arteetazaharra; Chemin d'Atherbe; Chemin d'Auzo arte; Chemin d'Azkarraenea; Chemin de Bidegaraia; Chemin de Bihotxenea (jusqu'à 500); Chemin de Bixta Eder; Chemin de Dendarianeko borda; Chemin de Dendarienea; Chemin de Gerexitegia; Chemin de Gillamuxuhurraenea; Chemin de Goiz Argi; Chemin de Goxaleku; Chemin de Harretxea; Chemin de Harriaga; Chemin de Janauretea; Chemin de Joanesederraenea; Chemin de Kasalarrenborda (jusqu'à 1500); Chemin de Larregainea; Chemin de Latsaldea (jusqu'à 300); Chemin de Luxat; Chemin de Manddelaenea; Chemin de Mulhoa; Chemin de Natifategia; Chemin de Potxotegia; Chemin de Potxotegiko borda; Chemin de Sebastianea; Chemin de Taneria; Chemin de Tauletxea; Chemin de Xandelaborda; Chemin de Xandelatea; Chemin de Xapital Berria; Chemin de Xetretxea; Chemin de Xokokoborda (jusqu'à 1000); Chemin de Xurruta; Chemin d'Egoki; Chemin d'Ehulategia; Chemin d'Eihartzeko eihera; Chemin d'Eihera; Chemin d'Errebot Alde; Chemin d'Errotaberri; Chemin des Pignadas; Chemin d'Etxeberria; Chemin d'Orkatxatea; Chemin d'Uhaldeberria (jusqu'à 370); Chemin d'Ur Bazter; Chemin d'Ur Hegi; Chemin d'Urkialde; Chemin d'Urruñanea; Impasse de Bideondo; Impasse Xapitalia; Route de Hazketa; Route de Labiri (jusqu'à 1300); Route de Pitrestegia; Rue Jean Lissar (côté impair à partir de 71); Rue Jean Lissar (côté pair à partir de 58); Rue Salbatenea.	
6	64-10 Hendaye-Cote Basque-Sud	HENDAYE 8 BV	0001 - Hôtel de Ville Place de la République 0002 - Ecole primaire Plage 7 rue Elissacilio	Rue de l'Eglise, rue de la Forte pente, rue de la Halle, passage Salvador allende, rue Salvador Allende, rue du Vieux Fort, rue du jaizquibel, rue des jardins, rue de la liberté, rue des Lauriers, rue du Port, place de la République, rue de la Fontaine, boulevard de Gaulle, rue de la Guadeloupe, rue de caneta, rue du Saumon, rue du Nord, rue des Pêcheurs, rue Pierre Loti, rue de Fontarrabie, rue du Commandant Passicot, rue du Chemin de Fer, rue Haute, chemin de la Barrière, rue du Tunnel, rue de la Carpe, rue du Pont, rue de la gare, avenue d'Espagne. HLM 2 Jumeaux RN10, boulevard du Général Leclerc, boulevard de la Baie Chingudy, rue des Peupliers, rue des Tulipiers, rue des Citronniers, rue des Acacias, rue Elissacilio, rue des Aubépines, rue des Clématites, rue des Néfliers, rue d'Irun, rue des Chèvrefeuilles, boulevard de la Mer, avenue des Mimosas, rue des Pins, rue des Figuiers, avenue des Magnolias, rue des Eucalyptus, rue des grenadiers, rue des Mûriers, rue des Plaqueminiers, rue des Oliviers, rue des lauriers Roses, rue des Orangers, quai de la Floride, rue des Jasmins, rue des érables, rue de St-Jean-de-Luz, rue des Lilas, rue des Seringats, rue des Roseaux, rue des Platanes, rue des Abélías, rue de la Côte, rue Henri Dunant, route de la Corniche, rue Pohotenia, rue Gascoenia, rue d'Armatonde, Rue Ereta.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

31

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-10 Hendaye-Cote Basque-Sud	HENDAYE 8 BV	0003 - Ecole primaire La Gare Rue Doléac 0004 - Ecole primaire des Joncaux 100 rue Richelieu 0005 - Ecole primaire Lissardy Rue du Général Michel Fourquet 0006 - Lycée professionnel régional Avenue des Allées 0007 - Dojo Municipal Belcenia Place Pellot	Impasse du Commerce, rue du 11 Novembre (côté pair du 2 au 20), rue des Basques (5 au 39 côté impair) et (8 au 46 côté pair), impasse des Basques, rue des déportés, rue Joliot Curie, rue Marcel Paul, rue du Commerce, rue d'Othatz, rue de Verdun, rue des Champs, rue de Santiago, allée de Santiago, rue Bigarena, rue Aiche-Eguina, rue Nekez-Eguina, rue des Chênes, rue Doléac, rue de l'Ecole Maternelle, rue des 3 Couronnes. Rue de Hapetenia (côté impair 27 au 55 et côté pair 42 au 56), rue Tchit Ondo, rue Pasteur, rue Hégoiak, rue de Béhobie, rue de l'Infante, rue Louis XIV, rue du Siège, rue Insura, rue de Mazarin, rue des Galiotes, rue d'Artagnan, rue de la Conférence, rue Colbert, rue Richelieu, rue des Corsaires, rue des marins, rue de l'Île aux Faisans, rue de Priorenia, rue de la Bidassoa, rue Errotacillo. Rue Laparca, rue Bernard, rue Errondenia, rue du Labourd, rue d'Orio, impasse Gastagnalde, rue Castagnalde, rue Pausoa, rue Atchoenea, rue Burugoria, rue de Chechenia, rue Walt Disney, rue des 7 Nains, rue Blanche Neige, rue Mocossorots, chemin de Sopite, rue de la Pommeraie, impasse Laparka, rue Gainekoa, rue Erdikoa, chemin Dorrondeguy, rue Zaldi, rue Zalditegia, rue Mentaberry, rue Dongoxenia. Rue d'Aizpurdi (du 6 au 54 côté pair et 7 au 47 côté impair), rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue du Théâtre, rue du 19 mars 1962, rue de Barrandeguy, rue du 14 Juillet, rue Nouvelle, rue de Hapetenia (côté pair 0 au 40 et côté impair 1 au 25), rue d'Irandatz, rue du 8 Mai, rue des Alliés, rue de Chinchoenia, rue des allées, rue de la Libération, rue du 11 Novembre (côté impair du 1 au 19), rue des Basques (côté pair 0 au 6 et côté impair 1 au 3), rue des Evadés, impasse des Evadés, rue Guernika, rue Tchit-Ondo (du 2 au 10 côté pair), rue des Réservoirs, rue de la Rhune, rue Olazo, rue Ithurria, rue San Marcial, rue Bitartenia, rue Chourioenia, rue Henri Barbusse, boulevard de l'Empereur (côté pair 2 au 30 et côté impair 1 au 17), rue des Chasseurs, rue de la Bergerie, chemin d'Agorreta, rue Chacamartegua, chemin de Maillarenia, chemin du Cimetière. Place Pellot, rue Pellot, rue Belcenia, rue de l'Est, rue du Lavoir, rue de Subernoia, impasse Itartia, rue de Terre Neuve, rue de Biantenia, rue de Parcheteguia, rue des Fermes, rue Ouristicolanda, rue Errokeria, rue d'Aizpurdi (côté pair 0 au 4 et côté impair 1 au 5), rue Ouristy, rue de la Forêt, rue de Biaturenia, rue des Cèdres, impasse des Cèdres, rue de la Colline, rue des Rosiers, rue de Ansoenia, lotissement Emen Ongui, clos des Lilas, rue Marizabalenia, rue de Larroun, rue Atabala, rue Berecoetchea, rue Aroka, rue Itsasoa, rue Mendiak, avenue de Lissardy (côté pair 0 au 26 et côté impair 1 au 15).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

32

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-10 Hendaye-Cote Basque-Sud	HENDAYE 8 BV	0008 - Ecole maternelle Lissardy Rue Général Michel Fourquet	Rue de Chipienia, boulevard de l'Empereur (côté pair du 32 au 200 et côté impair du 19 au 201), rue Domingoënia, chemin de moleres, lotissement moleres, rue de la Glacière, rue Aguerria, hameaux d'Aguerria, avenue de Lissardy (côté pair du 28 au 60 et côté impair du 17 au 45), rue de Goyara, rue Hélène Boucher, rue Jean Mermoz, rue Saint exupéry, rue Mouchotte, rue Guynemer, chemin d'Ascoubia, chemin de Teilleria, rue André Hatchondo, rue Auguste Etchenausia, rue Jean-Baptiste Errecart, rue Léon Lannepouquet, rue Laurent Pardo, rue Philippe Labourdette, rue Jérôme Faget, rue Jean Darbouet, rue Dominique Testavin, rue Joseph Artola, rue Général Michel fourquet, rue Mariacoënia, chemin Anciola, rue Marigorri, rue Domingoënia Gainéan.	
6	64-03 Baïgura et Mondarrain	ITXASSOU 2 BV	0001 - Mairie salle de réunion rez de chaussée 0002 - Salle des associations	Agerreko Bidea, Aintziarteko Bidea, Amestoiako Bidea, Beltxa Xokoa, Berrarteko Bidea, Bilaroa Xokoa, Errobi lan Eremuko Bidea, Etxauziko Bidea, Etxegaraiko Bidea, Garaziko errebidea, Garroa Xokoa, Halkeiako Bidea, Hiriberriko Bidea, Inbidiako Bidea, Iguzkian Etxegunea, Irigointipi Etxegunea, Jauretxea xokoa, Kamino Xokoa, Karrikamusuko Bidea, Landautziko Bidea, Larrainarteko Bidea, Larraldeko Bidea, Lattianeko Bidea, Lavaud-Olhagaray Etxegunea, Mahastia Xokoa, Manioteneko Bidea, Oilomokoëneneko Bidea, Panekauko Bidea, Peloa Xokoa, Piarreseneko Bidea, Plaza Berri etxegunea, plaza Berri Etxegunea 2, Seguraeneko Bidea, Sosegua Etxegunea, Urzumuko Bidea, Xirripa Etxegunea, Xoko Goxoa Etxegunea, Xuria Xokoa, Zubeletako Bidea, Irigoineko bidea, Harribil etxegunea, Uharri etxegunea , Alzuyeta xokoa, Behereko xokoa, Erdiko bidexka, Errobi xokoa, Gaineko xokoa, Ordokiko bidea, Xoko Berriko bidea, Zelaiko itur xokoa, Bordaberriko bidea, Nafarroako etorbidea, Baionako errepeidea, Itzaina bidea, Hurbilen bidea. Abilaenbordako Bidea, Agorretako Bidea, Amilots Xokoa, Antxordokiko Bidea, Apeztegiko Bidea, Atekgaitzeko Errebidea, Atharriko Patarra, Attieneko Bidea, Balakiko Errebidea, Basaburuko Errebidea, Beloziaiko Bidea, Berandotzeko Bidea, Berrueteneko Bidea, Bettiribidarteneko Bidea, Bidarteko Bidea, Borddako Bidea, Domingoënbordako Bidea, Eiherako Bidea, Elizako Bidea, Errobi Aldeko Xokoa, Errobiko Errebidea, Errolako Bidea, Eskoletako Bidea, Fagaldeko Bidea, Galbarioko Errebidea, Garazinaneko Bidea, Garroko Bidea, Gerastoko Bidea, Gibelarteko bidea, Haranburuko Bidea, Heleteneko Bidea, Ixuri Xokoa, Izokiko Errebidea, Joseteneko Bidea, Kanalerako Bidexka, Karrika Nagusia, Kondetxaiko Bidea, Larrondoko Bidea, Lizarragako Bidea, Mendihaitezko Xokoa, Mokoxaineko Bidea, Mugako Bidea, Mulineko Bidea, Niknahiko Bidea, Olhareneko Bidea, Pagaxuriko Bidea, Papogorri Xokoa, Paxkoeneko Bidea, Posta Zaharreko Xokoa, Sudurreneko Bidea, Todoeneko Bidea, Uhaldeko Bidea, Urrizmeheko Bidea, Viktoriaeneko Bidea, Xanfarineko Bidea, Xapatako Bidea, Xelakobordako Xokoa, Xilarreneko Bidea, Zabaloko Bidea, Artzamendiko bidea, Bordaskoko bidea, Bullontoneko bidea, Etxedoiako bidea, Xaraitoko bidea, Olongo bidea, Mendiburuko bidea, Mentako bidea.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

33

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-03 Baïgura et Mondarrain	JATXOU 2 BV	0001 - Salle polyvalente 78, Trinketako bidea 0002 - Salle polyvalente 78, Trinketako bidea	Amitxiren bidexka, Apezetxeko bidea, Armorako bidea, Aroztegiko bidea, Aroztegiko bidexka, Astobiagako bidea, Dorreko bidea, Intabidea, Iskinako bidea, Joanareneko bidea, Kartxebeitako bidea, Kartxebeitakobordako bidea, Larrekiko inta, Larreko bidea, Larreko bidexka, Lotissement Larrekiko etxegunea, Martinoeneko bidea, Milafrangako errebidea, Morroineko bidea, Motako bidea, Motako inta, Prostaeneko bidea, Senduraeneko bidea, Sortako bidea, Xobadoreneko bidea, Xokoreneko bidea, Xopaeneko bidea. Alda bidexka, Aldabidea, Belebuko bidea, Beleketo bidea, Elizako bidea, Errekako bidea, Eskolako plaza, Etxehasiko bidea, Etxelekuko bidexka, Etxelekuko inta, Haltsuko errebidea, Hazparneko errebidea, Inbideako bidea, Kurutzeko bidea, Landaldeko bidea, Larraldeko bidea, Lotissement Kurutzalde etxegunea, Lotissement Mainguyague Etxegunea, Murrukeneko bidea, Plazaldeko bidea, Portuberriko bidea, Route des Cimes, Trinketako bidea, Uztaritzeko errebidea, Xara Aldeko bidexka, Zelaiko bidea.	1er BV
5	64-13 Nive-Adour	LAHONCE 2 BV	0001 - Salle polyvalente Kiroldegi Place Louis Lafargue 0002 - Salle polyvalente Kiroldegi Place Louis Lafargue	Au nord de la ligne de délimitation passant par l'axe des voies communale n° 8 dite des Barthes depuis Mouguerre et n° 4 dite de Pédegain et le chemin départemental n° 161 et la voie de chemin de fer vers Urcuit. Au sud de la ligne de délimitation passant par l'axe des voies communale n° 8 dite des Barthes depuis Mouguerre et n° 4 dite de Pédegain et le chemin départemental n° 161 et la voie de chemin de fer vers Urcuit.	1er BV
6	64-03 Baïgura et Mondarrain	LARRESSORE 2 BV	0001 - Salle multi-activités -167 trinketako bidea	Aintzirako Bidea, Ametzarretako Bidea, Bazteretxeko Bidea, Bordagaineko Bidea, Donareneko Bidea, Eiheraberriko Bidea, Erretor Bidea, Eskolaohiako Bidea, Etxenikako Bidea, Gilandiniako Bidea, Habantzako Bidea, Haurzaindegiko Bidea, Herri ondoko Bidea, Hesieneko Bidea, Hilerriondoko Bidea, Inthalatzeko Bidea, Iparagerriako Bidea, Iturburuko Bidea, Karrika nagusia (chiffres pairs), Kikerraeniako Bidea, Larreko Bidea, Leganoako Bidea, Mirikubordako Bidea, Musugorriako Bidea, Orkatz-berroko Bidea (Chiffres Pairs), Ospital etxeberriko Bidea, Ospitaleko Bidea, Ote-berrogaïneko Bidea, Ote-berroko Bidea, Pekatenbordako Bidea, Pelerenbordako Bidea, Plazako Bidea, Portuitako Bidea, Posta zaharreko Bidea, Puxanteniako Bidea, RD 20 Karrika nagusia (Mendibil - Mairie), RD 20 Uztaritzeko Bidea, RD 650 Haltsuko Bidea (Chiffres impairs), RD 88 Gailurren Bidea, RD 932 Baionako errebidea (Sortie Ustaritz - Rond point d'Halsou), Sagardianeko bidea, Sansenbordako Bidea (Chiffres Pairs), Seminarioko Bidea, Sorrogaineko Bidea, Trinketako Bidea, Xaldunaeneko Bidea, Xerrendako Bidea.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

34

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-03 Baigura et Mondarrain	LARRESSORE 2 BV	0002 - Salle multi-activités -167 trinketako bidea	Agerriako Bidea, Akerretako Bidea, Arandako Bidea, Arragako Bidea, Baionako errebidea (Rond point d'Halsou vers Cambo), Basaburuko Bidea, Bettirieneko Bidea, Bordaberriko Bidea, Borddako Bidea, Erregeniako Bidea, Errekako Bidea, Errepirako Bidea, Erretangla gaineko Bidea, Erretanglako Bidea, Eskandako Bidea, Etxehazpiko Bidea, Ezpeletako Bidea, Gaineko Bidea, Gaineko etxeko Bidea, Gaztandoiko Bidea, Gurutze Xuriko Bidea, Haltsuko Bidea (Chiffres Pairs), Harrietako Bidea, Harritsuako Bidea, Ibarreko Bidea, Jauregiko Bidea, Kanboko errebidea, Karrika nagusia (chiffres impairs), Kosteroako Bidea, Larraldia Behereko Bidea, Larramendiko Bidea, Larrondoko Bidea, Legarreko Bidea, Lexoko Bidea, Loketako Bidea, Loketako Bidexka, Mordoiko Bidea, Oihaneko Bidea, Orgilaneke Bidea, Orkatz-berroko Bidea (Chiffres impairs), Pordoinaeneko Bidea, Salsamendiko Bidea, Sansenbordako Bidea (Chiffres impairs), Sorrondoko Bidea, Ttipieniako Bidea, Xirripako Bidea, Xoperako Bidea, Xorien Bidea, Zelaiake Bidea, Zibideko Bidea, Zibidehandiko Bidea.	
5	64-13 Nive-Adour	MOUGUERRE 4 BV	0001 - Mairie	Allée de la Clairière, Allée de la Croix de Mouguerre, Allée de la Ferme, Allée de la Fontaine, Allée des Aubépines, Allée des Bruyères, Allée des Chanterelles, Allée des Chèvrefeuilles, Allée des Cypres, Allée des Eglantiers, Allée des Genêts, Allée des Grives, Allée des Lauriers, Allée des Nénuphars, Allée des Noisetiers, Allée des Palombes, Allée des Pins, Allée des Reinettes, Allée d'Oïhan Tipia, Avenue d'Aguerria, Avenue de la Croix de Mouguerre, Avenue de la Rhune, Avenue de l'Ursuya, Avenue des Cèpes, Avenue des Chênes, Avenue des ecureuils, Avenue des Glycines, Avenue des marronniers, Avenue des Muriers, Avenue des Platanes (1 à 1091), Avenue du Baigura, Chemin d'Arotzaena, Chemin de Borda, Chemin de Cigaro (1 à 700), , Chemin de Kaakaria, Chemin de la Croix de Mouguerre, Chemin de Larramendia, Chemin d'Hodia, Chemin d'Iguzki Arraia, Chemin d'Oihenartea, Chemin du Moulin, Impasse de l'Iparla, Impasse du Mondarrain, Impasse du Pic d'Arlas, Impasse du pic d'Orhy, Place d'Aguerria, Place du 19 Mars, Rue d'Uhartea, Allée de Borda, Allée du Bois, Chemin d'Azelarrea, Chemin de Basladea, Impasse Escoutepluye.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

35

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-13 Nive-Adour	MOUGUERRE 4 BV	0002 - Complexe Haitz Ondoan 0003 - Salle du stade municipal d'Ibusty 0004 - Salle des associations, 2925 chemin d'Elizaberri	Allée de la Colline, Allée Mendilaskor, Chemin d'Altzueta, Chemin d'Apeztegi, Chemin d'Arantxeta, Chemin de Basoilar, Chemin de Bastida, Chemin de Beherekoetxea, Chemin de Behigoa, Chemin de Betirigazteneia, Chemin de Galharret, Chemin de Garatea, Chemin de Kattalindegia, Chemin du Hameau Kattalin, Chemin de Kurruiaenea, Chemin de la Chênearaie, Chemin de Lakatzea, Chemin de Landagaraia, Chemin dePaskoenea, Chemin de Senperenea, Chemin de Soleta, Chemin de Teilaria, Chemin de Xixartea, Chemin de Xurruta, Chemin d'Eihartzea, Chemin d'Elizaberri (1 à 1100), Chemin d'Elizondoa, Chemin des 7 Fontaines, Chemin des Barthes, Chemin d'Etxaldea, Chemin d'Hiribarnea, Chemin d'Ibasonea, Chemin d'Iguzki denean, Chemin d'Iguzkibegia, Chemin d'Iguzkibelarrea, Chemin d'Iturrixar, Chemin d'Osteberria, Chemin du Cimetière, Impasse des 4 Soeurs, Impasse d'Hiriartea, Impasse Mendilaskor, Place de l'Eglise, Route de Briscous, Route de Lahonce, Route de St Pierre d'Irube, Route de Villefranque (1 à 1000), Route du Bourg de Mouguerre, Rue du Hameau, Chemin de Xakolin. Allée Antoine de Naguile, Allée Chopin, Allée des Tilleuls, Allée d'Hegui Eder, Allée du Charpentier, Allée du Grainetier, Allée du Louvetier, Allée du Ruisseau, Allée Errekaldea, Allée Mozart, Allée Ravel, Allée Rossini, Allée Verdi, Avenue de Beltzaenea, Avenue des Platanes (1092 et plus), Avenue Paul Gellos, Chemin de Bel Air, Chemin de Bellevue, Chemin de Belsussary, Chemin de Cazenave, Chemin de Chapitalia, Chemin de Cigaro (701 et plus), Chemin de Gainekotxea, Chemin de Karrakar, Chemin de Larretxea, Chemin de Miquelon, Chemin d'Harguina, Chemin d'Heraztoi, Chemin d'Ibarrartea, Chemin d'Irauldena, Chemin d'Ithurraldea, Chemin du Moulin d'Harriague, Chemin d'Uhaldebehere, Lotissement Salines 1, Lotissement Salines 2, RD 312, Route de Bigot, Route des Salines, Route d'Ibusty, Route du Plateau, Route du Portou, Chemin de Constantin, Chemin de Gaztenalde, Ancien Chemin de Bayonne, Chemin d'Haraneder, Impasse du Sabotier, Impasse du Tanneur, Impasse du Tonnelier, rue Mendixka, Impasse du vallon. Chemin d'Abadia, Chemin d'Anienia, Chemin d'Arrapidea, Chemin d'Arthague, Chemin de Barrandegi, Chemin de Bidartea, Chemin de Gaineko Eihera, Chemin de Joantotegi, Chemin de Kurutzebeherea, Chemin de la Carrière, Chemin de la Forêt, Chemin de Larrea, Chemin de Larrexipi, Chemin de Legarrea, Chemin de Lipartxea, Chemin de Marinimienia, Chemin de Marithurrikoborda, Chemin de Menta, Chemin de Mextenborda, Chemin de Montenekoborda, Chemin de Pagadoi, Chemin de Sorhoeta, Chemin de Xuhurrenea, Chemin de Zabaleta, Chemin d'Egurralde, Chemin d'Elhorria, Chemin d'Elizaberri (1101 et plus), Chemin d'Hegoasea, Chemin d'Istiartea, Chemin d'Istiartekobiorda, Chemin d'Oihatzea, Chemin d'Uhaldea, Chemin d'Urgazia, Chemin d'Urkia, Chemin d'Uronttoa, Chemin Gabriela, Chemin Urbizi, Impasse de Legarrea, Impasse d'Ospitalea, Impasse Urbizi, Impasse Uronttoa, Route de Pilota Plaza, Route de Villefranque (1001 et plus), Route des Cimes, Route Ibargoiti.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

36

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	SAINT-JEAN-DE-LUZ 13 BV	0001 - Mairie	Rue de la Baleine, Rue Jean Bague, Rue Vincent Barjonnet (du 06 à 9998 et du 07 à 9999), Impasse Chiquito de Cambo, Place du Collège, Rue de la Corderie, Rue Courtade, Rue Dalbarade (impaire), Rue Gabriel Deluc, Rue de l'Église, Rue Renau d'Elissagaray (impaire), Rue Etchegaray, Rue Etcheverrigaray, Place Maréchal Foch, Rue Gambetta (du 00 à 40 et du 01 à 69bis), Rue Garat, Rue Marion Garay, Boulevard Victor Hugo (du 00 à 18 et du 01 à 17), Rue Ibagnette, Quai de l'Infante, Rue de l'Infante, Rue du Quatorze Juillet, Rue Loquin (impaire), Place Louis XIV, Rue Mazarin, Rue du Midi (du 01 à 21), Rue Moco, Rue Abbe Onaindia, Rue du 17 Pluviose, Rue Rapatz, Place Maurice Ravel, Rue de la République, Rue Xanpun-Manuel Sein, Rue Saint Jacques (du 00 à 50 et du 01 à 49), Impasse Saint Jacques, Rue Saint Jean, Impasse Saint Jean, Rue du 4 Septembre, Rue Sopite (du 00 à 42 et du 01 à 25), Promenade Jacques Thibaud, Rue Tourasse, Rue de l'Y, Rue Chibau, Rue du Rivage, Rue Soeur Vincent, Place Charles Lebout, Rue Daguenet, Rue Etchebaster, Promenade de la Plage, Place Ramiro Arrue, Rue de la Providence, Rue St Martin, Rue Dargagnaratz, Rue du Bureau 001, Square Henri Dunant, Place des Corsaires, Rue du 08 mai 1945.	1er BV
			0002 - Cantine municipale	Rue Ahetz Etcheber, Rue Adrien Barnetche, Rue Biscarbidea, Rue Augustin Chaho, Rue Chauvin Dragon, Impasse des Écoles, Rue Renau d'Elissagaray (paire), Rue Mademoiselle Etcheto, Rue de l'Agent Fautous, Allée de Fleurs (du 00 à 08 et du 01 à 05), Rue Gambetta (du 42 à 9998), Rue du Maréchal Harispe, Rue de Hayet, Boulevard Victor Hugo (du 19 à 9999 et du 20 à 9998), Avenue Jaureguiberry, Avenue Labrouche, Impasse Augustin Lalague, Rue Landa Handi, Rue du Midi (du 00 à 9998 et du 23 à 9999), Rue du Midi Prolongée, Rue Ondicola, Boulevard du Commandant Passicot, Avenue des Pyrénées, Rue Saint Pierre et Miquelon, Rue Salagoity, Boulevard Thiers (du 00 à 14 et du 1 à 15), Avenue de Verdun, Square Jean Moulin, Impasse Pierre Apesteguy, Rue Pierre Garrouteigt, Rue Paul Mirande, Rue Martin Guilbeau.	
			0003 - Fronton	Rue Anderemarienea, Rue Vincent Barjonnet (du 00 à 04 et du 01 à 05), Avenue André Ithurralde (du 01 à 45 impaire), Rue de Belzunce, Rue Gaetan Bernoville (du 00 à 08 et du 01 à 05), Rue Cépé (paire), Passage Cépé, Impasse Cépé, Rue Coursic, Rue Dalbarade (paire), Avenue Dornaldeguy, Rue Duconte, Rue Dufourcq, Rue des Dunes, Avenue d'Etcheverry, Rue Gambetta (du 71 à 9999), Rue Paul Gelos (du 00 à 14 et du 01 à 9999), Rue de Haraneder, Rue Harguignenia, Impasse Harguignenia, Rue de Hirigoyen, Avenue Francis Jammes, Rue du Lac, Avenue Lamartine, Avenue Larreguy, Avenue Lohobiague, Passage Lohobiague, Rue Loquin (paire), Avenue d'Olabaratz, Avenue Pellot, Impasse Personnaz, Chemin du Phare, Rue de Sainte Barbe, Rue Saint Jacques (du 51 à 9999 et du 52 à 9998), Rue du Docteur Albert Schweitzer (paire), Rue Elise de Seze, Rue Sopite (du 27 à 9999 et du 44 à 9998), Boulevard Thiers (du 16 à 9998 et du 17 à 9999), Rue du Chevalier Van Bree, Rue Vauban, Square Elizaga, Promenade Féodor Chaliapine, Rue Henri et Pierre Dop, Rue de la mer, Rue Michel Le Basque, Allée Perkain, Place Pierre Etchebaster, Rue Vionnois, Place Caballero, Square Maréchal Juin.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

37

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	SAINT-JEAN-DE-LUZ 13 BV	0004 - Complexe sportif Ravel 0005 - Pole petite enfance Ichaca I 0006 - Pôle petite enfance Ichaca II 0007 - Camping municipal	Impasse Arbide, Rue Axular (du 00 à 20 et du 01 à 27), Rue Monseigneur Bellevue (du 00 à 08), Rue Ignace François Bibal (du 007 à 9999 et du 14 à 9998), Place Biscaye, Rue des Erables, Place d'Errobi, Rue Fargeot, Rue de la Gabarre, Rue du Docteur Albert Goyeneche (du 10 à 9998), Avenue de Habas (du 00 à 14), Rue Marcel Hiribarren (du 00 à 08 et du 01 à 09), Place du Labourd, Avenue Pierre Larramendy (du 00 à 20 et du 01 à 17), Avenue Grégorio Maranon, Rue des Marronniers, Rue des Ormeaux, Rue de la Rhune (du 00 à 30 et du 01 à 29), Rue Philippe Veyrin. Rue Axular (du 29 à 35), Chemin de Baillenia, Rue Monseigneur Bellevue (du 07 à 9999 et du 10 à 9998), Rue Ignace François Bibal (du 00 à 12 et du 01 à 05), Chemin Billitorte, Avenue de Bordaberry, Rue des Champs, Avenue de Chantaco (du 08 à 14 et du 11 à 25), Rue Choko Alde, Allée Gorena, Rue du Docteur Albert Goyeneche (du 00 à 08), Avenue de Habas (du 28 à 9998), Rue Marcel Hiribarren (du 10 à 9998), Avenue de l'Ichaca, Chemin Ithurbidea, Rue Ithur Baita, Rue Ithurrico Etchea, Rue du Professeur Renon, Vieille Route de Saint Pée (du 00 à 700), Rue du Docteur Paul Ricau (du 32 à 9998), Rue de la Clairière d'Ichaca, Allée Artzamendi, Rue Hegoalde, Place des frères Arrayet. Allée Aice Egoa, Avenue Anatol, Avenue Andenia, Rue Monseigneur Bellevue (du 01 à 05), Rue Chahatchenia, Allée des Chasseurs, Avenue Georges Clemenceau (du 00 à 24 et du 01 à 25), Avenue du Colonel de Coulomme (du 00 à 08 et du 01 à 21), Rue Danglade, Avenue de Habas (du 01 à 9999 et du 16 à 26), Rue Joachim de Haristeguy, Rue Marcel Hiribarren (du 11 à 9999), Allée du Sous Lieutenant Iribarne, Avenue Miau, Rue de Olazabal, Allée des Palombes, Rue Auguste Rousseu, Allée du Ruisseau, Allée des Tourterelles, Vieille route de Saint Pée (du 01 à 651), Impasse Yoko Lekua, Rue du Docteur Paul Ricau (du 09 à 9999 et du 14 à 30), Allée Haristeguy, Chemin de Saint Joseph. Chemin d'Aguerria, Rue des Artisans, Chemin de Bakarenea, Carrières Acotz, Chemin de Chibau, Chemin de Dolareta, Chemin de Duhartia, Chemin d'Erromardi (du 50 à 9998 et du 79 à 9999), Chemin de la Ferme, Chemin de Gassinenia, Rue de l'Industrie, Avenue de Jalday, Chemin de Kokotia, Chemin de Laharraga, Chemin de la Lande, Chemin Marimiquelena, Rue des Metiers, Chemin Miquelena, Rue Murillo, Avenue Napoléon III, Route d'Ostalapia, Chemin de Precha, Route Départementale 810 (du 402 à 9998 et du 405 à 9999), Rue Belharra Ex des Routiers, Rue Uhalden Borda, Route des Plages, Chemin de Mayarco, Chemin Behereco Etchea, Impasse Marimiquelena, Impasse de Beraun, Chemin Mendi Alde dit de Laharraga, Chemin Hil Harria, Chemin Chibau Berria, Chemin de Jaureguia, Chemin de Sederia, Chemin de Zulo, Chemin Zuhaitzi, Rue des Routiers, Chemin de Gaineko Bidea, Allée d'Antxeta, Chemin Ibilkaria, Chemin de Senix.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

38

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	SAINT-JEAN-DE-LUZ 13 BV	0008 - Ducontenia	Rue d'Archilua (du 00 à 20), Allée de Baratzeder, Avenue André Ithurralde (du 00 à 46 et du 47 à 109), Avenue du Bois, Allée Bordatchoa, Rue Cépé (impaire), Rue de Chanienia (paire), Avenue de Chantaco (du 00 à 02 et du 01 à 09), Avenue Delgue, Impasse du Bellay, Avenue Marie Duhart, Allée Dupont, Passage Ertchia, Impasse Etchebat, Allée des Fleurs (du 07 à 9999 et du 10 à 9998), Impasse des Fleurs, Rue Paul Gelos (du 16 à 9998), Impasse Geroa, Impasse Harria, Avenue Iduzkian, Avenue du Général Lambrigot (du 16bis à 9998), Avenue Louis le Grand, Rue de Moleressenia, Rue Michel Montaigne, Avenue de l'Océan (de 01 à 03), Rue Ortiz Adarra, Avenue de la Paix (paire), Avenue du Parc, Rue François Rabelais, Allée Ramuntcho, Allée Récalde, Allée Pierre de Ronsard, Rue de Sansu (du 00 à 34 et du 01 à 07), Impasse des Txistularis, Allée Xalbador, Allée Zubikoa, Rue du Docteur Paul Ricau (du 00 à 12 et du 01 à 07), Allée Soro Handi, Rue d'Urkia.	
			0009 - Ecole maternelle Urdazuri	Rue Elise Arramendy, Rue Axular (du 22 à 9998 et du 37 à 9999), Place Baillenia, Place des Basques, Avenue de Chantaco (du 16 à 9998 et du 27 à 9999), Rue d'Errobi, Place d'Espagne, Rue du Docteur Albert Goyeneche (impaire), Place de Guipuzkoa, Avenue de l'Irintzina, Avenue Pierre Larramendy (du 19 à 9999 et du 22 à 9998), Rue du Colonel de Laveaucoupet, Rue Mendi Alde, Place de Navarre, Place Port Nouvelle, Rue de la Rhune (du 31 à 9999 et du 32 à 9998), Place de la Soule, Place d'Urdazuri, Rue René Choquet, Allée de la Soule, Place d'Alava, Place de Basse-Navarre.	
			0010 - Salle polyvalente Kechiloa I	Chemin d'Ametzague, Chemin d'Irachabal, Avenue de Lahanchipia, Rue d'Urthaburu (paire), Route de Balcoin, Allée la Quieta, Rue Elvira Vines, Allée Juan Urteaga, Allée Elcano, Allée Léon Dongaitz, Rue Arrieta, Allée Charles Lebout, Allée René Lahetjuzan, Avenue Karsinenea, Chemin d'Arroka, Rue d'Artizarra, Impasse Jean Urruty, Allée Karzingo Borda.	
			0011 - Salle polyvalente Kechiloa II	Impasse Aice Hegoa, Avenue Argi Eder, Rue Maryse Bastie, Avenue André Ithurralde (48 à 9998 et du 111 à 9999), Rue Hélène Boucher, Chemin de Chingaletenea, Avenue Georges Clemenceau (du 26 à 9998 et du 27 à 9999), Avenue du Colonel de Coulomme (du 10 à 9998 et du 23 à 9999), Allée Curlinka, Impasse Errota, Allée Etchebiague, Rue Etxalde, Avenue Claude Farrère (du 00 à 146 et du 01 à 105), Allée Golitcha, Allée des Hirondelles, Chemin de Kechiloa, Impasse Kuluxka, Allée Mademoiselle Antoinette Lacarra, Rue Dominique Larrea, Avenue de Layats, Rue Lohitzun, Allée Oihan Ttiki, Pilota Plaza, Allée Pottoroa, Route Départementale 810 (du 00 à 400 et du 01 à 401), Rue d'Urthaburu (impaire), Allée des Vanneaux, Rue Jules Vedrines, Allée Ximista, Impasse Haritzak, Chemin de Gaineko Landa, Chemin de Behereko Landa, Allée de Peromenia, Allée Elgar, Rue de la ferme Dai Baita, Rue Denise Simonet, Allée de Layats, Rue Léonce Goyetche.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

39

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	SAINT-JEAN-DE-LUZ 13 BV	0012 - Jardin botanique 0013 - Gymnase Chantaco	Allée Dante Antonini, Rue d'Archilua (du 01 à 9999 et du 22 à 9998), Chemin de l'Atlantique, Allée Pierre Benoit, Rue Gaetan Bernoville (du 07 à 9999 et du 10 à 9998), Avenue Monseigneur Boyer Mas, Rue de Chanienia (impaire), Allée Chanteclerc, Avenue des Coccinelles, Allées Charles Colin, Chemin d'Erromardi (du 00 à 48 et du 01 à 77), Rue d'Euskara, Avenue Claude Farrère (du 107 à 9999 et du 148 à 9998), Avenue d'Ibignarry, Rue d'Iratzia, Rue Itsas Baster, Rue Itsas Mendi, Rue des Jardins de Millazka, Avenue du Général Lambrigot (du 00 à 16 et du 01 à 9999), Avenue des Libellules, Avenue Pierre Loti, Rue Georges Melies, Avenue de l'Océan (du 00 à 9998 et du 05 à 9999), Avenue D'Estienne d'Orves, Avenue de la paix (impaire), Rue Louis Paulhan, Rue de la Pile d'Assiette, Allée Perico Ribera, Avenue Edmond Rostand, Avenue Antoine de Saint Exupéry, Rue de Sansu (du 09 à 9999 et du 36 à 9998), Rue du Docteur Albert Schweitzer (impaire), Allée de la Source, Impasse des Vagues, Rue du Docteur Marie Thérèse Wauthier, Avenue de la Source. Chemin d'Anterenea, Route d'Ascain, Rue Rodolphe Caillaux, Chemin de Chantaco, Allée du Golf, Allée du Parc, Chemin de Samarin, Avenue du Maréchal Soult, Avenue Thion de la Chaume, Vieille route de Saint pée (du 653 à 9999 et du 702 à 9998), Chemin Malhos Baita, Allée Barrenechea, Allée Behereko Borda, Chemin d'Urtegi, Chemin Meriforenborda, Chemin Bordazahar, Chemin d'Errotazahar, Chemin de Basabeltz, Rue Alturan.	
6	64-26 Ustaritz-Vallées de Nive et de Nivelle	SAINT-PEE SUR NIVELLE 6 BV	0001 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki	Chemin d'Olaso : du n°27 au n°311, Rue de Gantxiki, Allée Gantxiki, Rue Ferreroenea, Rue Ademainea, Lotissement Dufau, Lotissement Gaztelu Zahar, Chemin Inarga : du n°21 au n°215, Rue Landaburua : tous le n°pair, Lotissement Landalulua, Rue Etxebertzea, Chemin de Lulua : impair : du n°33 au n°355, Chemin de Moxkoenborda, Impasse Tamburinenea Rue Karrikariso Bi, Rue Karrikariso, Lotissement Hiruak Bat, Chemin d'Harretxea, RD255 Route d'Arbonne : du n°18 au n°164 et du n°19 au n°295, Rue Karrika : du n°15 au n°217 et du n°26 au n°456, Rue Errota Alde, Place de l'Eglise, Rue de la Gendarmerie, Rue Butrun RD 918 Rue Ibarbidea : du n°16 au n°556 et du n°15 au n°679, Chemin d'Ibararte, Chemin de Titorategia, Chemin d'Hamilaga, Impasse Legarreta, Rue Legarreta, Chemin d'Urguri, Chemin de Zaldubia, Impasse Antzola, Chemin d'Antzola, Allée Larrun Ttipi, Chemin Larre Gurutzea, Route de Sare RD3 : du n°48 au n°166, n°169 et n°181, Chemin du Moulin d'Oilha, Chemin Kapera, Chemin Mendi Eder, Chemin d'Oilha, Chemin Gaxintoenea, Impasse Gaxintoenea, Allée Gaxinto gaina, Allée Altziburua, Chemin d'Urtxuri, Impasse Ithurraldea, Chemin de Traxanenea : n° pair.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

40

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	SAINT-PEE SUR NIVELLE 6 BV	0002 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki 0003 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki	Chemin de Molereuxenea, Impasse de Molereuxenea, Route de Sare RD3 : du n°1120 au n°3374 et du n°827 au n°3737, Route de Sare RD4 : du n°3824 au n°4030 et du n°3821 et n°3947, Chemin de Larrondoa, Chemin de Mirandakoborda, Allée Marguerie, Chemin de Donamartia, Chemin de Menta, Chemin d'Ortixenia, Chemin de Nekatoenea, Chemin de Murionea, Rue Suhalmendi, Impasse Mundarain, Rue Baigura, Chemin de Bixienborda, Chemin de Latxerietia, Chemin de Martienea, Chemin de l'Ecole, Chemin d'Elizamendi, Chemin Larçabalea, Chemin de Gaztainaldea, Chemin de Uhaldekoborda, Lotissement Olano, Impasse Tipultegia, Chemin de Kalinxoenea, Chemin de Katalinxoenea, Lotissement Arto Landa, Allée Goxoki, Chemin de Larralde, Chemin d'Armora, Allée Goantoenea, Impasse Goantoenea, Impasse Ibarbidean, Impasse Armora, Chemin Hiriartea d'Amotz, Impasse Sioya, Lotissement Kapera Alde, Impasse Xurienea, Impasse Gaztainbidea, Chemin de Xerrenda, Chemin de Kamieta, Chemin de Traxaenea : n° impair, Chemin de Maxalenea : n° pair, Chemin de Xuananea, Chemin de Xuoteguia, Chemin de Xatua, Route de Dancharia RD4, Chemin de Ziburukoborda, Chemin de Xamaldaikoborda, Route d'Ainhua RD305, Chemin de Biperrenborda, Chemin de Zorribenta, Chemin de Laputzagaraya, Chemin du Moulin de Cherchebruit, Chemin d'Ibarla, Chemin d'Haldunene. Route de Saint Jean de Luz RD918 : impair : du n°173 jusqu'à la limite d'Ascain – pair : du n°2752 jusqu'à la limite d'Ascain, Chemin Igel Karrika, Allée Esnaur, Impasse Igel Karrika, Rue Ibarola, Rue du Fronton, Chemin d'Aroztegia, Chemin de Bidartia, Lotissement Ganaenia, Chemin du Moulin d'Helbarron, Chemin Karrika Zaharra, Chemin d'Elhorga Chemin Uhartea, Chemin de Xanchinenea, Chemin de Martikonea, Chemin de Bordaxueniaburu, Chemin de Bordaxuenia, Route d'Errotenea, Impasse d'Errotenea Chemin d'Ihintz, Chemin Etxegaraia, Chemin de Lapitzea, Chemin d'Hiriartea, Chemin de la Bergerie, Chemin de Haitzea, Chemin d'Alfaroa, Chemin de Elbarron, Chemin d'Olhagaraia , Chemin du Fer à Cheval, Chemin d'Uronea, Impasse d'Uronea, Chemin d'Aldapa, Chemin de Goyetchea, Allée Bienvenue, Chemin d'Arotzabaita, Chemin de Serres, Chemin du Haut d'Olhagaraia, Impasse de Serres, Impasse Larrugin, Chemin de Larre Luzea, Chemin d'Olhaetxeberrikoborda, Chemin Alfarakoborda, Chemin de Lostenea, Impasse Zubiondoa, Chemin d'Heutia, Chemin de la Porcherie, Vieille route de Saint Pée RD307 : tous les n° impair – n° pair : du n°1914 jusqu'à la limite de Saint Jean de Luz, Chemin de Bazarun, Chemin de Samarin, Chemin Zuhaitzi, Chemin d'Ostalapea, Allée Bastida, Chemin de Jaiberrikoborda : n° impair : du n°33 au n°439, Chemin de Zaia : n°pair.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

41

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	SAINT-PEE SUR NIVELLE 6 BV	0004 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki 0005 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki	Route de Souraide RD918 : Pair : à partir du n°1410 – Impair : tous les n°, Chemin de Kamietakoborda : n° impair, Chemin Behola Berria, Chemin de Kapotenekoborda Chemin de Maxalenea : n° impair, Chemin de Xikitoenea, Chemin Kapotenea, Impasse Kapotenea, Rue Charles Cami, Promenade du Parlement de Navarre, Impasse Artxuria Impasse Errebi, Impasse Ibaneta, Impasse Ibantelli, Allée Aintzira gaina, Allée Mademoiselle Darricarrère, Rue Motxokoborda, Impasse Saiberri, Impasse Olhain, Impasse Iparla, Impasse Ekaitza, Impasse Kasko Alde, Impasse Azkua, Passage Artzamendi, Rue Artzamendi, Impasse Ureguia, Impasse Inta, Rue Xara, Rue Maldaxka, Rue Lapurdi, Rue Larrun Alde, Rue Iguski Alde, Impasse Iraztoki, Lotissement Oihamunt, Chemin Xabatenia, Chemin d'Ehaltzekoborda, Impasse Maldagora, Allée du Château, Chemin Inarga : n°2220 et 2364, Chemin d'Iringoinborda, Chemin de Limitetako Bidea RD89, Chemin de Leonenborda, Rue Oihanbidea : n° pair à partir du n°1870, Chemin d'Ahantzenbordako Gurutzea, Allée près du Bois, Chemin de Xurienborda, Chemin de Bidachuna. Rue de Errota Berria, Impasse Yalaria, Impasse Lizardia, Zone artisanale Lizardia, Chemin de Lizardia, Impasse de Biscaye, Impasse de l'Alava, Impasse de Guipuzkoa, Impasse de la Navarre, Route d'Ahetze RD855 impair et pair jusqu'au n°1136 non inclus, Allée Latsarria Chemin de Jaiberria, Impasse Okindegia, Chemin de Puttuenea, Impasse de Puttuenea Allée Mendi Bixta, Chemin de Mikelategia, Impasse de Mikelategia, Allée Sorberri, Chemin de Oihanetxeberria, Route de Saint Jean de Luz RD918 : n° pair : du n°74 au n°1176, Chemin Xoxotartea, Rue Bilanoa, Allée Soulhaya, Impasse Agur Deneri, Chemin d'Ibarrondoa, Impasse Ibarrondoa, Allée Bigarrena, Impasse Itzulia, Impasse Arkazketa, Impasse du Labourd, Impasse de la Soule, Chemin Saint Jean, Allée Egurra Aintzina, Allée Artzirin Tiki, Chemin d'Artzirin : n° impair jusqu'au n°875 non inclus, Chemin Ihintzia, Allée Alabena, Lotissement Mikelenia, Chemin Irigointxoenea, Lotissement Etcheverry, Impasse Zelaia, Allée du Camping Goietxea, Chemin de Kikerrenea, Chemin de Pettikenborda, Vieille route de Saint Pée RD307 : n° pair : du n°8 au n°1470, Chemin d'Uhaldia, Chemin du Petit Bois, Chemin de Hirionberria, Allée Jaiberrikobordaburu, Chemin de Jaiberrikoborda : tous les n° pair – n° impair : du n°1467 au n°2085, Chemin d'Olano Bidaxuna, Impasse Bastienkoborda.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

42

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz-Vallées de Nive et de Nivelle	SAINT-PEE SUR NIVELLE 6 BV	0006 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki	Chemin de Akerreta, Chemin de Lulua pair, Chemin Barraka, Place 1609, Allée Ihintza Leku Chemin d'Ehaltze, Rue Karrikarte, Chemin de Larrebura, Impasse Sorro, Impasse Oihanburua, Impasse Mahastia, Chemin de Xurienbeherea, Chemin de Motxoberria, Impasse Harrobi, Chemin Inarga : tous les n° pair sauf n°2220 et n°2364 – n° impair : à partir du n°217, Chemin d'Olaso : tous les n° pair – n° impair : à partir du n°607, Chemin de Leunenea, Rue Landaburua : n° impair, Chemin Dolhareberria, Allée Akertegaraiburu, Allée Ibargaraia, Chemin d'Ixabelenea, Chemin d'Akertegarai, Route d'Ahetze pair à partir du n°1136, Chemin d'Artzirin pair et impair à partir du n°875, Allée Bixta Eder, Chemin d'Erebea, Chemin d'Arosenea, Chemin de Mikenborda, Chemin de Dolarekoborda, Chemin de Lulua : n° pair, Route d'Arbonne RD255 : n° impair : du n° 1071 au n°5163 – n° pair : à partir du n°420, Chemin d'Etxegarai, Impasse Larrun Bixta, Impasse Hiriberria, Chemin d'Istilartea, Chemin d'Iratzea, Allée Zerumuga, Impasse Haizean, Chemin d'Orgabidea, Rue Oihan Bidea RD3 : tous les n° impair et pair jusqu'au n°1754 inclus, Chemin de Larregia, Impasse de Teilaria, Chemin de Teilaria, Chemin d'Hergarai.	
5	64-13 Nive-Adour	SAINT-PIERRE D'IRUBE 5 BV	0001 - Groupe scolaire BASTÉ-QUIETA, 9 rue Candele 0002 - Salle multimedia - Mairie Bureau centralisateur 0003 - Salle polyvalente du groupe scolaire d'Ourouspoure 0004 - Mur à gauche	Allée Angely, rue Arnaud Detroyat, allée Arto Landa, place du Basté, rue du Basté, allée Bihotza, allée Bordenave, rue Candelé, allée Dussart, place Gilbert Desport, esplanade Henri Toulet, impasse Hillans, rue Hiriarte, rue des Hirondelles, allée Ildoa, chemin Jupiter, avenue du Labourd, allée des Magnolias, rue Marie Garay, place des Mésanges, impasse du Parc, allée des Platanes, allée des Silex. Rue Ametzondo, route Baratahegi, rue Bartaburu, rue de la Barthe, avenue de la Basse Navarre, allée Colonel Fagalde, rue Erdian, allée Errekaldea, chemin Espérance, allée Goxa Leku, chemin de Haizeihera, rue Heldu, allée Irumendi, allée Jean-Claude Guérobé, chemin Lanot, allée du Lavoir, rue Léger, allée Malda Ttipia, rue Mi-côteau, impasse Oihantto, rue Penttoka, avenue Portou, Plaza Berri, rue Tichené, impasse Ttipia, allée de Trentin, rue Urruti. Rue Artzamendi, rue Bel Air, chemin de la Cale, route impériale des Cimes, rue des Ecoles, chemin de la Forge, allée Gisu Labea, rue Harpea, rue Harria, chemin Harrixuria, route Hillans, allée Iguzki Eder, chemin Kurutze, impasse Kurutze, Impasse Kusirenea, chemin Larreta, rue Larrun, rue Lohitzun, rue Mendixka, impasse Monjolostegui, rue Mondarrain, allée Pekada, chemin Sareta, rue Uralde, rue Urgain, rue Urruzpuru, chemin d'Urthoa, impasse Errepiraluze, chemin Agerria. Rue Alminoritz, rue Borda, allée des Cerisiers, chemin d'Escoutepluye, rue Etxerruti, Hardoy, allée Harretxe, rue Harrobi Alde, allée de Harotzaenea, allée Hegoalde, allée Hiriberri, rue Hitze, rue Iguzkian, allée Masounette, allée des Mimosas, allée Oiharzabal, allée du Parc des sports, rue Phago Alde, allée Salvat Hardoy, avenue de la Soule, allée du Tennis, rue Zaldizka, chemin Baratzaleku, rue Erdiko, rue Gailurrondo, chemin Histe.	2ème BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

43

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-13 Nive-Adour	SAINT-PIERRE D'IRUBE 5 BV	0005 - Ecole maternelle Ourouspoure 2 rue des Ecoles	Chemin d'Artaga, chemin Barbera, chemin de la Borde, chemin Etamendia, chemin de Galharreta, Chemin de Lakuluzea, Chemin de Larreburu, allée Larregia, chemin de Losté, route de Mentaxuri, chemin de Mispirakoitz, impasse Ainhara, avenue Ametz Lurra, chemin de Bardos, rue de Basahuntz, allée des Bouvreuils, rue de Castelnau, allée des Ecureuils, Allée Gau Ainara, avenue Harrokan, chemin Joantoenea, rue Kurutxeta, impasse Larrepunta, allée Malda Gora, chemin Marixuri, chemin Mastuluzea, impasse Mendi Alde, avenue Oihan Argi, chemin Pentze Alde, impasse des Pins, chemin de Sagardia, allée des Sources, impasse Urtegi, Impasse Munoa, allée Othomono, chemin Pentze Gaina, côte de Losté, chemin Oihana, chemin Gaineko.	
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	SARE 2 BV	0001 - Salle LUR BERRI, à proximité de la mairie 0002 - Salle LUR BERRI, à proximité de la mairie	Quartiers la Place, Ihalar, Istilart, Lehembiscay, et le quartier Lizuniaga complété par les électeurs des lieux-dits Saint-Ignace et Aldagaraya. Quartiers Zualmendi (sauf électeurs des lieux-dits Saint-Ignace et Aldagaraya), Elbarrun, Sainte-Catherine, Ohalde, Ventas, Bordes, Lizarieta.	1er BV
5	64-13 Nive-Adour	URCUIT 3 BV	0001 - Maison pour tous, 1er étage 0002 - Rez de chaussée de la mairie	Délimité par la route du Bourg côté pair et la route de Chatorteguy : bourg d'Urcuit (pair), rue Ducourneau, route du Bourg (pair), chemin Aguerria, impasse Aguerria, impasse Nolanahika, route d'Urt (coté pair), chemin Limisague, chemin Asserol, chemin Mendiboure, rue Errekaldea, chemin Etchebehere, chemin Etcheneki, Rue Bixta Eder, impasse Bixta Eder, impasse Birueta, rue Birueta, chemin Mendy, impasse Eyherra, rue Eyherra, impasse Pierre Ory, rue Pierre Ory, rue Iguzkitan, impasse Urgatza. Délimité par la route du Bourg côté impair et la route de l'Adour côté pair : bourg d'Urcuit (impair), place Sallaberry, route du Bourg (impair), chemin Haramboure, rue Kurutxaldea, chemin Haran, impasse Pascoto, impasse Erdialde, chemin Pascoto, route d'Urt (coté impair), rue Barbateguy, chemin Pinaquy, chemin Heyder, chemin Ibarria, rue Bidartea, chemin La Bourgade, chemin Artiguenave, chemin des 5 cantons, chemin Elichagaray, chemin Iholdy, chemin Istiart, chemin Landart, chemin Linague, chemin Mendibil, chemin Oxobia, chemin Salagaray, route de l'Adour (paire), chemin du Port, chemin Arrambide, chemin Comexa, chemin Bordenave, chemin Mousteguy, port d'Urcuit.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

44

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-13 Nive-Adour	URCUIT 3 BV	0003 - Centre socioculturel	Délimité par la route de Chatorteguy dans son intégralité à savoir côté pair et impair et la route de l'Adour côté impair : route de Lahonce, chemin Olhet, chemin Landaboure, chemin Churrieta, impasse Ur Alde, rue Ur Alde, chemin Myosotis, chemin Harretche, chemin Venelle, route de Bayonne, chemin Pouton, impasse du Halage, chemin des Salines, route de l'Adour (impair), chemin Sitoiz, route de Chatorteguy, chemin Filon, chemin Eyheralde, chemin Latxalde, route du Moulin, impasse Hirigaray, rue de Zelaia, chemin Intxaurreondo, Rue Zelaigune.	
6	64-10 Hendaye-Cote Basque-Sud	URRUGNE 9 BV	0001 - Mairie 0002 - Béhobie Résidence Intzuralde – Bâtiment B 25, rue du Capitaine Pellot 0003 - Ecole de Socoa	Rue Alturian, Place Antoine d'Abbadie, Rue Bakean, Rue Bernard de Coral, Chemin Bidezaharra, Rue Chandiru Baïta, Rue Clément Laurencena, Rue d'Aguerria, Chemin d'Arragarai, Place de la Mairie, Rue de l'Abbé Cachenaute, Allée de Sagardia, Place de Sulzbach, Rue Diturbide, Rue Dongaitz Anaïak, Rue d'Urtubie, Hameau Ituriluxea, Rue Iturri Luxea, Rue J.B. Elissamburu, Résidence Kochepe, Rue Landa Luzean, Allée Landaburu, Rue Larrun Bixtan, Rue Mendi Alde, Rue Mendi Bista, Rue Mendiko Karrika, Rue Nandor Vagh Weimann, Rue Plazan, Rue Posta, Place René Soubelet, Rue Sokoeborda, Rue Sokorri Alde, Allée Tobeen, Rue Xoko Alde, Rue Xokoan, Rue Xori Kanta. Rue Apeztegiko Karrika, Hameau Arroenia, Quartier Béhobie, Hameau Bidassoa, Rue Charles Pucheu, Rue d'Aldapa, Rue d'Arrobia, Route de Artzainkoborda, Chemin de Béhobie, Chemin de Bittola, Chemin de Dongochenborda, Chemin de Erreka, Rue de Fatxipi, Chemin de Ihartze, Impasse de la Conférence, Route de la Glacière, Impasse de la Redoute, Route de l'Eglise, Rue de l'Eglise, Place de l'Eglise, Rue de l'Île des Faisans, Chemin de Maillarenea, Rue de Maillarenea, Rue de Margueri Zahar, Route de Margueri Zahar, Chemin de Margueria, Chemin de Oriokoborda, Chemin d'Erreka, Croix des Bouquets, Allée des Chasseurs, Route d'Hendaye, Rue d'Ibidox, Chemin d'Itsengabe, Route d'Orio, Rue du Capitaine Pellot, Rue du Patronage, Rue du Trinquet, Quartier Haicabia, Rue Henri Bascou, Rue Intzurako Karrika, Rue Iturbidea – Pausu, Rue Larrekokarrika, Allée Legaralde, Rue Maillarenea, Chemin Miguelchoenborda, Chemin Pattar Bidea, Impasse Ur Xoko, Rue Urbidexka. Quartier Calitcho, Rue d'Ametz Luzea, Chemin d'Aminzenea, Chemin de Bizargorri, Rue de Calitcho, Chemin de l'Atalaya, Rue de l'Untxin, Rue de Socoa, Rue Denak Batean, Rue des Ecoles, Place des Ecoles, Place Frantxa, Impasse Gaineko Landa, Impasse Goy Untxin, Chemin Juantcho Baïta, Rue Kattalin Aguirre, Chemin Kauterabaïta, Quartier Socoa, Allée Ur Alde, Place Ur Alde, Allée Xokoburu, ZAC de l'Untxin.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

45

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-10 Hendaye-Cote Basque-Sud	URRUGNE 9 BV	0004 - Ecole d'Olhette 0005 - Posta 0006 - Ecole primaire du bourg 0007 - Ecole maternelle du bourg	Impasse Ahurtittiki, Impasse Ancho Baïta, Chemin Arrega Bidea, Impasse Biak Ina, Col d'Ibardin, Impasse d'Ahurtibehere, Chemin d'Andresbaïta, Chemin d'Arragaraikoborda, Chemin d'Ascain, Chemin d'Axarritipi, Chemin de Anxosemebaïta, Chemin de Aprendiztegia, Chemin de Azkainbaïta, Chemin de Beherekoborda, Route de Belcha Baïta, Chemin de Bulantenea, Chemin de Corroal Baïta, Chemin de Domingobaïta, Chemin de Erramundegia, Chemin de Ganabaïta, Chemin de Harginbaïta, Chemin de Harginxumebaïta, Chemin de Jolimon, Chemin de Jolimon de Haraneder, Chemin de Kixoenekoborda, Chemin de la Douane, Chemin de Larreburu, Chemin Larrekobidea, Chemin de Mantubaïta, Chemin de Martikotbaïta, Chemin de Mentaberri, Chemin de Minabaïta, Chemin de Nekatoenea, Chemin de Predoenia, Chemin de Xearbaïta, Allée de Xuanaborda, Chemin des Landes, Route d'Ibardin, Place d'Olhette, Route d'Olhette, Impasse du ruisseau d'Ibardin, Erreka Karrika, Eskolabidea, Chemin Gainekoborda, Allée Herboure, Quartier Herboure, Martxuka Karrika, Chemin Menta, Allée Menta, Mugurdi Bidea, Quartier Olhette, Chemin Xearbaïta. Chemin Arroilaberri, Chemin Auzkinenborda, Chemin Borda Berri, Chemin de Arroilabaïta, Chemin de Bardos Baïta, Chemin de Berruetakoborda, Route de Biriadou, Chemin de Biskarrian, Chemin de Bordaberri, Chemin de Bordaxuri, Chemin de Bortuste, Chemin de Chirinchen, Chemin de Chumebaïta, Chemin de Courlecou, Chemin de Etxezahar, Chemin de Fagoa, Chemin de Gazteluberri, Chemin de Goyetchea, Chemin de Gure Chokoa, Chemin de Ihursu, Chemin de Ihursukoerota, Chemin de Iturribaïta, Chemin de Landatxoa, Chemin de Lizarreskoborda, Chemin de Mikelxobaïta, Chemin de Oihanbehère, Chemin de Oihanburu, Chemin de Oxabiakoborda, Chemin de Petrusenborda, Chemin de Samson, Chemin de Ttanttobaïta, Chemin de Ttipibaïta, Chemin de Uhaldea, Chemin de Unamendi, Chemin de Urbeltza, Chemin de Xorrotegi, Route du Calvaire, Route du Filtre, Impasse Errepera, Chemin Iguzkiagueria, Laminen Xendera, Quartier Mendi Choko, Allée Oyhangaray, Chemin Pasalecu. Baratzeko Bidea, Lotissement Boutran Zahar, Chemin de Camieta, Allée de Camieta, Allée de Mariolabaïta, Allée des Tilleuls, Lotissement Galtzaburu, Rue Galtzaburu, Impasse Kexilo, Allée Loretan, Mahastiko Bidea, Rue Pierre Bouvet de Théze, Lotissement Rodrigo, Impasse Rodrigo, Allée Veyrin. Chemin d'Agerrenborda, Chemin de Apezerreka, Chemin de Betrienea, Chemin de Bixikenea, Chemin de Ganaenea, Chemin de Harluxea, Chemin de Hirigoïnborde, Route de la Carrière, Chemin de la Carrière, Chemin de Laburrenea, Chemin de Lakeleku, Hameau de Larrea, Chemin de Larretxea, Chemin de Lurberri, Chemin de Malaxenborda, Chemin de Martikotgain, Allée de Oihangaray, Chemin de Oiharzabalgaraï, Chemin de Peroxbaïta, Chemin de Postaenea, Rue de Suhatchipi, Chemin de Suhibar, Chemin de Suhigaray, Chemin de Xekalebaïta, Chemin d'Etzan, Chemin d'Etzan Borda, Allée Ekialde, Allée Etche Handi, Rue Guillaume Saint Martin, Impasse Haitz Pean, Lotissement Haristegi, Rue Jean Fourcade, Mendibileko Bidea, Rue Notre Dame de Socorri, Impasse Ortuzarena, Chemin Paretako Bidea, Chemin Saint Martin, Rue Suhatchipy, Chemin Suhibarkoborda, Chemin Teillatubaïta, Vieille route d'Espagne, Rue de Xapelbaïta.	

46

46

46

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

47

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	USTARITZ 8 BV	0004 - Hiribehere Salle Bilgune - 147 place Bilgune 0005 - Herauritz Salle Auzobaita – Place du Fronton 0006 - Herauritz Salle Auzobaita – Place du Fronton 0007 - Arrauntz Salle Erdiko Etxea - 84 route du Fronton 0008 - Arrauntz Salle Erdiko Etxea - 84 route du Fronton	Au sud : Impasse de Birgailenea, Landes de Birgailenea Au nord : ruisseau de Legarrekoa, route de Belharitza A l'ouest : ruisseaux de Birgailenea et Lukuko A l'est : route de Belharitza, Côte de Malkarra Au sud : chemins de Mendiburua, Narbea, Buztinkarrika, route de Haltya Au nord : rivière de La Nive, commune limitrophe d'Arcangues A l'ouest : commune limitrophe d'Arcangues A l'est : ruisseau d'Antzarrako Au sud : route de St Pée, chemin de Harroia Au nord : chemins de Mendiburua, Narbea, Buztinkarrika, route de Haltya A l'ouest : communes limitrophes d'Arcangues et St Pée sur Nivelle A l'est : ruisseaux d'Antara, Xubixketa, Untzilarre Au sud : chemin de Leihorondo, rue de Hiribéhère Au nord : rivière La Nive A l'ouest : rue de Hiribéhère, route d'Inthartateak, chemin d'Intha, route d'Ustaritz A l'est : rivière La Nive Au sud : ruisseaux Lukuko, Birgailenea, Mentaberri, lieu dit Heraitzeko Landak et Heraitzeko Domenak Au nord : rue de Hiribéhère, route d'Inthartateak, chemin d'Intha, route d'Ustaritz A l'ouest : ruisseaux Zubichketa, Antzara A l'est : lieu dit de Bokatena, Arkia, Lukuya, ruisseau de Legarrekoa	
5	64-13 Nive-Adour	VILLEFRANQUE 2 BV	0001 - Maison pour tous	chemin Aitaxuri, chemin Alixtaua, impasse Alzueta, chemin Bahunenea, chemin Bartzenea, chemin Basladia, chemin Bellegarde, chemin Bellevue, chemin Borda, chemin Bordaberria, chemin de la Gare, chemin de la Zone Artisanale Duboskoa, chemin Larraldia, chemin de l'Isle de la Carrière, chemin de Mila, route de Saint-Pierre-d'Irube, chemin de Toki Eder, chemin des Salines, chemin du Quartier Bas, route d'Ustaritz, chemin Errepiako Karrika, chemin Eskola Ondoa, chemin Essustebeherea, chemin Essustia, chemin Hartiz, chemin Hiruberri, chemin Ikelarrea, chemin Ikelarberria, chemin Ilailaenea, chemin Ioanarrena, chemin Irrumberia, chemin Ixelenea, , chemin Jauregiberria , chemin Jauregizahara, chemin Kurutzeta, chemin Lapikarenea, chemin Larrepunta, chemin Larrepunta Gaina, chemin Maitoenea, chemin Mendiberria, chemin Mendigaina, chemin Mikeluberria, chemin Oihamburua, chemin Oihan Bazter, chemin Oihanondoa, chemin Oyambideberria, chemin Oyambideberria, chemin Oyambidia, chemin Poyloa, chemin Poyloberria, chemin Prosta, chemin Sallenave, chemin Salpidia, chemin Soulach, chemin Xastrenea, chemin Xurruta.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

48

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-13 Nive-Adour	VILLEFRANQUE 2 BV	0002 - Réfectoire scolaire	Chemin Agerria, chemin Aldapagaina, chemin Amaruenia, chemin Amaruenia Barne, chemin Apestegia, chemin Apezetxea, chemin Aranzeta, chemin Arkozillaenea, chemin Asaria, chemin Bakoitzaenia, chemin Barberaenea, chemin Bazteretxea, chemin Bertrantoenea, chemin Bidegaina, chemin Bizarbelxenea, chemin Buztingorria, chemin de la Borde, chemin de la Lande, chemin de l'Eglise, route départementale 257, route des Cimes, chemin Dorategia, impasse du Lotissement Vivier, chemin Elizaberri, chemin Elizondo Tiki, chemin Elizondoa, chemin Etxebertzea, chemin Etxe Nozia, chemin Gaztemendia, chemin Hargin Karrika, chemin Hariagaraia, chemin de Hegi Alde, chemin Herrixka Lore, chemin Hiriberria, chemin Iguzkibelar, chemin Kapotenea, chemin Karrikarteia, chemin Kostabeherea, chemin de Landakobidea, chemin Lantegia, chemin Larramendea, rue Mendiburua Hegoalde, rue Mendiburua Iguzkialde, rue Mendiburua Iparralde, chemin Mendigain, chemin Motzotegia, chemin Munukenea, chemin Pagoalde, chemin Pagolako Borda, chemin Perexumbehere, chemin Porrotegia, chemin Sendoaenea, chemin Xaiberrikoborda, chemin Zamorategia, chemin Zelaia, chemin Zubieta.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

1

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-14 Oloron-Sainte-Marie-1	ACCOUS 2 BV	0001 - Mairie 0002 - Ecole de Lhers	Bourg d'Accous - quartier Jouers, route Nationale. Hameau de Lhers.	1er BV
4	64-14 Oloron-Sainte-Marie-1	ANCE-FEAS 2 BV	0001 - Mairie Féas 0002 - Mairie Ance	Ancienne commune de Féas. Ancienne commune d'Ance.	1er BV
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	ARUDY 2 BV	0001 - Salle Espalungue, 34 rue Baulong	Allée de Sépé, allée des Carriers, avenue d'Ossau, avenue des Ecoles, avenue des Pyrénées, chemin d'Anglas, chemin de Bordedela, chemin de Camanere, chemin de Derapart, chemin de Florence, chemin de la Borde, chemin de la Debarade, chemin de Lataillade, chemin de Manaut, chemin de Medalou, chemin de Pouts, chemin des terrès, impasse de Garroc de Plou, impasse de la Scierie, impasse de Listo, impasse de Saint-Paulit, impasse de Terradas, impasse des tanneurs, impasse du Lamizou, impasse du Turoun de Blingue, impasse Laprade, impasse Malarode, impasse Messier, route d'Iseste, route de Bescat, route de Buzy, route du Bager d'Arudy, rue Caillaou Marrou, rue Campagne, rue d'Anéou, rue d'Arrious, rue d'Aspe, rue d'Espalungue, rue de Daran, rue de Jugist, rue des Arcizettes, rue de l'Azerque, rue de la Pachère, rue de la Plaine, rue de la Vallée, rue de Larroun, rue de Laüs, rue de Peyraget, rue des Escurets, rue des fours à chaux, rue du Bager, rue du Caoü, rue du Docteur Juppé, rue du Gave, rue du Parc National, rue Poey Maou, rue du Rey, rue du tennis, rue du Touya, rue de la Pène de Plou, rue St Michel.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

2

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	ARUDY 2 BV	0002 - Salle Espalungue, 34 rue Baulong	Chemin de la Debeze, impasse du lavoir, impasse du Pourtalet, impasse du stade, impasse du canal, place de l'Hôtel de Ville, place de la halle aux fromages, place de la halles aux Grains, place de la Pomme d'Or, place du Carribot, place du Foirail, rue Barcajou, rue Baulong, rue Baymale, rue Bersaout, rue Boucheix, rue Carnot, rue Cazadaban, rue d'Arros, rue de l'Eglise, rue de la Gare, rue Martouré, rue des Bouleaux, rue des Edelweiss, rue des Iris, rue des Jonquilles, rue des Lilas, rue des Rosiers, rue des Sablières, rue des Sorbiers, rue des Tilleuls, rue des Troènes, rue du 19 mars 1962, rue du Château, rue du Couvent, rue du Moulin, rue du Pont Germe, rue du Pont Neuf, rue du Pourtalet, rue Ducrest, rue Escoubet, rue Hondaa, rue Lacazette, rue Lapasseigt, rue Lavigne, rue Mayos, rue Pouré, rue Robert Barran, rue Saint-Gaudens, rue Sassoubre, rue Tilhou, rue Trey, rue du Pic d'Ossau, rue Bero Bisto.	
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	CARRESSE- CASSABER 2 BV	0001 - Mairie de Carresse 0002 - Mairie de Cassaber	Carresse. Cassaber.	1er BV
4	64-12 Montagne Basque	CHERAUTE 2 BV	0001 - Marie 0002 - Ecole du Hameau	Bourg. Hameau.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

3

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-14 Oloron-Sainte-Marie-1	LANNE-EN-BARETOUS 2 BV	0001 - Mairie 0002- Ecole de Barlanes	Bourg de Lanne. Hameau de Barlanes.	1er BV
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	LARUNS 2 BV	0001 - Mairie Laruns 0002 - Eaux Chaudes Maison Communale	Bourg de Laruns. Quartiers Gabas, Artouste, Fabrèges et Goust.	1er BV
3	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	LASSEUBE 2 BV	0001 - Maison pour Tous 0002 - Maison pour Tous	Quartiers de : Larriugrand, Brana, route de Lacommande, Sedze, chemin des Crêtes, Labagnère, Rey. Lembeye, Houratate, Laring, Côte blanche, route d'Oloron, Vic de Baigt, Dagué, chemin de Salut, Bourg.	1er BV
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	LOUVIE-JUZON 2 BV	0001 - Mairie 0002 - Ecole Pedehourat	Bourg de Louvie-Juzon. Hameau de Pédestarres et Hameau de Pédéhourat.	1er BV
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	LOUVIE-SOUBIRON 2 BV	0001 - Mairie	Bourg de Louvie-Soubiron.	1er BV

4

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	LOUVIE-SOUBIRON 2 BV	0002 - Les Echartes - Mairie annexe	Quartier des Echartes de Louvie-Soubiron.	
4	64-12 Montagne Basque	MAULEON 3 BV	0001 - Mairie 0002 - Ecole de la Haute Ville	Centre Ville : Les Allées : rue Jean Baptiste Heugas, rue du Jeu de Paume, rue Arnaud de Maytie, place de la Liberté, rue du Pic d'Orhy, rue Pasteur. Centre Rive droite : Rue du Fort (jusqu'à Candau des 2 côtés), rue Victor Hugo, rue Labat. Licharre : Rue Jauréguiberry, rue d'Iraty, rue René Coty, rue de Guernika, Hameau de Licharre. Saint-Jean : Cité Saint-Jean, rue Jeanne d'Arc, rue de la Station, zone Industrielle, Lotissement Gorre, rue Matelas, rue Edmond Rostand, rue Mendililia, rue de la Fontaine Saint-Jean, rue du Frère Alban, rue d'Ahusky, rue Arnaud Aguer. Tréville : Avenue de Tréville, rue de la Commanderie. Navarre : Rue de la Navarre, rue d'Aragon, rue de Guipuzcoa, rue de la Biscaye, rue de Bertereche, rue du Labour. Haute Ville : Rue Augustin Chaho, rue Jeanne Bidégain, rue Arthez Lassalle, rue Etchegoun, rue des Déportés, rue Ramuntcho, rue de Béla, rue Francis Jammes, rue du Fort (depuis Bordachar), rue du Moulin. Belzunce : Avenue de Belzunce jusqu'au Pont, rue Jean Jaurès. Eppissemorde : Avenue du Stade, rue des Evadés de France, rue Casamajor de Planta, rue Maurice Ravel, rue Maréchal Leclerc, rue Louis Barthou, rue de la 2me D.B, avenue de Belzunce (depuis le pont). Hameau Haute Ville : depuis Daviton, depuis Goya, depuis Jeanjean, depuis Apeche.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

5

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-12 Montagne Basque	MAULEON 3 BV	0003 - Ecole Basse Ville	Centre Rive Gauche : Rue Jeanne de Sibas, rue du Saison, rue Sponde, rue des Frères Barenne, boulevard Gambetta, cité Louis Béguerie, place de la Résistance, rue Alsace Lorraine. Pyrénées : Boulevard des Pyrénées, rue René Elissabide, rue Auguste Althabe, rue de l'Hippodrome, rue du Vert Galant, rue de la Sablière, rue de la Paix, cité du Midi, rue Bérard, rue Adrien de Souhy, rue Charles de Gaulle, rue Saint Exupéry, rue de Lattre de Tassigny, rue Auger de Miramont, lotissement Mendi Alde, rue des Lauriers.	
4	64-15 Oloron-Sainte- Marie-2	OLORON- SAINTE-MARIE 16 BV	0001 - Mairie 0002 - Gap Xavier Navarrot 0003 - Maternelle Xavier Navarrot 0004 - Centre social "La Haut" 0005 - Ecole Labarraque	Place Clémenceau, Gabarn, place Amédée Gabe, place Gambetta, rue Jéliotte, rue des Ourtigous, rue Palassou, rue Pémartin, place de de la Résistance, route de Pau. Rue Charles Baudelaire, rue des Fontaines, rue Henri IV, rue Moulinaire, rue Navarrot, rue de Sègues. Cité Bedat, rue Camou, rue du Coq, rue Gassion, avenue de Goès, avenue de Lasseube, rue Marcel Pagnol, avenue de Précilhon, rue Jacques Prévert, rue Ambroise Bordelongue, rue Théophile de Bordeu. Rue d'Aspe, rue d'Aspe prolongée, rue du Biscondeau, rue Centule, rue des Chevaux, rue Cujas, place des Cordeliers, rue Dalmais, rue Labarraque à droite à/c du 12 Bis, à gauche à/c du 69 rue des Monts, place St-Pierre, place Minjoulet plus partie de la rue Labarraque. Rue Ampère, rue du Balaitous, rue Louis Barthou, rue Basse, rue du Capitaine Jean-Pierre, rue de la Filature Forbaigt, rue des Gaves, rue Justice, rue Palou, rue de l'Union, place du Tribunal, rue des Bains, rue Labarraque, à droite du n° 2 au 12Bis, à gauche du n° 1 au n° 69.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

6

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	OLORON- SAINTE-MARIE 16 BV	0006 - Salle Révol 0007 - Ecole St Cricq - Salle d'étude 0008 - Ecole St Cricq - Cantine 0009 - Ancienne Mairie 0010 - Ecole de Pondeilh maternelle 0011 - Ecole Pondeilh Gap 0012 - Ecole de Legugnon - Salle de motricité	Rue Rocgrand, rue du Gouverneur Général Bordes, impasse Marcel Loubens, avenue Sadi Carnot, place du Gl de Gaulle, avenue Despourrins, avenue Alfred de Vigny, rue de la Poste, rue de la Fraternité, rue Carrérot, rue Révol, place de Jaca, place Mendès France, lot Carrérot, avenue du 4 Septembre, avenue Charles Moureu, avenue de la Gare. Rue Adoue, rue de la Hourquette, rue Tivoli, rue Auguste Peyré, rue Georges Messier, rue Bernadotte, rue du Pic d'Anie, rue du Douanier Rousseau, avenue St-Cricq, impasse St-Cricq, rue Bernard d'Aureilhe. Rue Gaston de Foix, avenue Jean Jaurès, rue Georges Brassens, rue Pierre Daguerre, impasse Pierre Daguerre, rue du Soleil, rue des Oustalots, Bacarau, rue Darré Coqué, rue Jean Monet, rue Léon Blum, rue Joseph Vigneau, rue Edouard Hériot. Rue d'Arbore, rue des Barats, rue Casamayor Dufaur, rue de la Cathédrale, place de la Cathédrale, rue Chopin, rue Mozart, place des Oustalots, impasse Philippe Veyrin, rue St-Grat, impasse des Barats, rue Jacques Dyssort, avenue Tristan Derème, rue des Trams. Avenue de Lattre de Tassigny, avenue du Gl Loustaunau Lacau, rue Jean Moulin, route de Bayonne, rue Lespy, rue Léo Lagrange. Chemin de Barbé, rue Jean Bonnemason, rue Albert Camus, rue Francis Jammes, avenue des Lilas, rue du 11 Novembre, rue Jules Supervielle, bld Henri Laclau, rue des Edelweiss, rue du 8 Mai, ZAC des Pyrénées. Au Nord et à l'Est, le gave d'Oloron, au Sud emprise SNCF jusqu'au départ de la rue du 14 Juillet, rue du 14 Juillet côtés pair et impair (y compris l'impasse Victor Hugo) jusqu'à la limite entre les Section A et BE du plan cadastral. Limite entre les Sections AC et BE du plan cadastral jusqu'au chemin de Légugnon, chemin de Légugnon côtés pair et impair jusqu'à l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny jusqu'à la voie communale n° 23 (les électeurs de l'avenue de Lattre de Tassigny votant au 10ème bureau), route Nationale n° 636 jusqu'à la commune de Moumour (les côtés pair et impair de cette route étant compris dans le 12ème bureau), à l'Ouest limite avec la commune de Moumour.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

7

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	OLORON-SAINTE-MARIE 16 BV	0013 - Lycée J. Supervielle 0014 - Ecole de St-Pee 0015 - Ecole du Faget 0016 - Ecole de Soeix	Lotissement du Pic d'Arlas, Lagravette, rue Honoré Baradat, rue Pierre Brossolette, rue des Cimes, rue Pierre et Marie Curie, boulevard du Lycée, rue Simin Palay, rue de la Pistole, rue Maurice Ravel, rue St-Exupéry, rue des Basques, rue du Corps Franc Pomiès. Ruisseau la Miellotte, puis ruisseau Lamielle jusqu'à la commune d'Agnos, limites avec les communes d'Agnos, Ance, Feas, Esquiule et Moumour. Limites avec les communes de Cardesse, Monein et Goes, Voies communales n°28, 2 et 29, Limites avec les communes d'Estos et de Ledoux. Limites avec les communes d'Escout, Herrère, Ogeu les Bains, Buziet, Arudy, Escot, Lurbe Saint Christau, Eysus, Gurmençon et Bidos jusqu'au chemin départemental 238. Limite entre les Sections C1 et C2 du plan cadastral. Le gave d'Ossau jusqu'à la commune d'Escout.	
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	SALIES-DE-BEARN 5 BV	0001 - Mairie, place du Bayaa	Avenue Gabriel Graner, Avenue du Maréchal Leclerc, Boulevard du Général Lanabere, Boulevard Laclabote, Boulevard Saint-Guily, Chemin du Canal, Chemin Laquerette, Chemin de Lasplantes, Chemin du Laügt, Cours du Jardin Public, Impasse Argenton, Impasse Camy, Impasse Carrerot, Impasse des Fontaines Fleuries, Impasse Lassègue, Impasse Latourette, Impasse Oustau Dou Saleys, Impasse de Talleyrand-Périgord, Impasse des Vignerons, Lotissement Ronsard, Passage des Jurats, Passage des Marchés, Passage Oustau Dou Saleys, Place du Bayaa, Place du Bignot, Place du Général de Gaulle, Place Jeanne d'Albret, Place de la Mude, Place du Temple, Place de la Trompe, Quai du Saleys, Rue des Anciens Combattants de l'AFN, Rue Argenton, Rue des Bains, Rue Bourg Vieux, Rue du Canal, Rue Cauhapé, Rue de l'Église, Rue Elysée Coustère, Rue des Evadés de France, Rue Félix Pécaut, Rue de la Fontaine Salée, Rue du Griffon, Rue des Jurats, Rue du Lavoir, Rue Loumé, Rue de la Mairie, Rue Monseigneur Alexandre Darricades, Rue Pont Mayou, Rue du Moulin, Rue Orbe, Rue Paul Jean Toulet, Rue du Pont Neuf, Rue des Puits Salants, Rue Saint Vincent, Rue Saint-Martin, Rue du Saleys, Rue du Sanglier, Rue de la Tannerie, Rue du Temple, Rue de la Trompe, Rue des Voisins.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

8

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	SALIES-DE-BEARN 5BV	0002 - Ecole La Fontaine - Place du Temple 0003 - Ecole La Fontaine - Place du Temple 0004 - Mairie, place du Bayaa	Avenue Al Cartero, Avenue Corps Franc Pommies, Avenue du Docteur Dufourcq, Avenue de la Gare, Avenue des Salines, Boulevard de Baillenx, Chemin du Bocage, Chemin du Bois, Chemin de Braques, Chemin des Camélias, Chemin Chrestia, Chemin de Clèdes, Chemin de la Clouque, Chemin de Coulagué, Chemin de Coulomme, Chemin de la Fontaine Soubré, Chemin de la Gare, Chemin de Guiroch, Chemin du Haoü, Chemin du Herre, Chemin Labère, Chemin de Labiste, Chemin Laborde, Chemin de Lamourelle, Chemin de Lanabère, Chemin Lanot, Chemin de Lartigue, Chemin de Latitote, Chemin de Layrotte, Chemin de Leougarou, Chemin de Lys, Chemin de Mailhos, Chemin de Palaure, Chemin le Père, Chemin de Prusse, Chemin de Salinis, Hameau de Bretagne, Impasse Arribourdès, Impasse du Chinanou, Impasse du Herre, Impasse de Coulomme, Impasse Mosquéros, Impasse de la Source, Place Alexandre de Coulomme-Labarthé, Route de Bayonne, Rue Claude Debussy, Rue Georges Bizet, Rue Maurice Ravel. Chemin de l'Arrioule, Chemin de Bahuque, Chemin de Beigmau, Chemin de Bellecave, Chemin du Beroy, Chemin de Cabané, Chemin de Cartouigt, Chemin de Coustère, Chemin de Gritcholles, Chemin de Guilhemas, Chemin de Haüguernes, Chemin de Lagisquet, Chemin de Laulhier, Chemin de Laurent, Chemin Louvigné, Chemin de Mür, Chemin du Padu, Chemin Pouyenne, Chemin de Saübotte, Chemin de Timouthé, Impasse du Chaïs, Impasse Colibri, Impasse Jeanne d'Arc, Impasse Lasbordes, Impasse Loustau, Impasse Maupas, Route d'Oraàs, Route d'Orion, Route de Sauveterre, Rue Bellecave, Rue Catherine de Bourbon, Rue Colibri, Rue des Jardins. Avenue des Docteurs Foix, Chemin de Baix, Chemin de Beigpregoune, Chemin Belair, Chemin Bergeras, Chemin de Bernata, Chemin Bordes, Chemin de Bouneciane, Chemin de Caumia, Chemin de Cerisé, Chemin des Granges, Chemin Haülong, Chemin de Haussecame, Chemin de Labarthé, Chemin de Labiotte, Chemin de Lacau, Chemin Lahitte, Chemin de Lascrouts, Chemin de Lembeye, Chemin Lescarbours, Chemin Loreak, Chemin Nolibos, Chemin de Panstencq, Chemin du Renard, Chemin de la Roume, Chemin de Saint Pé, Chemin du Touroun, Chemin du Tourounet, Impasse Bau, Impasse Beausoleil, Impasse du Château d'Eau, Impasse des Granges, Impasse Pécotch, Impasse Persilhou, Impasse du Renard, Place de la Galère, Route des Antys, Route de l'Hôpital d'Orion, Route d'Orthez, Rue du Château d'Eau, Rue du Général Koenig, Rue Larroumette.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

9

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	SALIES-DE- BEARN 5 BV	0005 - Ecole La Fontaine - Place du Temple	Avenue de la Concorde, Avenue des Pyrénées, Avenue Jean Baptiste Lacoarret, Avenue de la Trinité, Avenue de la Tuilerie, Boulevard des Arènes, Bld de Paris, Chemin d'Anti-Puyou, Chemin l'Arrayade, Chemin de Barranque, Chemin Barrière, Chemin de la Bergerie, Chemin de Cazaux, Chemin de Crabitain, Chemin du Château, Chemin du Domecq, Chemin de Pouyeau, Chemin Royal, Chemin Saint-Joseph, Chemin Sérempouy, Chemin de Serre-Caûte, Hameau des Clématites, Impasse l'Arrayade, Impasse Charles Nogaret, Impasse de l'Hermitage, Impasse Pécaut, Impasse Sérempouy, Lotissement Tilhet, Route de Puyoo, Rue du Bosquet, Rue du Château, Rue Cubaine, Rue du Docteur Charles Nogaret, Rue de Kérino, Rue Saint-Joseph.	
4	64-12 Montagne Basque	VIODOS- ABENSE-DE- BAS 2 BV	0001 - Salle multi- activités de Viodos 0002 - Maison pour tous (Abense-De- Bas)	Section de Viodos. Section d'Abense de Bas.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

1

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-02 Artix et Pays de Soubestre	ARTHEZ-DE-BEARN 2 BV	0001 - Mairie Nord 0002 - Mairie Sud	Partie nord de la commune délimitée par l'axe de la voie principale Est-Ouest : Chemin départemental n° 275 dit de Loubieng à Arthez, route de Gouze, chemin départemental n° 233 dit d'Arthez à Lescar jusqu'à l'embranchement du chemin départemental n° 263 dit d'Arthez à Artix, chemin départemental n° 263. Les électeurs domiciliés sur le côté Nord de cet axe sont rattachés à ce bureau de vote n°1. Partie sud de la commune délimitée par l'axe de la voie principale citée pour le 1er BV. Les électeurs domiciliés sur le côté sud de cet axe sont rattachés à ce bureau de vote n°2.	2nd BV
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	ARTIGUELOUVE 2 BV	0001 - Mairie - Salle du conseil municipal 0002- Mairie - Salle bleue	Route du Pont de Lescar ; Route de Laroin ; Lotissement du Vert Galant ; Résidence Georges V – Domaine Saint Michel ; Route de Mourenx ; Chemin Mauba ; Cité des mimosas ; Avenue de l'Ancienne Gare ; Avenue du Chateau ; Lotissement Vignes ; Impasse des Rosiers ; Chemin du Stade ; Chemin du Moulin ; Chemin du Puits ; Chemin dit de Herran ; Chemin du Chateau ; Chemin Paletou ; Impasse Gidza ; Lotissement Chateau Thierry ; Lotissement Le Castel ; Chemin du Champ Perdu ; Chemin du Bedat ; Chemin Junqua ; Chemin Pehau ; Chemin du Seigneur Loup Bergon ; Lotissement Loup Bergon ; Impasse Eugène Hug ; Lotissement Les Barthes ; Lotissement Les Chevreuils ; Lotissement de la Juscle. Avenue du General Ducournau ; Chemin Matachot ; Chemin Paille ; Chemin de la Mairie ; Place de la Mairie ; Chemin des Ecoles ; Lotissement du Piqueur ; Chemin du Piqueur ; Chemin du Bourg ; Chemin Biroulet ; Impasse des Tilleuls ; Chemin Larrieu ; Chemin Penaule ; Impasse Clos Penaule ; Route d'Aubertin ; Chemin Duran ; Chemin du Cinquau ; Chemin Lansolles ; Impasse Lansolles ; Chemin Bernadou ; Chemin Loustau ; Chemin Salaberthe ; Impasse Salaberthe ; Chemin de l'Artillerie ; Chemin de la Fontaine d'Ogeu ; Route des Pyrénées ; Chemin du Benou ; Chemin Guillou ; Chemin Pelou ; Chemin Puyade ; Chemin Baylot ; Chemin de la Juscle ; Chemin de Saint Faust ; Chemin d'Artiguelouve.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

2

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-02 Artix et Pays de Soubestre	ARTIX 4 BV	0001 - Mairie - Salle du conseil municipal 0002 - Ecole élémentaire Jean Moulin 0003 - Ecole élémentaire Jean Sarrailh - Avenue de Suzon 0004 - Ecole maternelle Jean Sarrailh - Rue de Fourticot	Limite Est de la commune jusqu'à l'Avenue de Cescou, Avenue de Cescou (côté pair à compter du n°108) traversée de la rue des Rossignols, intersection Chemin Bellevue avec rue du Castérot, chemin Manaud, rue du Lavoir, rue du Stade (côté pair à/c n°200, côté impair à/c n° 199), depuis la rue du Stade (côté pair n°200) jusqu'à l'intersection de la rue Kulor et de l'avenue de la République, de l'intersection de la rue Kulor et de l'avenue de la République jusqu'au rond-point Simin Palay, de l'intersection avenue de la République avec la rue du Pic de Midi, traversée du Bld Rhin et Danube, traversée de la rue de la Gare, traversée de la voie ferrée pour rejoindre le chemin du Lac, du chemin du Lac jusqu'à l'intersection avec le chemin de Castaig. Côte de Pondix depuis l'intersection avec l'impasse du Pic d'Anie, chemin de Pédelahore, coteau au dessus du chemin Bouheben, rue Bié Cabe (du n°2 au 20, du 1 au 77), rue Caup (côté pair), avenue de Cescou (du n° 2 au 106, du n° 1 au 105), route délimitée par le rond-point l'Orée du bois à l'intersection des chemins de Bellevue et rue du Castérot, Côte de Castérot, traversée de la rue du Stade (du n° 2 au 198, du n° 1 au 197), rue de Kulor (côté pair), avenue de la République, rue du Pic du Midi, rue du 34ème RI, traversée du Bld Rhin et Danube, traversée de la rue de la Gare, traversée de la voie ferrée pour rejoindre le chemin du Lac (côté pair, du n°1 au n° 159), chemin du Moulin. Rue de Fourticot (côté pair), rue de la Bié Cabe (côté pair n° 22 et suivants), rue Caup (côté impair), avenue de Cescou (côté impair n°107 et suivants). Le Coteau : traversée de l'avenue d'Arthez de Béarn (côté impair n°379 et suivants - côté pair n°336 et suivants), le Coteau au dessus du chemin privé "chemin Bouheben", rue de la Bié Cabe n°79 et suivants, rue de Fourticot (côté impair).	1er BV
2	64-17 Ouzom, Gave et Rives du Neez	ASSON 2 BV	0001 - Préau Ecole primaire d'Asson 0002 - Préau Ecole primaire d'Asson	À l'ouest de l'axe nord sud CD35 et CD36 CD 36 numéros impairs, rue des Pyrénées N° impairs CD 35 numéros pairs, rue de la Bastide N° pairs A l'est de l'axe nord sud CD35 et CD36 CD 36 numéros pairs, rue des Pyrénées N° pairs CD 35 numéros impairs, rue de la Bastide N° impairs	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

3

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-27 - Vallées de l'Ousse et du Lagon	BENEJACQ 2 BV	0001 - Salle du fronton - Place de la mairie 0002 - Salle du fronton - Place de la mairie	Chemin Cami Bieilh, Chemin Cami Nau, Chemin Darré Lacaze, Chemin des Arroutis, Chemin des Cantanes, Chemin privé Marie-Christine, Impasse des Cantanes, Impasse de l'Isarce, Impasse de la Gelaque, Impasse de Pépé, Impasse des Edelweiss, Impasse des Magnolias, Impasse des Perbeils, Impasse Diane, Impasse du Cami Nau, Impasse du Charpentier, Impasse du Monbula, Impasse du Moule de Jaut, Impasse du Pré du Roy, Impasse du stade, Impasse la Clé des Champs, Lotissement Darre Simoun, Route de Coarraze, Rue Bellevue, Rue des Aguts, Rue des Lanots, Rue des Pyrénées du n°42 coté pair et n°63 côté impair au rond-point du super U direction Nay, Rue de la Plaine, Rue Diane, Rue du Marcadau, Rue du Moulin, Rue du stade, Rue Georges Clémenceau, Rue Jean-Baptiste Bégarie, Rue Monplaisir. Chemin des Angles, Chemin des Arribets, Chemin des Barcanous, Impasse de L'Estibete, Impasse des Arribets, Impasse des Artigues, Impasse des Barcanous, Impasse des Barraux, Impasse des Bruyères, Impasse Camors, Impasse des Fougères, Impasse du Lagon, Impasse du Lombré, Impasse Lamartine, Impasse Notre-Dame, Impasse du Germinis, Impasse du Mondragon, Place de la Bacoue, Place de la République, Rue Bernadotte, Rue d'Ossau, Rue Darré Carlou, Rue de l'Aubisque, Rue de la Bacoue, Rue des Artigues, Rue des Bouleaux, Rue des Bruyères, Rue des Chênes, Rue des Mimosas, Rue des Pyrénées du n°40 coté pair et 61 côté impair à la sortie la Commune en direction de Labatmale, Rue des Violettes, Rue du Gabizos, Rue du Lombré, Rue du Pic du Midi, Rue du Somport, Rue du Soulor, Rue du Tourmalet, Rue du Vignemale, Rue Emile Zola, Rue Henri IV, Rue Jean Mermoz, Rue Lamartine, Rue Notre Dame, Rue Pasteur, Rue Sully, Rue Victor Hugo.	
1	64-08 Billère et Côteaux de Jurançon	BILLERE 11 BV	0001 - Hall de l'Hôtel de Ville 0002 - Groupe scolaire des Marnières - salle A 0003 - Groupe scolaire des Marnières - salle B	Route de Bayonne (du 37 à la fin) et (du 60 à la fin), impasse Lacassagne, rue Jeanne Lassansaa, rue Mauboules, rue du Mohédan, chemin Transversal, rue du Pressoir, chemin Vieux, chemin des Vignes, rue de la Mairie, impasse de la Mairie, rue du Piémont, rue du Sabotier, rue des Sarments, rue de la Treille, allée des Sarments, avenue de la République, rue Virgilio Pena Cordoba. Rue Antoine de Bourbon, rue Caplanne, rue de l'Eglise, rue Forster, avenue Gaston Phoebus, allée du Rond Point, impasse Saint-Laurent, avenue du Baron Séguier, route de Bayonne (du 0 au 46), rue Henri IV, allée Miss Hutton, rue Jean-Jacques Rousseau. Avenue Béziou (du 1 au 15), rue du Lys, rue des Marnières, rue F. Mistral, avenue de Verdun, rue Vignau, rue de l'Ayguette, rue Claverie, rue des Muses, rue Ronsard, rue de Navarre, allée du Midi.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

4

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-08 Billère et Coteaux de Jurançon	BILLERE 11 BV	0004- Groupe scolaire Lalanne - salle A 0005 - Groupe scolaire Lalanne - salle B 0006 - Groupe scolaire Lalanne - salle C 0007 - Groupe scolaire Lalanne - salle D 0008 - Groupe scolaire Lafitte - salle A 0009 - Groupe scolaire Lafitte - salle B 0010 - Groupe scolaire de la Plaine Rue du Puymorens	Rue Beauséjour, avenue Béziou (17 à la fin), avenue du Château d'Este (côté pair du 2 au 48) (côté impair du 1 au 39), allée des Chênes, rue Clair Soleil, rue Jules Ferry, rue Gensemin (côté pair du 2 au 26) (côté impair du 1 au 37), rue Laplace, rue Laprade, allée des Marnières, avenue Parc Résidence, rue des Tamaris, rue Montilleul. Rue du Baron d'Este, rue du Bois d'Amour, avenue du Château d'Este (50 au 70 bis) (41 à la fin), rue Francis Jammes, impasse Nord, rue du Paradou, rue des Pâquerettes,, impasse Roumendarès, rue Schweitzer, impasse Sud, rue du Gai Savoir, rue de la Pléiade, Terrasse d'Este, avenue Saint-John Perse, avenue Lalanne, esplanade Vandenberghe, rue Léo Lagrange. Rue d'Alençon, rue Louis Barthou, rue de Caen, Rue de Garine, rue P. Laplante, rue Gensemin (28 à 58) (39 à 73), rue Pasteur, avenue de la Résistance, rue des Rosiers, rue de Rouen, Rue Saint-Lo, rue Paul Jean Toulet, place Normandy, avenue de Lons (du 36 au 56 et du 19 au 99). Rue du Lacaouï , chemin Barraqué, impasse Bellevue, avenue Bellevue, clos Bellevue, rue François Coli, rue Claude Debussy, rue du Fronton, place Jules Gois, rue Guynemer, rue d'Iraty, avenue Jean Jaurès, impasse de Ligne, rue Nungesser, avenue du Pic d'Ossau. Rue Albert Camus, place Canadel, allée de Cavalaire, rue Pierre et Marie Curie, rue de Galas, place du Lavandou, avenue de Lons (2 au 34), rue des Frères Lumières, impasse Pilar, passage du Rayol, place de Sanary, rue Pilar, rue Saint-Exupéry, avenue du Tonkin, rue Mongelous, rue Beauregard. Impasse Barrau, impasse du Béarn, rue Bon Accueil, allée Bon Accueil, rue des Chênes, rue Lafitte, allée Bernard Lafitte, rue du 8 Mai 45, rue du 11 novembre, avenue Jean Mermoz, rue des Pyrénées. Allée des Boutons d'Or, rue de l'Aspin, rue de l'Aubisque, rue des Bouleaux, allée des Camélias, rue des Courreaux, rue Olympe de Gougues, rue de la Gravière, rue des Mimosas, impasse Honset de Domec, rue des Prés, rue du Puymorens, impasse des Roses, rue de la Saligue, rue du Somport, rue du Soulor, rue du Tourmalet, rue des Tulipes, rue des Violettes, allée des Coquelicots, rue de l'Orée du Golf, allée des Champs, rue des Fougères, rue des Érables, rue du Baron de Longueil, rue Joe Lloyd, rue des Lilas, rue des Buis.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

5

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-08 Billère et Coteaux de Jurançon	BILLERE 11 BV	0011 - Groupe scolaire Mairie	Route de Bayonne (du 1 au 35), Route de Bayonne (du 48 au 58), rue de l'Abbé Grégoire, rue du Corps Franc Pommiès, rue Georges Bourguignon, rue du Golf, impasse de la Plaine, rue de la Plaine, impasse Sarrance, rue Françoise Héritier, impasse Odeau, place François Mitterrand, impasse du Canal, rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz, chemin Latéral, impasse de la Linière, impasse Clos Henri, rue Faraday, rue Volta, rue des Entrepreneurs, impasse Néderpeld.	
2	64-20 Pau-3	BIZANOS 5 BV	0001 - Pôle Culturel « Daniel Balavoine » Avenue de l'Europe	Allée des cerisiers, allée des eaux vives, Avenue de la Marne, Avenue de l'Yser, Avenue Léon Heid, Chemin Léon heid, Impasse de la Marne, Impasse de Verdun, Impasse Gallieni, Place de la Victoire, Place Gambetta, Rue de la Concorde, Rue de la Mairie, Rue de la Victoire, Rue de l'Avenir, Rue de Verdun, Rue du Gave, Rue Georges Clémenceau, Rue Gallieni.	1er BV
			0002 - Pôle Culturel « Daniel Balavoine » Avenue de l'Europe	Rue Pasteur (jusqu'à l'intersection de l'avenue de l'Europe), Rue Victor Hugo, Rue Lamartine, Impasse des Lavandières, Avenue des Lavandières, Avenue du Béarn, Rue d'Aspin, Rue Saint Basil's, Rue d'Ossau, Place du Général de Gaulle, Rue du 8 Mai 1945, Rue des Deux Rives, Allée des Dignes, Allée de l'Arriu.	
			0003 - Pôle Culturel « Daniel Balavoine » Avenue de l'Europe	Rue René Olivier, Impasse de la Châtaigneraie, Rue Adrien Camy Peyret, Rue Maréchal Leclerc, Rue Pasteur (côté impair à partir du n°51), Rue Pasteur (côté pair à partir du n°32), Avenue de l'Europe, Rue de l'Aragon, Place du Maréchal Joffre, Avenue Albert 1er, Avenue des Pyrénées, Impasse du Tanat, Chemin Laborde, Impasse Matachot, Chemin des Vignes, Chemin Henri IV, Rue Maréchal Foch ((jusqu'à l'intersection de l'avenue de la République), Impasse de la Fontaine, Rue Sully, Allée Sully, Rue de Navarre.	
			0004 - Pôle Culturel « Daniel Balavoine » Avenue de l'Europe	Allée du Hondais, Avenue de la République, Rue Maréchal Foch (coté impair à partir du n°39), Rue Maréchal Foch (coté pair à partir du n°42), Allée de l'Ousse, Impasse du Bois, Chemin de la Hiadère, Clos Cante l'Ousse, Allée du Hameau, Route d'Idron, Chemin Courtiade, Allée de Gascogne, Chemin des Cambets, Allée des Cambets, Rue de l'Ousse, Rue du Labadie, Allée du Labadie, Allée des Augas, Impasse Mal Foch, Rue du Pic du midi, Rue des Frères Couste, Avenue des Cimes, Chemin du Hourat, Allée du Gabizos.	

6

6

6

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

7

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-23 Pays de Morlaàs et du Montanérès	BUROS 2 BV	0001- Mairie 0002 - Groupe scolaire	Ouest de la RD 222 Est de la RD 222	1er BV
2	64-27 Vallées de l'Ousse et du Lagoin	COARRAZE 2 BV	0001 - Salle des fêtes Place du Centre 0002 - Salle des fêtes Place du Centre	Avenue Carmel Lasportes; Avenue de la Gare; Chemin de Hourcade; Chemin de Labat; Rue de la Palmeraie, Place des Anciens Combattants, Avenue Charles de Gaulle, Impasse Charles Péguy, Rue Tournier, Rue de Teinturerie, Impasse Pierre Sémard, Rue de l'Industrie, Rue du Commerce, Rue des Métiers, Rue de l'Artisanat, Rue des Huchers, Lotissement des Asphodèles, Chemin du Cami Bieilh; Chemin Monplaisir; Impasse Beau Soleil; Impasse des Lilas; impasse du Dr Calmette; Place de la Mairie; Route de Bénéjacq; Route de la Montjoie; Route de Montaut; Rue Carrérot; Rue Charles Péguy; Rue d'Albret; Rue de Bénéjacq; Rue de la Gare; Rue de la Paix; Rue de l'Astazou; Rue de l'Estibette; Rue des Ebénistes; Rue des Lauriers; Rue des Lilas; Rue des Pyrénées; Rue d'Espagne; Rue du Docteur Calmette; Rue du Gabizos; Rue du Stade; Rue Georges Clémenceau; Rue Jean Duhourcau; Rue Joliot Curie; Rue Louis Barthou; Rue Maurice Ravel; Rue Mme de Miossens; Rue Pierre Brossolette; Rue Pierre Sémard. Chemin Carrère ; Chemin Darré Loustau ; Chemin de Courtière ; Chemin de la Métairie ; Chemin de la Souque ; Chemin de la Trabette ; Chemin de Lescudé ; Chemin de Lombre ; Chemin de Nabarra ; Chemin de Plaüs ; Chemin Debat Castayre ; Chemin des Arribets ; Chemin des Coustalats ; Chemin des Serres ; Chemin d'Escaraude ; Chemin du Bedat ; Chemin du Lanot ; Chemin Pascau ; Côte de Peyrouset ; Impasse du Lanot ; Impasse des Serres ; impasse des Vieux Chênes ; Lotissement de l'Isarce ; Place Henri IV ; Route de Pontacq ; Route de Saint-Vincent ; Rue Darré Castet ; Rue de la Résistance ; Rue des Coustous ; Rue des Eglantines ; Rue des Rosiers ; Rue des Tisserands ; Rue Gambetta ; Rue Henri IV ; Rue Jean Jaurès ; Rue Léo Lagrange ; Rue Pasteur ; Rue Raymond Arnaud ; Rue Saint-Vincent ; Rue de l'Aubisque ; Rue du Soulor ; Rue du Lagoin ; Impasse de la Chênaie ; Lotissement Loubère ; Lotissement Lou Baradat ; Place de la salle des fêtes.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

8

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-17 Ouzom, Gave et Rives du Neez	GAN 6 BV	0001 - Maison pour tous	Allée Georges-Brassens, Avenue des Pyrénées (n° 10 à 64), Impasse Auguste-Renoir, Impasse du Lurien (impair), Impasse Gaston de Foix (pair), Impasse Georges Brassens (impair), Impasse l'Arrayo, Impasse Pablo-Picasso, Impasse Victor-Galos, Place de la Quillère (impair), Rue Aliénor-d'Aquitaine, Rue Boris-Vian, Rue Carrerot, Rue d'Ossau (n° 67 à 148), Rue de Dissez, Rue de la Marbrerie (pair n° 2 à 4), Rue de Pebe (pair), Rue des Castors (n° 2 à 5), Rue du Broca (n° 1 à 30), Rue du Jaout, Rue du Palas, Rue Gaston-de-Foix, Rue Georges-Brassens, Rue Jacques Brel (n° 1 à 11), Rue Jacques-Prévert, Rue Marguerite-de-Navarre, Rue Pierre de Marca (n° 23 à 62).	1er BV
			0002 - Maison pour tous	Avenue d'Aspe (n° 3 à 35), Avenue des Camélias, Avenue des Pyrénées (n° 2 à 7), Avenue du Commandant Cazendres, Avenue Henri IV (impair n° 3 à 19), Chemin d'Aliou (impair n° 11 à 69), Chemin de Maubec, Impasse du Bosquet (pair), Impasse Sully, Lotissement Domaine de Lus, Lotissement Lagouarde, Place de l'Eglise, Place de la Mairie (impair n° 15 à 53), Route de Nay, Rue d'Albret (impair), Rue d'Ossau (n° 2 à 68), Rue de Foulou, Rue de Goubern, Rue de la Marbrerie (impair n° 1 à 3), Rue de la Prairie, Rue de la Teulere (impair n° 1 à 17), Rue de Lassoule (impair), Rue de Rizan (pair), Rue des Berges du Neez, Rue des Castors (pair n° 6 à 10), Rue des Lilas, Rue des Mimosas, Rue des Tilleuls, Rue du Broca (pair n° 2 à 14), Rue du Clabetou, Rue du Neez (pair n° 2 à 2), Rue Maubec, Rue Pierre de Marca (n° 1 à 40), Rue Saint-Georges, Rue Tristan-Derème.	
			0003 - Maison pour tous	Avenue d'Aspe, Avenue de la Gare, Avenue Henri IV (n° 2 à 63), Chemin d'Aliou (pair n° 2 à 36), Chemin de Beroussat, Chemin de Carrat, Chemin de Gaspé (pair), Chemin de Haut de Laborde, Chemin de la Ribere, Chemin de Lacau, Chemin de Loustaunau, Chemin de Mesplet (n° 14 à 59), Chemin de Pehau (impair), Chemin du Mont Doré, Impasse de la Roseraie, Impasse des Frenes, Impasse des Hêtres, Impasse des Lauriers, Impasse des Pensées, Impasse des Rosiers, Impasse du Gabizos, Place de la Mairie (impair n° 1 à 9), Route de Gelos, Route de la Chapelle de Rousse (n° 10 à 93), Route de Pau, Rue Bel-Air, Rue de Corisande, Rue de la Teulere (pair n° 2 à 6), Rue de la Villefranche, Rue des Carolins, Rue des Érables, Rue des Violettes, Rue du Chêne, Rue du Gros Manseng, Rue du Neez (impair n° 1 à 5), Rue du Padoin, Rue du Petit Manseng (impair).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

9

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-17 Ouzom, Gave et Rives du Neez	GAN 6 BV	0004 - Maison pour tous	Avenue des Pyrénées (n° 66 à 78), Chemin Barthes de Bassoues, Chemin d'Aliot, Chemin de Bayard (pair), Chemin de Becaas, Chemin de Berdoulou, Chemin de Caoubious (pair), Chemin de Casabonne, Chemin de Coupet, Chemin de Courbet (pair), Chemin de Guiempau, Chemin de Labau, Chemin de Lamanet (n° 5 à 22), Chemin de Lannegrand, Chemin de Lapaguere, Chemin de Larousse, Chemin de Lasbachottes (pair), Chemin de Latapy (pair), Chemin de Magendie, Chemin de Mirassau (impair), Chemin de Nassaris, Chemin de Penen (pair), Chemin de Rebenacq, Chemin de Renoir (n° 1 à 44), Chemin de Sabatou, Chemin du Merce, Chemin du Vieux, Moulin (pair), Chemin Lacau, Impasse d'Iraty, Impasse d'Issarbe (impair), Impasse des Escurets, Impasse du Visaurin, Impasse Paul-Cézanne, Impasse Saint-Georges, Impasse Xavier-Fondeville, Quartier Couloume, Route d'Oloron (du début de la voie au n° 3952), Route de Rébénacq, Rue d'Ansabere, Rue des Bains, Rue du Corisande, Rue du Pic d'Anie, Rue du Pic d'Arlas, Rue Jacques Brel (n° 13 à 24), Rue Léo-Ferré.	
			0005 - Maison pour tous	Allée d'Espagne, Chemin Barthes de Bassoues, Chemin d'Escoubet, Chemin de Bernathaur, Chemin de Bibendot (impair), Chemin de Bourie, Chemin de Cicabat, Chemin de Haute-Rive (pair), Chemin de l'Oubangui, Chemin de Larroude, Chemin de Lus (pair), Chemin de Mesplet (n° 1 à 90), Chemin de Miqueu, Chemin de Pesclop, Chemin de Peyroulan (impair), Chemin de Renoir (pair n° 60 à 64), Chemin de Serrot, Chemin de Soulagnet (pair), Chemin de Theze (pair), Chemin des Chevreuils, Chemin des Crêtes (pair), Chemin du Carrat, Chemin du Flamand (pair), Chemin du Haourat, Chemin du Haut de Laborde, Impasse des Acacias, Impasse des Bergeronnettes, Impasse des Bouvreuils, Impasse des Chardonnerets, Impasse des Mésanges, Impasse des Rouges-Gorges, Impasse du Manoir, Lotissement Domaine de Lus, Quartier Bastarrous, Route de la Chapelle de Rousse (n° 111 à 334), Route de Laroin, Route de Lasseube, Route de Saint Faust (pair), Rue des Acacias, Rue des Passereaux, Rue du Brougnat, Rue du Lac.	
			0006 - Ecole de Haut de Gan	Chemin d'Ilos, Chemin de Barradat, Chemin de Cams, Chemin de Castagnet, Chemin de Castaing (impair), Chemin de Couralet, Chemin de Cours-Huste, Chemin de Guillon, Chemin de Jamin (pair), Chemin de l'Hoste, Chemin de la Chapelle, Chemin de Labégorre, Chemin de Lamanet (n° 52 à 320), Chemin de Lapassade (pair), Chemin de Line, Chemin de Louisot, Chemin de Mariet-Petit, Chemin de Moustrou, Chemin de Nebout (pair), Chemin de Nougère, Chemin de Tillet (impair), Chemin de Tourrucou, Chemin de Udée, Chemin de Ussau, Chemin du Brouca, Lotissement Domaine de Lus, Place Oustalots, Quartier Couloume, RN 134 - Haut de Gan, Route d'Oloron (à partir du n° 4200), Route de Belair, Route de Lasseubetat (pair).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

10

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-21 Pau-4	GELOS 4 BV	0001 - Salle multi-activités - Base plein air du Pradeau 0002 - Salle multi-activités - Base plein air du Pradeau 0003 - Salle multi-activités - Base plein air du Pradeau 0004 - Ecole du Hameau salle polyvalente - Route de la vallée heureuse	Allée Pierre Tourne, Avenue du Parc Beauchamps, Avenue Marie De Médicis, Chemin de la Saligue, Impasse du Gave, Impasse Henri IV, Place de la Resistance, Rue de la Reine Margot, Rue des 3 Frères Laborde, Rue des Cèdres, Rue du 11 Novembre, Rue Eugene Daure, Rue Gabrielle D'Estrées, Rue Joseph Lacaze, Rue Louis Barthou, Rue Octave Heid, Rue Pierre Mounaud, Square du Val Riant, Square Edouard Herriot. Allée du Haras, Avenue Beauséjour, Avenue du Maquis, Avenue Henri Fanfelle, Avenue Saint-Jean, Chemin de Gayet, Impasse Citrus, Impasse de la Colline, Impasse des Pyrénées, Impasse Hibiscus, Impasse Sophora, Place de la Victoire, Route des Fontaines, Rue de la Victoire, Rue de Loulie, Rue des Mimosas, Rue des Jardins de Fanfelle, Rue du Béarn, Rue des Prairies, Rue du Marechal Leclerc, Rue du Presbytère, Rue Magendie. Avenue de Gelos, Avenue de la Paix, Avenue de la République, Avenue de la Vallée Heureuse, Avenue du Gabizos, Avenue Jean Moulin, Avenue Pasteur, Avenue Simin Palay, Chemin de Biben, Chemin Teulou (Accès par route de Pietat), Chemin Sansanne (Accès par route de Pietat), Clos des Lilas, Cours de la Marne, Impasse Aliénor, Impasse Beauchêne, Impasse de la Fontaine, Impasse Montfleury, Route de Pietat, Rue Bernard Peyrou, Rue de Guindalos, Rue de l'Yser, Rue de Ribet, Rue des 3 Frères Peyrou, Rue des Métiers, Rue du Felibre, Rue du Pic du Midi, Rue du Poète. Avenue Montfleury, Chemin Betherous, Chemin Bourrouillou, Chemin Capdebarthe, Chemin Capderou, Chemin Carraze, Chemin Carrerot, Chemin Castagnon, Chemin Chatieu, Chemin Claverie, Chemin d'Aliou, Chemin de la Chênaie, Chemin des Ecoreuils, Chemin des Palombes, Chemin Goua de Lacrampe, Chemin Lamanet, Chemin Larroude, Chemin Loustau, Chemin Paillassa, Chemin Pucheu, Chemin Sansanne (Accès par route de la Vallée Heureuse), Chemin Teulou (Accès par route de la Vallée Heureuse), Clos de la Bergerie, Route de la Vallée Heureuse, Route des Coteaux de Guindalos, Route des Pindats, Rue las Bartouilles.	1er BV
2	64-27 Vallées de l'Ousse et du Lagon	GER 2 BV	0001- Mairie - Salle du conseil 0002 - Foyer rural	Partie de la commune à l'Est de l'axe du CD n°63. Partie de la commune à l'Ouest de l'axe du CD n°63.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

11

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-19 Pau-2	IDRON 3 BV	0001 - Miniclub - Avenue du Béarn 0002 - Complexe socio-culturel - Salle modulable Avenue Pierre de Belsunce 0003 - Groupe scolaire - Rue de l'Industrie	Partie comprise entre : le Cami Salié et la route de Tarbes : côté impair et côté pair pour la portion sise entre l'avenue Pierre de Belsunce et la rue de Peyreblanque. Partie comprise entre : la route de Tarbes (côté pair, excepté du n° 26 au n° 36) et la rive Nord de l'Ousse. Partie sise au sud de la berge de l'Ousse.	1er BV
3	64-08 Billère et Coteaux de Jurançon	JURANCON 6 BV	0001 - Hôtel de ville Salle du conseil municipal 6, rue Charles de Gaulle 0002 - Atelier du Neez 27, avenue Bagnell 0003 - Atelier du Neez 27, avenue Bagnell	Avenue Bagnell, Avenue Charles Touzet (N° impairs), Avenue du 18 juin 1940 (n° impairs), Chemin Beauvallon, Chemin de Perpignaa, Chemin des Astous, Chemin du Bourdieu, Chemin Joliette, Chemin Loustalot, Chemin Vignats, Impasse d'Oly, Impasse du Bernet, Place du Bernet, Quartier Montplaisir, Rue de Borja, Rue de la République, Rue du Neez, Rue Eugène Pichon, Rue Faur Dou Paysaa, Rue Gaston Phœbus, Rue Jean de la Fontaine, Rue Louis Barthou, Rue Louis Daran (n° impairs), Rue Mathieu Lalanne, Rue Paul Verlaïne. Avenue Henri IV, Avenue Kreuzburg, Chemin Baron, Impasse de la Croix du Prince, Impasse Henri IV, Impasse Kreuzburg, Place Pierre Gabard (n° 4-6-8-10-12-14-16-18), Rue Alfred de Vigny, Rue de la Croix du Prince (n° impairs), rue du Colonel Gloxin (n° 54 à 68), Rue du Général Leclerc (Rés. Renan n° 2-6-8-10-18 - n° 4 seulement Bât. A-C-D-E), Rue Ernest Cazenave, Rue Frantz Toussaint, Rue Michel de Coulom, Rue Ollé Laprunne, Rue Romain Trésarrieu. Allée des Bouvreuils, Allée des Fauvettes, Allée des Mésanges, Avenue Bernadotte, Avenue de Gelos, Avenue du Béarn, Avenue Jeanne d'Albret, Avenue Rauski, Avenue Victor Hugo, Chemin de la Ribère (n°40 et 50), Chemin du Vert-Galant, Chemin Soubacq, Impasse Bernadotte, Impasse Guindalos (n°1-1bis-1ter- 2-3-5-7-9), Route des coteaux de Guindalos (n° pairs), Rue Cyprien Loustau, Rue de Guindalos (n° pairs - n° impairs du 15 au 65), Rue de la Mozaïque, Rue des Pêcheurs, Rue Lamartine, Rues des Berges.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

12

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-08 Billère et Coteaux de Jurançon	JURANCON 6 BV	0004 - Salle communale du pôle associatif et sportif 50, avenue du Corps Franc Pommès 0005 - Salle communale du pôle associatif et sportif 50, avenue du Corps Franc Pommès 0006 - Salle communale – Route de la Chapelle de Rousse	Avenue Charles Touzet (n° pairs), Avenue Antoine de Saint-Exupéry, Avenue du 18 juin 1940 (n° pairs), Avenue Georges Guynemer (sauf n°1), Avenue Joliot Curie, Avenue Pierre Auguste Renoir, Chemin Lamazouère, Impasse Jean Moulin, Impasse Joliot Curie, Passage Lamazouère n° 1-6-8-10), Place Lamazouère n°1 au 7, Place Paul Mirat, Rue Clos Dumoulou, Rue de Forbeth, Rue de la Scierie, Rue des Jardins Ouvriers, Rue des Travailleurs, Rue Jean Mermoz, Rue Jean Moulin (n° pairs du 16 au 30 - n° impairs du 9 au 21), Rue Louis Daran (n° pairs), Rue Paul Cézanne, Rue Paul Gauguin, Rue Pierre Auguste Renoir, Rue Pierre de Coubertin, Rue de l'Artisanat. Avenue du Corps Franc Pommès, Avenue des Vallées (pair 14 et 16, les immeubles sont bicommunaux impair n° 7-9-21-25), Avenue d'Ossau, Avenue Gaston Cambot, Avenue Georges Guynemer (n° 1), Rue de la Paix, Rue de la Victoire, Rue des Vignes, Rue du Gave, Rue Ernest Renan, Rue Jean Moulin (n° pairs de 2 à 14 - n° impairs de 1 à 7), Rue Massenet, Rue Parmentier, Rue Paul Jean Toulet. Avenue de L'Amiral Landrin, Avenue des Frères Barthélemy, Avenue des Pyrénées, Chemin de Chapelle de Rousse, Chemin de Joly, Chemin de Lahitole, Chemin de Laroin, Chemin de Larredya, Chemin de Rousse, Chemin de Saint-Faust, chemin des Crêtes, Chemin de Couday, Chemin d'Urdeste, Chemin Lasbistes-Bassot, Chemin Mirabel, Chemin Peyrouse, Chemin Ségure, Chemin Ticoulat, Chemin Vignau, Impasse Lacommette, Impasse Pessaby, Route de Chapelle de Rousse, Route de la Vallée de Las Hies.	
3	64-02 Artix et Pays de Soubestre	LACQ 3 BV	0001 - Mairie de Lacq, 27 RD 817 0002 - Salle du Vieux Chêne : Route d'Herm, Hameau d'Audéjos	Lacq. Audéjos.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

13

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-02 Artix et Pays de Soubestre	LACQ 3 BV	0003 - Mairie annexe d'Urdès	Hameau d'Urdès.	
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LESCAR 9 BV	0001 - Maison de la Cité - 8 rue Combarrieu	Avenue Joseph d'Ariste (107 à 121 & 82 à 88), chemin des Arroumégas, rue Barthéty, rue Berlioz, rue de Bigorre, impasse Blanche de Béarn, rue Callebraque, chemin du Cam Loung, avenue Carrérot, impasse et rue du Cazala, rue Frédéric Chopin, rue Jean-Baptiste Clément, rue du Clos Saint-Yves, rue Combarrieu, place Croix Mariotte, allée Claude Debussy, rue Léo Delibes, rue Gabriel Fauré, chemin de Ferré, rue du Général de Gaulle, rue Charles Gounod, impasse Francis Jammes, impasse et rue Lacaussade, rue Lasdebèzes, chemin de Larrec (Haut), chemin Lasbourdettes, rue du Chanoine Maupas (côté ouest impair), rue Pasteur, impasse Paul de Béarn, place Royale, rue Henri Rozier, impasse Saint-Michel, rue Franz Schubert, rue Robert Schuman, avenue de Tarbes (1/43 & 2/38), rue de la Tourette, côte du Vigné (le haut, jusqu'à la maison Sempé incluse), impasse Flora Tristan ; rue Louise Michel, impasse Marie de Romieu, place Lacaussade, rue Hélène de Montgeroult, rue Olympe de Gouges.	1er BV
			0002 - École maternelle des Prés - Allée des Prés	Rue des Acacias, rue des Ajoncs, rue d'Alfaz del Pi, impasse Géo André, chemin de Bénéharnum, rue et impasse du Bialé, rue Bié Grande (côté est pair), rue et impasse Anna Bordenave, rue Cachau, chemin des Embarrats, rue du Lt de Vaisseau Garnuchot, rue du Hiaà, impasse des Iris, impasse du Lagoué, rue des Lauriers, place de la Libération, rue Luc, rue Maubec, rue Peyrassilh, rue du Parvis, côte Piteu, allée des Prés, rue des Pyrénées, rue des Frères Rieupeyrous, rue Sainte Catherine, rue de Satao, côte du Vigné (le bas, après la maison Sempé).	
			0003 - École maternelle Victor Hugo - Impasse Victor Hugo	Impasse des Alouettes, rue des Belettes, impasse des Bougainvilliers, impasse des Castors, rue de la Chênaie, impasse des Coudriers, impasse et rue des Ecureuils, chemin du Figuier, impasse et rue des Genêts, rue des Grives, rue des Hermines, chemin de Las Pachères, impasse Victor Hugo, avenue du Lanot, chemin rural du Lanot, chemin Lasbourdettes (à l'est du chemin rural dit de Serres), place des Magnolias, impasse des Marmottes, rue des Marronniers, rue des Mésanges, rue des Noisetiers, impasse de la Palmeraie, rue des Pinsons, rue Camille Saint-Saëns, avenue de Tarbes (45/499 & 40/500), impasse du Hameau de la Teulère, chemin de la Teulère, rue des Tilleuls, rue du Touya, rue du Val d'Aspe, rue du Yan Petit.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

14

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LESCAR 9 BV	0004 - Centre Animation Rencontres - Rue Raoul Follereau 0005 - École maternelle du Laoü - Avenue Roger Cadet 0006 - École de musique - Place de l'Évêché	Rue du Balaïtous, chemin Béré Biste, rue des Bergeronnettes, chemin de Beyrie, rue Bié Grande (ouest impair), rue Charles de Bordeu, rue des Cèpes, impasse et rue des Chanterelles, square des Chanterelles, rue des Chênes, impasse du Clos La Lanusse, lotissement Clos Marquet, impasse de la Closerie, chemin de Confesse, square Corisandre d'Andoins, impasse des Coulemelles, avenue des Crêtes, rue Darrichon, impasse et rue Alphonse Daudet, rue Gabrielle d'Estrées, rue Raoul Follereau, rue Guynemer, chemin et rue Henri IV, place de la Hourquie (ouest pair), chemin rural du Liana, côte des Maures, rue Jean Mermoz, rue Frédéric Mistral, rue Jean Moulin, chemin du Moulin, rue des Mousserons, côte du Muet, rue du Néouvielle, avenue de l'Ousse (1 Gendarmerie + 1 pair ouest), rue et impasse Marcel Pagnol, impasse de la Palombière, rue du Pic d'Anie, rue du Pic du Ger, rue du Pic du Midi d'Ossau, impasse du 1er mai, RD 817 (nouvelle rocade), rue du Taà, chemin Guillaume Tell, avenue Denis Touzanne, rue du Vignemale. Avenue André-Marie Ampère, rue d'Aquitaine, rue Etienne d'Arsonval, avenue Louis Barthou, chemin de Bernat, avenue Roger Cadet, rue Joseph Cugnot, rue F. et I. Juliot-Curie, rue Denis Diderot, boulevard de l'Europe (à/c du 117 inclus), rue Henri Farman, chemin Fourcet, rue Jean Jaurès, rue de la Justice, rue Jean de La Fontaine, chemin Latéral, chemin de Marlats, rue François Mauriac, rue Montaigne, rue Montesquieu, avenue Marguerite de Navarre, rue Bernard Palissy, rue Denis Papin, avenue de Pau, chemin des Trois Ponts, impasse Jean Racine, rue Rebèque, rue Jean-Jacques Rousseau, rue Saint-Exupéry, rue du Souvenir Français, rue Thimonier, rue César de Vendôme, impasse et avenue du Vert Galant, rue Alessandro Volta, rue Voltaire, rue Benjamin Franklin, rue Simone Veil, rue Albert Péré dit Graciotte, rue des Frères Wright. Rue des Amandiers, rue des Anémones, chemin d'Astra, route de l'Aviation, impasse de l'Ayguelongue, rue de la Banère, chemin de Cassiopée, rue de la Cerizère, rue de la Cité, rue du Clos Fleuri, rue Maurice Coustau, rue de l'Esququette, impasse de l'Etang, place de l'Évêché, rue des Hibiscus, impasse et place de la Hourquie (est impair), rue des Jonquilles, rue Eloi Labourdette, rue Séverin Lacoste, rue Micatoste, rue Frédéric Miramon, avenue de l'Ousse (est impair sauf 1), chemin de l'Oussère, chemin de la Pépinière, avenue du Pesquit, avenue de Plaisance, rue Raymond Poincaré, rue du Pont Louis, chemin de la Pontérique, rue des Primevères, rue Rapatout, RD 945 (avant le rond point de Sault), rue du Doyen Recaborde, rue des Remparts, chemin Sainte-Quitterie, chemin Salié, rue de la Source, impasse du Sous-Bois, rue du Vallon, rue des Vertes Prairies, rue des Petites Pervenches, RD 289, RD 816, clos Parisot Lagarde.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

15

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LESCAR 9 BV	0007 - Complexe sportif Victor Hugo - Rue Maurice Ravel 0008 - École primaire du Laoü - Avenue Roger Cadet 0009 - Hôtel de Ville - Allée du Bois d'Ariste Bureau centralisateur	Impasse des Aigrettes, avenue Joseph d'Ariste (21 à 105 & 42 à 80), rue et impasse de l'Aubisque, allée Baudelaire, allée et impasse des Bouvreuils, rue des Châtaigniers, allée Chateaubriand, rue des Coustettes, allée Alexandre Dumas, rue des Erables, rue des Fauvettes, rue de Fondeville, allée Lamartine, impasse des Marronniers, rue du Chanoine Maupas (est pair), impasse Mozart, allée Alfred de Musset, impasse des Palombes, allée Péguy, place et rue des Ramiers, rue Maurice Ravel, allée Ronsard, impasse de Sajus, impasse des Tourterelles, rue des Verdiers, square Verlaine, rue Alfred de Vigny, allée François Villon, impasse de la Sitelle. Rue des Albizzias, rue des Aubépines, chemin du Bac, chemin de Batan, rue Antoine de Bourbon, rue des Canabères, boulevard de l'Europe (n° 1 à 115), chemin de Gourreix, rue Léo Lagrange, rue des Mimosas, rue du Clos de Navarre, rue du Rey d'Ossau, chemin du Vieux Pape, avenue Gaston Phoebus, rue Jean Prévost, chemin de la Renaissance, rue du Clos du Rey, rue des Tamaris, chemin de Tucoo, chemin des Vignes, impasse du Moulin, chemin La Ribère, Route départementale 817. Rue Clément Ader, rue Jeanne d'Albret, rue du Prix d'Amérique, allée du Bois d'Ariste, rue d'Auteuil, chemin du Bilaà, rue du Bilaà, rue du Cabeilh, rue du Hameau de la Cavette, allée Chantilly, rue du domaine du Château, allée Deauville, avenue Santos Dumont, rue Claude de France, rue François 1er, impasse du Galop, impasse l'Heptaméron, rue du Baron Jacobi, rue Jappeloup, allée Maisons Laffitte, rue du Laoü, chemin de Larrec, rue Lasbordes, chemin de Lons, rue Gui de Lons, rue Catherine de Médicis, rue Charles Moureu, rue Marc- Antoine de Noé, impasse Charles Nungesser, rue de l'Oppidum, chemin et impasse de la Plaine, rue de Vincennes.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

16

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LONS 11 BV	0001 - Mairie - Place Bernard Deytieux 0002 - Mairie - Place Bernard Deytieux	Impasse Clément Ader, Allée de l'Albret, Avenue André Marie Ampère, Allée de l'Astarac, Allée Lucie Aubrac, Impasse d'Aurigny, Rue du Baron de Longueil, Chemin des Berges du Gave, Allée de la Bigorre, Allée Bir Hakeim, Impasse du Bourguet, Rue des Buis, Rue du Cabeilh, Allée de la Chalosse, Avenue Marcel Dassault, Boulevard Charles de Gaulle (du n°34 au n°9998 et du n°45 au n°9999), Allée de la Gascogne, Avenue Louis et Joseph Gay-Lussac, Rue Pierre-Gilles de Gennes, Avenue Joseph et Marie Jacquard, Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie, Impasse du Labourd, Avenue des Lacs, Rue Henri Lamarque, Rue Larregain, Rue Larrouy, Chemin Lasgourgues, Chemin Latéral, Avenue Antoine Laurent Lavoisier, Avenue Philippe Lebon, Rue Lépine, Avenue des Frères Lumière, Rue du 8 mai 1945, Place du 1er mai, Chemin de Malihonda, Cami deu Miey, Rue de Monhauba, Avenue des Frères Montgolfier, Passage des Moulins, Avenue Denis Papin, Avenue Blaise Pascal, Allée de Pédegan, Rue des Peupliers, Chemin de Plouroumilh, Chemin du PN 245, Chemin du Polo, Rue Rebèque, (du n°1 au n°17 inclus et du n°2 au n°28 inclus), Rue du Regain, Impasse du Relais, Rue de la Sablière, Chemin de la Saligue, Allée de la Soule, Rue du Souvenir (coté impair du n°1 au 9999), Avenue Barthélémy Thimonier, Impasse des Roselières, Impasse des Sureaux, Impasse Joséphine Baker, Impasse Colette de Jouvenel, Rue Emilie du Chatelet. Allée de l'Arribet, Impasse de l'Arribet, Impasse des Aubépines, Impasse des Bambous, Chemin Barraqué, Impasse Bel Horizon, Allée du Bigné, Impasse du Bigné, Impasse Bresperot, Allée Marcel Campagnolle, Rue du Castagnet, Rue du Cazala, Boulevard Charles de Gaulle (du N°1 au N°43 et du N°2 au N°32), Impasse de la Châtaigneraie, Place du Château, Allée des Chevreuils, Allée Corisande, Allée Bernard Deytieux, Place Bernard Deytieux, Impasse du Hameau des Frênes, Allée du Gabizos, Rue du Garigliano, Rue du Maréchal Juin, Chemin Lapassade, Chemin Lassègue (accès par avenue du Tonkin), Allée du 11 mai 1944, Avenue des Merisiers, Chemin du Mohédan, Rue du Mourax, Rue Nousté Henric, Avenue de Pau, Impasse des Prêles, Allée des Près, Allée Saint Benoît, Rue de Sienne, Rue du Stade, Rue Sully, Allée des Sylvains, Impasse des Sylvains, Impasse de la Treille, Rue de la Treille, Impasse du Vert Galant, Allée Jean Vignau-Margoy, Chemin des Vignes, Impasse des Vignes, Allée Rose Valland, Impasse Vignot, Allée des Vendanges, Allée du Cépage, Impasse du Pressoir, Promenade du Mohédan, Impasse des Sarments.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

17

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LONS 11 BV	0003 - Mairie - Place Bernard Deytieux	Allée des Ancolies, Rue d'Ariste, Allée de l'Armagnac, Rue de l'Aumaraldine, Allée du Belvédère, Rue Bernède, Impasse Beroy Cami, Allée du Bilaa, Square Georges Brassens, Impasse du Buissonnet, Chemin des Cagots, Allée des Campanules, Allée Chantilly, Rue des Charmilles, Rue du Château, Allée Deauville, Allée des Digitales, Rue des Ecoles, Impasse des Ecoles, Rue de l'Eglise, Chemin d'Estiéni, Impasse du Fond des Prés, Rue Georges Lassalle, Impasse du Lavedan, Allée Lucherau, Rue de la Mairie, Impasse de Montjoie, Rue de l'Olivier, Allée de l'Orée du Bois, Allée des Pastourelles, Rue du Penin, Impasse du Penin, Chemin des Près Fleuris, Rue du Prix d'Amérique, Rue Rebèque (du n°19 au n°29 inclus et du n°30 au n°44 inclus), Square Saint Florent, Impasse Saint Florent, Impasse du Soubestre, Rue du Souvenir (côté pair du n°2 au n°9998), Impasse des cerisiers, Impasse Clos Marandé.	
			0004 - Complexe sportif du moulin - Mail de Coubertin	Allée d'Ansabère, Allée de l'Arrémoult, Passade de l'Ayguelade, Allée du Balaïtous, Rue Bon Accueil, Allée Calmette et Guérin, Passade de Campagne, Avenue du Clair Matin, Impasse du Clair Matin, Impasse Clairefontaine, Allée du Col Vert, Allée des Eglantines, Rue des Genêts, Impasse des Genêts, Impasse Lacabette, Allée Laënnec, Impasse du Laou, Rue de la Marmotte, Allée du Martin Pêcheur, Chemin Mirassou, Allée Pasteur, Allée du Pic d'Anie, Impasse du Plateau, Passage du Plessis, Allée du Clos des Rosiers, Chemin du Ruisseau, Square de la Sarcelle, Avenue du Tonkin (du n°28 au n°90 inclus et du n°45 au n°79 inclus), Rue René Vitel.	
			0005 - Complexe sportif du moulin - Mail de Coubertin	Allée des Aigrettes, Avenue d'Auteuil, Avenue Robert Aznar, Avenue Pierre Bontemps, Impasse du Bouquet, Rue René Cabanne, Impasse du Carrousel, Impasse des Clématites, Impasse du Fer à Cheval, Avenue Didier Daurat (côté impair du n°1 au n°17 inclus), Avenue des Ecureuils, Impasse des Ecuyers, Allée d'Enghien, Avenue du Grand Prix, Impasse Charles Lévêque, Square Longchamp, Impasse Marsaguet, Avenue Jean Mermoz, Rue Jean Monnet, Impasse d'Ossau, Avenue du Chanoine Passail, Rue de Pompadour, Promenade Saint Julien, Impasse Then Guiraut, Allée de Vincennes.	
			0006 - Complexe sportif du moulin - Mail de Coubertin	Allée des Acacias, Allée des Airelles, Allée des Alisiers, Allée des Bleuets, Allée du Chat Huant, Allée des Cigognes, Impasse du Colombier, Allée de Diane, Chemin du Laou, Mail de Mirassou, Rue du Hameau du Moulin, Allée du Moulin, Avenue du Moulin (côté pair du n°02 au n°12 inclus), Square du Moulin, Allée de la Passée, Sente de la Pépinière, Allée de la Pépinière, Allée du Pesqué, Allée de la Petite Borde, Allée du Pivert, Allée de la Pie Voleuse, Allée du Rouge Gorge, Avenue de Santona, Impasse des Saules, Allée du Tauzin, Allée des Tilleuls, Avenue du Tonkin (du n°92 au n°164 inclus et du n°81 au n°149 inclus).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

18

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LONS 11 BV	0007 - Complexe sportif du moulin - Mail de Coubertin 0008 - Groupe scolaire du Perlic Sud - Boulevard Blériot 0009 - Groupe scolaire du Perlic Sud - Boulevard Blériot 0010 - Groupe scolaire du Perlic Nord - Boulevard Farman	Allée Louis Armstrong, Allée des Arts, Square de l'Aubier, Allée du Bois de Lons, Rue Pierre Brune, Rue des Cèdres, Chemin de la Cheneraie, Rue des Chênes, Allée Pierre Corneille, Mail de Coubertin, Chemin Deous Grabas, Allée Alexandre Dumas, Avenue Erckmann Chatrian (du n°1 au n°23 inclus et du n°2 au n°54 inclus), Allée de la Clairière, Allée Romain Gary, Allée du Hallier, Rue des Hêtres, Allée Victor Hugo, Allée Bernard Larran, Allée du Lorient, Allée François Mauriac, Chemin du Milhoc, Allée Saint Hubert, Allée Jules Verne. Allée Bellerive, Boulevard Blériot (côté impair du n°1 au n°9), Rue du Bosquet, Allée de la Bruyère, Allée Cézanne, Rue Cézanne, Allée de la Combe, Avenue Erckmann Chatrian (du n°35 au n°81 inclus et du n°56 au n°74 inclus), Chemin Cloharé, Allée Corot, Allée de la Coudraie, Rue des Erables, Boulevard des Frères Farman (côté pair du n°2 au n°10 ter inclus), Chemin du Figuier, Allée de la Fougeraie, Chemin du Lanot, Rue du Hameau du Luy, Rue Manet, Allée Manet, Allée Millet, Rue Millet, Rue des Mimosas, Avenue du Moulin (côté impair du n°1 au n°29, côté pair du n°14 au n°26), Allée des Noisetiers, Chemin de la Palombière, Allée de la Palombière, Allée Pissaro, Allée de la Verderie, Allée des Sorbiers, Impasse des Eglantiers, Allée des Robiniers, Allée des Touyas, Allée de la Lisière. Rue des Bégonias, Boulevard Blériot (côté pair du n°2 au n°9998, côté impair du n°11 au n°37 insclus), Chemin Las Bourdettes, Rue de la Digue, Avenue des Edelweiss, Rue des Jonquilles, Rue des Lavandes, Impasse des Lavandes, Rue des Marguerites, Rue du Muguet, Rue des Œillets, Rue des Pervenches, Avenue de la Résistance, Avenue des Roses, Rue des Violettes. Impasse Georges Bizet, Rue des Bouvreuils, Rue des Chardonnerets, Rue des Cygnes, Allée Edgar Degas, Allée Eugène Delacroix, Rue des Effraies, Boulevard des Frères Farman (côté pair du n°12 au n°50 inclus, côté impair du n°1 au n°9999), Allée Jean Fragonard, Allée Paul Gauguin, Rue des Goélands, Rue des Grives, Rue des Hirondelles, Rue des Merles, Rue des Mésanges, Rue des Palombes, Avenue du Perlic, Rue des Pinsons, Square des Pinsons, Chemin du Pont Long, Rue Auguste Renoir, Rue Auguste Rodin, Impasse François Rude, Rue des Sternes, Allée Henri Toulouse Lautrec, Rue des Tourterelles, Allée de la Valette.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

19

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LONS 11 BV	0011 - Groupe scolaire du Perlic Nord - Boulevard Farman	Allée Andromède, Promenade Apollo, Allée Ariane, Chemin d'Astra, Allée Lou Beth Ceu, Rue des Bois, Boulevard de Bruxelles, Allée Cassiopée, Allée du Centaure, Chemin de Cujes, Avenue Didier Daurat (du n°19 au n°71 inclus), Rue Jacques Duclos, Impasse des Etriers, Rue du Feuillage, Impasse Galiléo, Rue Camille du Gast, Allée de la Haye, Avenue de l'Hippodrome, Mail de l'Hippodrome, Allée Jappeloup, Impasse des Jardins, Allée Jupiter, Allée de Lisbonne, Allée de Luxembourg, Chemin de Luzan, Le Mail, Chemin des Marronniers, Avenue des Martyrs du Pont Long, Impasse Mercure, Allée de Navarre, Promenade de Nice, Avenue Normandie Niemen, Rue du Parc Résidence, Allée Pégase, Allée du Petit Parc, Rue Gaston Planté, Impasse Pluton, Allée de Rome, Chemin Salié, Rue Robert Schuman, Rue de Strasbourg, Chemin du Taël, Rue du Val d'Or, Impasse du Val d'Or, Avenue des Frères Wright, rue Nikola Tesla, rue Charles Tellier, Allée Ourasi, Allée du Haras, Allée des Amazones, Promenade des Cavaliers.	
1	64-20 Pau-3	MAZERES-LEZONS 2 BV	0001 - Halle communal - 1 Place de la Fontaine 0002 - Cantine scolaire - Place Mendès France	Allée Jeanne d'Albret, allée de Lezons, allée des Marronniers, rue Henri IV, rue Jules Ferry, rue du Béarn, rue Larriau, avenue de la République, rue Louis Barthou, impasse Cassou, allée Maurice Ravel, rue des Muriers, rue de l'Aulhé, rue des Mésanges, rue des Tilleuls, rue de Navarre, avenue Mortimer de Lassence, allée des Côteaux, route des Pindats, route de la vallée Heureuse, chemin Carrérot, chemin des Agûts, rue Jean-Baptiste Bernadotte, impasse Caddetou, chemin des Hums, rue des Oliviers, rue Gaston Phoebus, allée Picou. Avenue du Général de Gaulle, rue Corisande d'Andoins, rue Gabrielle d'Estrées, rue Marguerite de Valois, allée des Aigrettes, rue du Fer à Cheval, rue de la Garenne, rue de l'Amitié, rue du 8 mai 1945, rue des Mimosas, rue des Rosiers, rue des Anémones, rue Prosper Loustau, rue du Pic du Midi, rue des Champs, avenue des Pyrénées, rue de la Paix, rue du Gave, rue Pasteur, rue du Château, rue Sully, allée Fondères, allée Arnaud Beltrame, rue de l'Ossau, Clos Penin, allée Saint-Pierre, rue du lavoir.	1er BV
3	64-09 Le Cœur de Béarn	MONEIN 4 BV	0001 - Mairie - Salle du conseil municipal 0002 - Mairie - Salle des mariages 0003 - Salle Maurice Bahurlet, chemin de la Lannes	Mairie - C.D.9 direction Navarrenx (côté droit), puis C.D. 109 (côté droit) jusqu'à la V.C 22 (côté droit) - C.D 9 (côté droit) jusqu'à la place Henri Lacabanne. Mairie - C.D 9 direction Oloron (côté droit) jusqu'en limite des communes voisines Cardesse - Lucq de Béarn - Lahourcade, puis C.D 9 direction Monein (côté droit) - V.C 22 (côté droit) - C.D 109 (côté droit) - C.D 2 (côté droit) jusqu'à la place Henri Lacabanne. Mairie - C.D 9 (côté gauche) direction Oloron jusqu'en limite des communes voisines Cardesse - Oloron Ste Marie - Goës - Estialescq - Lasseube - Aubertin - Lacommande, puis C.D. 34 (côté gauche) jusqu'en limite de Cuqeron, puis sur le C.D 34 à partir du carrefour avec la V.C 16 jusqu'à la place Henri Lacabanne (côté gauche), à l'exclusion des riverains de l'allée des Chevreuils.	2ème BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

20

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-09 Le Cœur de Béarn	MONEIN 4 BV	0004 - Salle d'accueil et de rencontre Maurice Bahurlet, chemin de la Lannes	Mairie - C.D 9 (côté droit) direction Lahourcade jusqu'en limite des communes voisines Lahourcade - Pardies - Parbayse - Arbus - Aubertin - Lacommande, C.D. 34 (côté droit) jusqu'en limite de Cuqueron (Eglise), C.D 34 de part et d'autre jusqu'au carrefour avec la V.C 16, tous les riverains de l'Allée des Chevreuils puis C.D 34 (côté droit) jusqu'à la Mairie.	
2	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	MONTARDON 2 BV	0001 - Maison pour tous 0002 - Salle polyvalente	Les rues situées au nord et en amont de la voie fluviale le Laaps. Les rues situées au sud et en aval de la voie fluviale le Laaps.	1er BV
2	64-23 Pays de Morlaàs et du Montanerès	MORLAAS 4 BV	0001 - École André Sourdaà - rue de la Rouvière 0002 - Hôtel de ville 0003 - Hôtel de ville Bureau centralisateur	Avenue de la Résistance ; Chemins : de Brousse, de Bugat, de Gendre à Daban, de Herrou, de Laborde au Luy, de Mousset, des Chênes, des Palombes, Desert, d'Espoey, du Bourde, du Broc, du Luy, Fouix, Galan, Hourcade, Jouanherrou, Lacrouts, Lahore, Lapeirade, vieux de Nay ; Impasses : Jouanherrou, de Herrou, Herrou, route de Sendets ; Rues : Bellevue, d'Aspe, de Buros, de la Rouvière de l'Ayguelongue, des Ajoncs, des Bergers, des Bruyères, des Chardonnerets, des Crêtes, des Genets, des Landes, des Pins, d'Ossau, du Luy de Béarn, du Pont Long, ZI Berlanne. Avenue des Cimes ; Chemins : de Coupete, de Grabasse, de la Barrère, de la piscine, de la Tour ; Lotissement Maggiar ; Places : de la Tour, des Fors, placette des Fors; Rues : Capdessus, de Navarre, des Acacias, des Cannettes, des Charmes, des Fors, des Palombières, des Sources, du Béarn, Gaston IV le croisé, Henri IV, St Jacques de Compostelle. Allée du Corps Franc Pommies ; Avenue des Ecoles ; Chemins : Biebachette, de la Digue, des Ecoles, Dou Mouly, du Basacle, du Bosquet, Tapia ; Impasse des Lauriers ; Lotissement Cap du Basacle ; Place de l'ancienne Gare ; Routes : de Lembeye, de Montaner, de Saint-Jammes ; Rues : Baratnau, Bergeret, Bourg Mayou, Bourg Neuf, d'Aragon, d'Arragon, de Cluny, de la Bastide, de la Chataigneraie, de la Gouttere, de Manteigas, de Salinis de Tostedt, des chataigniers, des Eglantines, des Erables, des Jacobins, des Remparts, du vieux Moulin, Françoise Dolto, gaston Phoebeus, Moncade, Saint Exupéry, Sylvestre.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

21

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-23 Pays de Morlaàs et du Montanérès	MORLAAS 4 BV	0004 - Hôtel de ville	Avenues : 19 mars 1962, Luy de France ; Chemins : Capburgue, Alexis, Beaucaire, Francas, Guithou, de la Forêt, Balens, Moulins, Francoy, Froute ; Clos du Marcadet ; Impasses : Firmin, la Vigne, le Clos du Marcadet, places : de la Hourquie, des Pyrénées, Ste foy, route de la Forêt ; Rues : Centule V, Corisandre, de la Ferme, de la Fontaine, de la Hourquie, des Cordeliers, des Frênes, des Lascarribasses, du Lanot, Flore, d'Albret, Marcadet, Marcadet dessus.	
3	64-09 Le Cœur de Béarn	MOURENX 6 BV	0001 - Hotel de ville	Rue Louis Barthou, place du Béarn, place Pierre et Marie Curie, place Henri Dunant, allée du Gabizos, place du Gabizos, place Guynemer, avenue Henri IV, rue Maréchal Leclerc, place de Navarre, rue Pic du Midi d'Ossau, place Gaston Phoebus, rue Gaston Phoebus, place des Pyrénées, boulevard de la République, place Jules Verne.	1er BV
			0002 - École Victor Hugo, rue Victor Hugo	Allée Pierre Angot, avenue Pierre Angot, place du Pic d'Anie, rue du Pic d'Anie, place de l'Aubisque, rue de l'Aubisque, allée Daguerre, allée des Gaves, rue des Gaves, rue Victor Hugo, avenue Charles Moureu, allée Niepce, allée du Pourtalet, place Saint-Paul, allée du Somport, place du Somport.	
			0003 - Ecole Kergomard - Avenue du Maréchal Foch	Avenue Jeanne d'Albret, allée Beethoven, allée Berlioz, allée des Cèdres, allée des Chênes, allée Chopin, allée Debussy, allée Maréchal Foch, avenue Maréchal Foch, place Maréchal Foch, rue Maréchal Foch, allée des Fougères, allée Gounod, avenue Maréchal Joffre, impasse Maréchal Juin, rue Maréchal Juin, rue Lagrange, rue Lavoisier, allée Lulli, avenue Maréchal Lyautey, place Maréchal Lyautey, place Jean Mermoz, rue Jean Mermoz, avenue de Monein, allée Mozart, avenue des Nives, allée des Peupliers, allée des Pins, allée Rameau, rue Maurice Ravel, allée des Vignes, allée Vivaldi.	
			0004 - Restaurant scolaire - Rue Adrienne Le Gal	Allée Michel Ange, rue Pierre Brossolette, place Paul Cézanne, allée Corot, avenue de l'Ermitage, rue Gaston de Foix, allée du Gabizos, allée Garnier, allée Gauguin, allée Goya, allée Le Notre, allée le Titien, allée Lebrun, allée Mansard, allée Claude Monet, impasse Claude Monet, avenue Jean Moulin, rue Napoléon, rue Marguerite de Navarre, rue Estienne d'Orves, place Pic du Midi d'Ossau, allée Nicolas Poussin, allée Raphaël, allée Rembrandt, allée de la Résistance, avenue Sainte-Claire Deville, rue Toulouse Lautrec, allée Van Dyck, allée Van Gogh, allée Léonard de Vinci, rue Jean Jaurès.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

22

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-09 Le Cœur de Béarn	MOURENX 6 BV	0005 - Ecole C. de Bordeu 0006 - Cantine du bourg - Chemin du Stade	Rue Calmette, allée Chateaubriand, rue Charles de Bordeu, rue Charles de Gaulle, avenue Paul Delcourt, rue Jacques Duclos, allée de Gavarnie, place de Gavarnie, avenue Paul Héroult, allée Francis Jammes, rue Francis Jammes, avenue de Lagor, allée Lamartine, place Lamartine, rue Mendès France, allée Alfred de Musset, allée Pasteur, avenue Pasteur, rue des Pionniers, place de Roncevaux, rue de Roncevaux, rue du Docteur Roux, allée Saint-Vincent de Paul, rue Saint-Vincent de Paul, allée Saint-Exupéry, rue Saint-Exupéry, allée Comtesse de Ségur, rue Comtesse de Ségur, allée Alfred de Vigny, place Alfred de Vigny, rue Alfred de Vigny. Avenue Raphaël et Louis Baqué, rue Honoré Baradat, rue Louis Barthou, rue Léon Bérard, rue du Moulin (anciennement rue du bourg), rue de la Bourgade, rue du Castéra (anciennement le Castéra et la Chêneraie), rue Bernard Coqué, avenue du Bourg (anciennement route départementale 33), chemin de l'Eglise, rue de Gabarat (anciennement chemin de Gabarat), rue de la Barthe (anciennement chemin de la Barthe), rue du Luzoué (anciennement chemin de la Barthe), route de Lacq, rue des Lannes (anciennement quartier des Lannes), quartier Las Youbès, rue Lautréamont, place de la Mairie, rue de la Mairie, rue Sicabaig (anciennement quartier Mendreil), rue Charles Moureu, chemin de Noguères, avenue Charles Moureu (anciennement route nouvelle), rue la Palombière, rue des Ponts Jumeaux, rue du Stade.	
3	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	NAVAILLES-ANGOS 2 BV	0001 - Salle Béarn	Chemin du Balanh, chemin du Clos du Balanh, rue du Bourg, impasse Brocq, chemin Brunet, impasse des Bruyères, Carrère deu Castet, impasse des Chênes, chemin des Crêtes, chemin de l'Eglise, impasse du Clos de l'Eglise, Allée des Fougères, impasse des Genêts, chemin Gourgues, chemin Guicharnaud, impasse du Clos de l'Hermitage, chemin Jouanchin, chemin Joulieu, chemin Laborde, chemin Lacraverie, chemin Lahondère, chemin Langlès, route de Morlaàs, chemin du Clos de l'Ossau, chemin du Pape, chemin de Pau, chemin Pédurthe, impasse du Pic d'Anie, chemin du Pic d'Arlas, impasse du Pic du Gabizos, impasse du Pic du Ger, impasse du Pic de Jaout, impasse du Pic d'Orhy, chemin du Pic de Sesques, impasse du Presbytère, rue des Pyrénées, chemin Risou, chemin Roumentas, impasse Tilh, impasse Tisné, chemin Tounères, impasse du Touya, impasse Vignolles.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

23

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	NAVAILLES-ANGOS 2 BV	0002 - Salle Béarn	Route d'Angos, route d'Argelos, chemin d'Astis, impasse Baqué, chemin Bège, impasse du Bois d'Angos, chemin Barrailh, route de Bordeaux, chemin Bourdeu, route de Bournos, impasse Brescou, impasse Carros, impasse des Châtaigniers, chemin du Château, impasse du Château d'Eau, chemin Chrestia, chemin des Coustalats, impasse Darties, chemin Deuze, chemin de l'Ecole, impasse de l'Eglise d'Angos, chemin des Elfes, impasse Espérance, impasse du Figuier, impasse du Fournil, impasse Hia Balié, impasse Labroustère, impasse du Lac d'Angos, chemin Lajunte, chemin Lapassade, chemin Lashountètes, chemin Lavignette, chemin Lompré, impasse Mazouas, chemin Mendousse, impasse Mesplès, impasse Mire-Castet, chemin Morlanné, impasse de la Nationale, chemin Palolle, impasse Pène, chemin Péret, allée des Pinsons, chemin Ranquolle, chemin Regen, impasse de la Ribère, chemin Sainte Quitterie, chemin Soubirou, chemin du Tasquet, impasse Taziet, chemin Tuquet, chemin Vignau.	
2	64-17 Ouzom, Gave et Rives du Neez	NAY 3 BV	0001 - Gymnase municipal 0002 - Gymnase municipal 0003 - Gymnase municipal	Limites Ouest et Sud (limites de la commune séparant celle-ci d'Asson et Arros-Nay) - limite Est, Gave de Pau - limite Nord, allées Chauzy, place de la République (Nord), rue Maréchal Foch, place Marcadieu (Nord). Limites Ouest et Nord (limites de la commune séparant celle-ci d'Arros-Nay et Bourdettes) - limite Est, Gave de Pau - limite Sud, rues de la Poste, Gambetta, Saint-Vincent, des Remparts, Henri IV. Quartiers de la rive droite du Gave de Pau.	1er BV
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	ORTHEZ 8 BV	0001 - Mairie	Rue Jeanne d'Albret ; Rue Bourg Vieux ; Rue Craverie ; Rue Roarie ; Rue des Aiguilletiers ; Rue Pierre Lasserre ; Rue de Billère ; Résidence Médicis ; Rue Xavier Darget ; Rue Madame ; Rue Jean-Marie Lhoste y compris M. R. Visitation + Rés. Visitation ; Rue du Moulin et Route du Moulin ; Rue Saint-Gilles et Résidence Rivoli ; Rue Bayard ; Rue Pasteur ; Rue Lapeyrère ; Rue Léon Bérard ; Avenue du Président Kennedy ; Allée Louis-Victor Gabriac ; Place et Avenue de la Moutète ; Boulevard des Pommes ; Impasse Daniel Lafore ; Impasse du Sablar ; Place Brossers ; Place d'Armes ; Place de la Poustelle ; Place Saint-Pierre ; Place Marcadieu ; Rue Albert Lupiet ; Rue Aristide Briand ; Rue Daniel Lafore ; Rue de l'Horloge ; Rue des Capucins ; Rue des Jacobins ; Rue des Jardins ; Rue du Gave ; Rue du Général Ducournau ; Rue du Général Foy ; Rue du Puits des Jacobins ; Rue du Viaduc ; Rue Guaille ; Rue Jean Jaurès ; Rue Saint-Pierre ; Square Louis Ducla.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

24

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	ORTHEZ 8 BV	0002 - Mairie	Avenue Bel Air ; Avenue de la Gare ; Impasse Bel Air ; Impasse d'Aspe et Rue d'Aspe ; Impasse des Bains ; Impasse Musset ; Impasse Paul Jean Toulet ; Rue du Parc et Rés. Du Parc ; Rue des Bains y compris Rés. Du Pont Neuf ; Rue Bel Air ; Rue de la Paix ; Rue de l'Amitié ; Rue des Peupliers ; Rue du Bonheur ; Rue du Pic d'Anie ; Rue Emile Zola ; Rue Louis Barthou ; Avenue de Navarre ; Avenue des Pyrénées ; Avenue et Rue des Tilleuls ; Avenue François Mitterrand ; Avenue Georges Moutet ; Bld Maréchal Leclerc ; Chemin d'Auboué ; Chemin de Herrère ; Chemin et Impasse de Méliion ; Chemin des Harbious ; Chemin des Hauts de Carpasse ; Chemin du Chou ; Chemin Laqueyre ; Impasse de la Trinité ; Chemin et Impasse des Harbious ; Impasse des Violettes ; Impasse du Trouilh ; Impasse Ste Barbe ; Passage Bonneze ; Place du Foirail ; Promenade G. Phoebus ; Rue Bellevue ; Rue de la Trinité ; Rue de l'Officiau ; Rue des Acacias ; Rue des Camélias ; Rue des Remparts ; Rue des Violettes ; Rue du Goundet ; Rue Frédéric Mistral ; Rue Mimonce ; Rue Moncade ; Rue Nardeau ; Rue Vidal ; Rue Jean Vivant ; Route de Bordeaux ; Résidence Ecureuil 1 ; Route de Mont-de-Marsan.	
			0003 - Ecole de Départ	Avenue Daniel Argote ; Lotissement Barrué ; Rue Pierre Benoit ; Rue Bergerau ; Résidence Bergerau ; Route de Biron ; Rue Boileau ; Rue Albert Camus ; Lotissement des Cascades ; Rue des Cascades ; Rue Pédecoste ; Impasse Cubury ; Avenue du Dr Dhers : les 2 de 1 à 8 ; Rue Doucam ; Chemin du Duc ; Chemin Duguine ; Impasse de l'Écorcherie ; Rue des Edelweiss ; Rue Jules Ferry ; impasse Jules Ferry, impasse Nadar, Rue de la Fontaine ; Impasse Froissard ; Rue Gascoin ; Rue des Glycines ; Rue de Labestaà : pair voies de 2 à 12 ; Rue La Fontaine ; Chemin Laslannes : les 2 de 1 à 878 ; Chemin Lassalle ; Chemin de la Lire ; Rue Pierre Loti ; Avenue Magret ; Quartier Magret ; Chemin Magret : les 2 de 1 à 438 ; Impasse Magret ; Chemin des Marmonts ; Rue des Marmonts ; Quartier Marmonts ; Rue Molière ; Chemin de Montguilhot ; Impasse Jean Moulin ; Rue Jean Moulin ; Chemin de Naude ; Avenu du Pont Neuf ; Rue du Pont Neuf ; Rue Marcel Pagnol ; Rue du Passelys ; Avenue Marcel Paul ; Avenue du Pesqué ; Rue Gaston Planté ; Rue du Pont Vieux ; Rue des Primevères ; Rue Guillaume Provençal ; Rue Racine ; Rue des frères Reclus ; Rue Arnaud de Sallette ; Route de Sauveterre : les 2 de 1 à 401 ; Rue des Sources ; Rue du Souvenir Français ; Lotissement des Tilleuls ; Chemin des Touyas : les 2 de 1 à 175 ; Rue des Tulipes ; Lotissement des Jardins du Pont Vieux.	
			0004 - Salle Piquemal (= foyer rural Castétarbe)	Quartier de Castetarbe : limite au Sud par la RN 117, l'avenue du Huit Mai, limite de la commune au Nord, Route de Bayonne: n° de voirie 15 à 4000.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

25

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	ORTHEZ 8 BV	0005 - Mairie de Ste Suzanne - Rue Lacarrère 0006 - Ecole Chaussée de Dax 0007 - Ecole Chaussée de Dax 0008 - Ecole de Soarns	Ste Suzanne : RN 117, limite du Stade de Prévillè à l'Est, rue de Labestaa, limite du 4ème BV. Route de Bayonne : n° de voirie 1 à 14, avenue Corps Franc Pommiès, limite de la commune au Nord, limite Est du 5 BV, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, avenue d'Aquitaine, avenue du 8 mai 1945, avenue Henri IV, chemin Lamouret, chemin Rabasteix, impasse d'Espagnou, impasse d'Ossau, impasse suau de la Croix, place des Ecureuils, place Federico Garcia Lorca, rue Alfred de Vigny, rue des Bouvreuils, rue des Courtilles, rue des Ecureuils, rue des Lilas, rue du Béarn, rue Félix Pécaut, rue Lamartine, rue Sully, rue Verlaine, rue Victor Hugo. Limite Est du 5 BV, avenue de Provence, chemin Barat, chemin Carpasse, chemin Jertou, chemin de Manes, chemin de Montaut, chemin de Taranelle, chemin Hourcade, chemin Lamaysouette, chemin Mayouraou, chemin Piarrot, route de Bonnut, route de Dax, rue Auger de Subercaze, rue des Cèdres, rue des Cerisiers, rue des Lauriers, rue des Magnolias, rue des Mimosas, rue Louis Aragon, rue Selkirk. Avenue du Président Kennedy, RN 117, Subdivision Equipement, ligne SNCF, limite de la commune Est, boulevard C. de Gaulle.	
3	64-09 Le Cœur de Béarn	OZENX- MONTESTRUCQ 2 BV	0001 - BV d'Ozenx 0002 - BV de Montestrucq - Foyer des jeunes cantine de l'école	Ozenx. Montestrucq.	1er BV
			0001 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat	Rues : André Ampère, Pierre Bonnard, Paul et Henri Courteault, Victor Fontan, d'Isly, Golda Meir, Auguste Renoir ; Avenues : du Loup (du n° 41 au n° 49), de Saragosse (du n° 8 à la fin), Cours Lyautey (du n° 38 à la fin) ; Bld Tourasse (du n° 101 à la fin).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

26

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-18 Canton de PAU n°1	PAU 56 BV	0002 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat 0003 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat 0004 - Bouillerc - 7, rue des Frères Camors 0005 - Bouillerc - 7, rue des Frères Camors 0006 - Bouillerc - 7, rue des Frères Camors	Rues : Arsène d'Arsonval, Marcelin Berthelot, Pasteur Alphonse Cadier (du n° 3 à la fin), Raoul Follereau, Maréchal Juin, du 8 mai 1945 ; Avenues : Henri Dunant (du n° 2 à la fin), de Saragosse (du n° 17 à la fin); Cours Lyautey (du n° 10 au n° 36). Rues : Pasteur Alphonse Cadier (du n°2 à la fin), Jules Verne ; Avenues : Honoré Baradat (du n°2 au n°8), du Loup (du n°25 au n° 39), de Saragosse (du n°5 au n°15). Rues : du Sergent Bernes Cambot (du n°2 à la fin), de l'Abbé Bremont (du n°1 au n° 21, du n° 2 au n° 18), Gaston Lamoignon, du Général Lorencez, du Baron Segui, des Frères Wright ; Cours Lyautey (du n°1 au n° 3) ; Bld Alsace Lorraine (du n°48 au n° 74), du Recteur Jean Sarrailh (du n° 7 au n° 17) ; Avenues : Dufau (du n°1 au n°43, du n°2 à la fin), du Président Kennedy (du n°1 au n°3), Rhin et Danube, Robert Schuman (du n°1 à la fin). Rues : du Sergent Bernes Cambot (du n°1 à la fin), de l'Abbé Bremond (du n°20 à la fin, du n°23 à la fin), Léonard Constant, Victor Ladeveze (du n°2 à la fin), Théo Lanne, Charles Mace, Louis Magne, du Père Pardies ; Bld d'Alsace Lorraine (du n°76 à la fin), du recteur Jean Sarrailh (du n°19 au n° 49) ; Avenues : de l'Eglise Saint Joseph (du n°1 à la fin, du n° 2 au n°36), Jean Mermoz (du n°2 au n°4). Rues : du Président Pierre Angot (du n° 2 à la fin), d'Anie, Audrey Benghozi, Charles Bourseul, des Frères Camors (pas numéroté en début, du n° 2 à la fin), Jules Ferry, du Professeur Garrigou-Lagrange, Jean Geneze (du n°1 à la fin), Lavoisier, Saint John Perse, Chemin Barincou ; Allées : Martha Sharp, Catherine de Bourbon (du n° 1 au n° 5), Jean Loiseau, Rosa Parks, Zeline Reclus ; Avenues : Dufau (du n°45 à la fin), du Président Kennedy (du n° 5 à la fin), Montardon (du n°44 au n°86), du Doyen Robert Poplawski, Louis Sallenave (du n° 59 à la fin), Robert Schuman (du n°2 à la fin), de l'Université ; Bld : Lucien Favre, de la Paix (du n° 247 au n° 299), du Recteur Jean Sarrailh (du n°1 au n°5 bis, du n°2 au n°34), cours Léon Bérard (du n°1 au n°7, du n°2 au n°14).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

27

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-18 Canton de PAU n°1	PAU 56 BV	0007 - Bouillerce - 7, rue des Frères Camors	Rues : du Balaitous (du n°1 à la fin), des Frères Camors (du n°1 à la fin), de l'Ecole Normale, de l'Est (du n°1 au n°19, du n°2 au n°14), des Isards, Labourdette (du n°1 à la fin), Victor Ladeveze (du n°1 à la fin), Stanislas Lavigne (du n°1 au n°25, du n°2 au n°18), du Midi, du Mohedan, du Chanoine Pambrun, du Pin, Francis Plante, du Vignemale ; Avenues : de l'Eglise Saint Joseph (du n°38 à la fin), Fouchet (du n°1 au n°3), de la Malcense (du n°1 à la fin), Jean Mermoz (du n°6 au n°78), Montardon (du n°1 au n°31, du n°2 au n°42) Bld du recteur Jean Sarrailh (du n°36 à la fin, du n°51 à la fin).	
			0008 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : des Arcizettes, d'Arques, d'Artouste, Honoré de Balzac, de Coarraze, de Coutras, Salvador Dali, René Descartes, du Chanoine Dubarat, de la Flèche, du Gabizos, d'Ivry, de la Rochelle, de Méon, de Montijo, de Nérac, du Traquet ; Avenues : d'Attigny (du n° 2 à la fin), Jean Mermoz (du n°202 au n°260), Montardon (du n°99 au n° 137 ter) ; impasses : du Gabizos, de Méon ; Bld de la Paix (du n°325 à la fin).	
			0009 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : du Président Angot (du n°1 à la fin), de Bagnères (du n°2 à la fin), Joachim du Bellay, Albert Camus, Paul Eluard, de Gavarnie, Jean Geneze (du n°2 à la fin), du Marboré, lotissement les Jardins du Béarn, résidence Pierre et Marie Curie ; Bld : des Couettes (du n° 33 à la fin), de la Paix (du n°262 au n° 318, du n°301 au n°323) ; Impasse George Sand ; Avenues : Montardon (du n°88 au n°118), Philippon (du n°1 au n°71), du Doyen Vizios.	
1	64-18 Canton de PAU n°1	PAU 56 BV	0010 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : Bernard de Clairvaux, Chateaubriand, Charles de Foucauld, de Lacq (du n°1 à la fin), de Lagor, du Général Laperrine, de Mourenx (n° 3 à la fin pair et impair), Verlaine, de l'Abbaye de Citeaux, des Cavaliers ; Lotissement le Parc Hauterive ; Impasse du Paddock ; Bld : des Couettes (du n°1 au 31 et du n°2 à la fin), Hauterive (du n°73 à la fin), Labedaa (du n°1 au n°15.), de la Paix (du n°234 au 260) ; Avenues : de Montardon (du n°134 au n°136), Philippon (du n°73 au 87, du n°89 au n°113 et du 106 au 132).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

28

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1			0011 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : Daniel Balavoine, Beaumarchais, Gérard Cal, Gaston Chaze, Diderot, Francis Jammes , Marivaux, Montesquieu, des Peupliers, Rabelais, Arthur Rimbaud, Saint Simon, Stendhal ; Allées : du Bocage, des Chataigniers, des Erables, Francis Jammes, des Noisetiers ; Chemin Vert ; Impasse Jean de la Fontaine ; Bld : du Cami Salie (du n°349 au n°375), de l'Oussère (du n°1 au n°37, du n°2 au n°48) ; Avenues : Montardon (du n°138 à la fin), Philippon (du n°115 à la fin).	
			0012 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : du Bouscat, des Cadets, du Cadre Noir, du Hameau de l'Hippodrome, du Manège, Montaigne, des Pottoks, de Saumur, de Tursan (du n°2 à la fin), de Vienne ; Hameau du Cadre Noir ; Bld : du Cami Salie (du n°377 au n°417), de l'Oussère (du n°39 à la fin, du n°50 à la fin) ; Avenues : du Bezet (du n°34 à la fin), Montardon (du n°169 à la fin).	
			0013 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : d'Armagnac, de Bagnères (du n°1 à la fin), Boileau, de la Cepière, de la Chalosse, des Druides, Victor Ducla, du Gui, du Hameau de Saint Cloud, de Maisons Laffitte, du Marsan, de Nogaro, de la Prairie, de Saint Cloud, Hippolyte Taine, de Tursan (du n°1 à la fin), Velleda ; Place Jean-Baptiste Bareille ; Impasses : des Druides, Goscinnay, du Domaine d'Ourasi ; Bld : de la Paix (du n°320 au n° 322, du n° 324 à la fin) Avenues : du Bezet (du n°1 au n°33, du n°2 au n°32), Didier Daurat (du n°2 au n°26), Montardon (du n°120 au n°128, du n°130 au n°132, du n° 139 au n°167).	
			0014 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : Clément Ader, d'Auteuil, Suzanne Bacarisse, de Cagnes, du Président René Coty, de Deauville, d'Enghien, d'Evry, du Fer à Cheval, de Fontainebleau, du Languedoc, Suzanne Lenglen, de Longchamp, de Merens, des Mustangs, du Relais, du Tremblay, de Vincennes ; Chemins : du Champ de Tir, de la Madeleine, de la Forêt de Bastard, du Bois ; Impasse du Hameau du Vert Galan ; Bld du Cami Salié (du n° 256 à 298 du n° 300 à la fin et du n° 419 à la fin) , Olof Palme ; Avenues : Didier Daurat (du n°28 à la fin), de l'Europe du n°76 à la fin), des Martyrs du Pont Long, de Buross (du n° 149 à la fin), de Bézet (du n° 35 à la fin) ; Allées du Comte de Buffon, des Prés.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

29

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
	64-18 Canton de PAU n°1	PAU 56 BV	0015 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : de l'Arriel, du Balaitous (du n°2 à la fin), des Basques, Beverly, de la Bidassoa, de Chantilly, Chatieu, de l'Est (du n°16 à la fin, du n°21 à la fin), du Maréchal Harispe, Labourdette (du n°2 à la fin), Stanislas Lavigne (du n°20 à la fin, du n°27 à la fin), Jean Plaa, de la Rhune ; Clos Villa Flora, lotissement le Parc des Lilas (du n°1 au n°3), résidence Oxford Cambridge ; Cours Léon Bérard (du n°9 à la fin, du n°16 à la fin) ; Avenues : d'Attigny (du n°1 à la fin), Fouchet (du n°2 à la fin, du n° 5 à la fin), Gratiane, de la Malcense (du n°2 à la fin), Jean Mermoz (du n°80 au n°200), Montardon (du n°33 au n°97) Montardon (du n° 44 à 78).	
2			0016 - 4 coins du monde - 134 av de Buros	Rues : de la Bigorre, des Camélias, Paul Cassou, du Gypaete (du n°2 à la fin), des Iris, de Lacq (du n°2 à la fin), de Lurien, de Madiran, Picasso, Léon Schwartzberg, Viollet le Duc, de Mourenx (du n° 0 au n° 2), des Tiredous, du Pesquit, de Paul Fort, de Nelson Mandela, d'Henri Edgard Mas, de Guy de Maupassant, de Gustave Flaubert, de Georges Brassens Allées : Catherine de Bourbon (du n°7 à la fin), Condorcet (du n°1 à la fin), Plein Sud ; Bld : du Cami Salie (du n°245 au n°283, du n°285 au n°347), Hauterive (du n°1 au n°71, du n°14 à la fin), Labedaa (du n°17 à la fin, du n°18 à la fin), de la Paix (du n°172 au n°232) ; Avenues : de Buros (du n°119 bis au 119bis et du n° 121 au n° 147), de l'Europe (du n°17 à la fin), Pouguet (du n°26 à la fin, du n°27 à la fin), de Philippon du n° 134 à la fin).	
3	64-18 Canton de PAU n°1		0017 - 4 coins du monde - 134 av de Buros	Rues : d'Aspe, de Baretous, Pierre et Marie Curie, des Dahlias, Léon Jouhaux (du n°1 au n°13), André Maginot, André Mitton, Jean Moulin (du n°1 à la fin), Frédéric Ozanam, Ronsard, du Ruisseau du Lau, Saint Exupéry, Marc Sangnier, Schrader, des Violettes, de Gypaete (du n° 1 à la fin) chemin Monge (du n° 2 à la fin), Allée Condorcet (du n°2 à la fin), impasses :Mitton, Tisne ; Bld : Bessières, de la Paix (du n° 173 à 201 et du n°203 au n°239), Tourasse (du n°84 à la fin) de Labedat (du n° 2 au n° 16) de Hauterive (du n° 2 au n° 12) ; Avenues : du Loup (du n°51 au n°89, du n°52 au n°62 du n° 91 à la fin), Pouguet (du n°1 au n°25 et du n° 2 au 24), Louis Sallenave (du n°2 au n°74), de Pierre Masse.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

30

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
	64-19 Canton de PAU n°2	PAU 56 BV	0018 - Les Fleurs - Av de Buros	Rues : de l'Adour, des Asphodèles (du n°1 au n°7), Désirée Clary (du n°1 à la fin), Tristan Derème (du n°2 à la fin, du n°7 au n°33), des Magnolias (du n° 1 à la fin), du Comte de Saint Cricq (du n°1 au 19 et du n° 2 à la fin) de Suède (du n° 1 au n°35, du n° 2 à la fin), des Palmiers, du 11 novembre, de René Cassagne ; Lotissement le Parc des Lilas (du n°2 à la fin) ; Impasses : des Lilas, Olympie, Allées de Morlaas (du n° 34 au n°42) ; Bld Tourasse (du N°17 au n°33) ; Avenues : de Buros (du n° 2 au 22, du n° 24 au 32 et du 34 au n°50 bis), des Lilas (du n° 1 au n° 29 et du n°31 au n°77).	
1			0019 - Nandina Park 8 av Honoré Baradat	Rues : Salvador Allende, Tristan Derème (du n° 33 bis à la fin), du Marcadau, du Comte de Saint Cricq (du n° 21 à la fin) ; Bld Tourasse (du n° 69 au n°77) ; Avenues : de Buros (du n°15 au n°29, du n°52 au n°56), Federico Garcia Lorca (du n°18 à la fin, du n°23 à la fin), du Loup (du n° 26 au n°50), Saragosse (du n°2 au n°6).	
			0020 - Nandina Park 8 av Honoré Baradat	Rues : du Lieutenant-Colonel Boudoube, Aristide Briand (du n°1 au n°9, du n°2 au n°10), Tristan Derème (du n° 1 au n°5), Anatole France (du n° 2 au n°8), Jean Jaures (du n°2 à la fin), Jean Jacques de Monaix (n°2 au 2), Charles Moureu, Emile Zola ; Place Peyroulet ; Avenues : de Buros (du n°1 au n°13), Federico Garcia Lorca (du n° 1 au n°21, du n°2 au n°16bis), du Loup (du n° 1 au n°23, du n°2 au n°24), Saragosse (du n°1 au n°3), Honoré Baradat (du n°1 au n°11).	
			0021 - 4 coins du monde - 134 av de Buros	Rues : Archimède, Edmond Audran (du n° 1 à la fin et du n° 10 à la fin) Gabriel bataille (du n°2 à la fin), Berlioz (du n°57 à la fin), Monseigneur Campo (du n°18 à la fin, du n°23 à la fin), de Condom, d'Eauze, Galilée, des Jardins du Laü (du n°2 à la fin), du Parc en Ciel, de Portet (du n°1 à la fin), de Samadet, des Saules, Léonard de Vinci ; Place Saint Fiacre ; Chemins : Guilhem (du n°41 à la fin), Labriart (du n°1 au 3, du n°2 au 2) ; Lotissement l'Orée du Bois ; Bld de la Paix (du n°131 au n°171ter, du n°132 au n°170) ; Avenues : de Buros (du n°61 à 119 , et du n°114 au n°140), Copernic (du n° 47 à la fin), des Lilas (du n° 179 au n°189), du Loup (du n°102 à la fin).	

31

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-19 Canton de PAU n°2	PAU 56 BV	0022 - 4 coins du monde - 134 av de Buross 0023 - 4 coins du monde - 134 av de Buross	Rues : Berlioz (du n°58 à la fin), des Bleuets, des Bougainvilliers, Monseigneur Campo (du n°1 au n°21, du n° 2 au n°16), de Cassiopée, des Coquelicots, des Eglantines, des Galaxies, des Jonquilles, des Mimosas, des Myosotis, Blaise Pascal (du n°1 à la fin), des Planètes, de Portet (du n°2 à la fin), des Trois Caravelles, des Véroniques ; Place des Etoiles ; Lotissement le Clos des Eglantines ; Impasses : Clementine, Clos des Lilas, Chemin Guilhem (du n°1 au n°39, du n°2 au n°12) ; Bld de la Paix (du n°96 au n°130) ; Avenue des Lilas (du n°126 au n°162, du n° 135 au n°177). Rues : Vincent Auriol, Barbusse, Louis Blanc, Blanqui, André Boulloche, Pierre Brossolette, Emile Combes, de Constantine, Alphonse Daudet, de l'Abbé Denis, Paul Ferrand, Jules Guesde, Yan de Guichot, Léo Lagrange, Pierre Loti, du 1er Mai, Pierre Mendes France, de la Palombière, Blaise Pascal (du n°2 à la fin), Fernand Pelloutier, Jean Perrin, Gérard Philippe, Roger Salengro, Vaillant-Couturier, Jean Vilar, Jean Zay (du n°1 à la fin) ; Lotissements : Florelites, le Clos Henri IV ; Impasses : de la Bergerie, Salengro ; Clos Bernadicou ; Allées : des Géologues, de Lapparent, chemin Guilhem (du n°14 au n°36, du n°38 au n°80); Bld de la Paix (du n°22 au n°94) ; Avenues : Léon Blum (du n° 1 au n°35, du n° 2 au n°32), Copernic (du n°1 au n°45), Larribau (du n°1 au n°37).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

32

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-19 Canton de PAU n°2	PAU 56 BV	0024 - 4 coins du monde - 134 av de Buros 0025 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : Maria Gaetana Agnesi, d'Alger, des Alouettes, Maryse Bastie, Paul Bert, Ada Byron, Jean Casabonne, des Chasseurs, Louis Cluchague, des Colibris, Cottage des Tourterelles, Marx Dormoy, Thomas Edison, Albert Einstein, Michaël 1791 – 1867 Faraday, des Fauvettes, Fraisse et Lacabanne, Guernica, Gutenberg, des Hirondelles, Johannes, du 18 Juin 1940, Johannes Kepler, Myron Kinley, les Jardins du Bon Pasteur, Georges Mandel, René Olivier, des Oliviers, d'Oran, des Frères C, et A. d'Orbigny, des Palombes, de Rabat, Paul Ramadier (du n°2 à la fin), des Tourterelles, des Touyas, de Tunis, Jean Zay (du n°2 à la fin), de Gilbert Rutman chemins : dit de Bernatou, de l'Estiret, Guilhem (du N° 82 à la fin), de Salié, de la Lande ; Résidence du Hameau ; Impasses : Gilbert Rutman, Miguel Hernandez, du Pic d'Ossau Lotissement les Jardins du Bon Pasteur ; Allée de l'Abbé Lemire ; Bld du cami Salie (du n°1 au N°243, du n°2 au n°254) ; Avenues : Léon Blum (du n°34 à la fin), de Buros (du n°142 à la fin), Copernic (du n°2 à la fin), de l'Europe (du n°2 au n°74), Larribau (du n°39 à la fin), des Lilas (du n° 164 à la fin, du n°191 à la fin), Alfred Nobel (du n°46 à la fin, du n°133 à la fin), Vignancour. Rues : Guillaume Apollinaire (du n°1 au n°9), Charles Baudelaire (du n°1 à la fin, du n°8 à la fin), du Docteur Casassus (du n°1 à la fin, du n°14 à la fin), Jean Giraudoux, de Lardas, Simin Palay (du n°19 à la fin), du Parnasse, Marcel Proust, Jean Paul Sartre, Jules Supervielle (du n°1 à la fin, du n°6 au n°22), Paul Tissandier, du Hédas (du n° 2 au n° 12). impasse Lautreamont: Allées de Morlaas (du n°2 au n°32); Rond point des Allées de Morlaas (du n°4 à la fin, du n°5 à la fin) ; Bld Tourasse (du n° 1 au n°15), du Corps Franc Pommies et du 4 ; Avenues : Bellevue, Bie Moulie (du n°42 à la fin), Maréchal Leclerc (du n°2 au n°60), des Marronniers, Norman Prince (du n°1 au n°25), Peboué (du n°2 au n° 50), des Sayettes (du n°1 à la fin et du n°2 à la fin), de Rousse (du N° 2 à la fin), des Lilas (du n°36 au n° 58).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

33

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-19 Canton de PAU n°2	PAU 56 BV	0026 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : Auber (du n°1 à la fin), Edmond Audran (du n°2 au n°8), Gabriel Bataille (du n° 1 à la fin), Berlioz (du n° 1 au n°55, du n°2 au n°30), Georges Bizet, Chopin, Debussy, Duke Ellington, Charles Gounod, Henri Lapuyade, Massenet, Mozart (du n°15 bis à la fin, du n° 28 à la fin), Offenbach (du n°1 à la fin), du Pic de Cezy, du Pic de Pan, Saint Saens, du Docteur Schweitzer, de la Tuque, Wagner, de Suède du n° 37 à la fin), des Asphodèles du n° 2 à la fin et du n° 9 à la fin), des Gentianes, des Magnolias du n° 2 à la fin, Désirée Clary du n° 2 à la fin ; Impasses : Berlioz, Caddetou ; Résidence les Jardins de Berlioz ; Bld Tourasse (du n°26 au n°70 et du n° 35 à 67 et du n° 79 à 99) ; Avenues : de Buross (du n°58 au n°112), des Lilas (du n°79 au n°93).	
			0027 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : Auber (du n°2 à la fin), Berlioz (du n°32 au n°56), Gustave Charpentier, Duparc, Gabriel Faure, César Franck, Ialo, André Messager, Mozart (du n°1 au n°15, du n°2 au n°26), Offenbach (du n°2 à la fin), Francis Poulenc, Jean Philippe Rameau, Maurice Ravel, Rossini, Franz Schubert, Strauss, Verdi ; Impasses : Beethoven, Franz Liszt, Lou Prat ; Allée des Marguerites ; Blds : José Maria de Heredia, de la Paix (du n°99 au n°129) ; Avenues : des Lilas (du n°95 au n°133), Stravinsky.	
			0028 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : Louis Bleriot, Jacques Brel, André Chenier, Jean Cocteau, René Fonck, Roland Garros, Jean Giono, Guillaumet (du n°1 à la fin), Louise Iabe, Comte de Lambert, Alfred Leblanc, Nungesser, Pegoud, Jacques Prevert, Sambre et Meuse (du n°1 à la fin, du n°2 au n°22), du Syringa, Jules Vedrines, François Villon, Voltaire (du n°2 à la fin) ; Impasses : du Pic de l'Aneto, Cami Debat, Cité des Abeilles, Moulouquet; Place Simone Signoret; Allée des Bruyères; Lotissement le Clos Saint Louis ; Rond point des allées de Morlaas (du n° 1 au n°3, n°2); Blds : de la Paix (du n° 73 au n°97), Tourasse (du n°2 au n°24); Avenues : des Lilas (du n°60 au n°124), Peboue (du n°1 au n°17).	

34

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-19 Canton de PAU n°2	PAU 56 BV	0029 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : Guillaume Apollinaire (du n° 2 à la fin, du n°11 à la fin), Charles Baudelaire (du n°2 au n°6), Docteur Casassus (du n°2 au n°12), des Genets, Guillaumet (du n°2 à la fin), Clemence Isaure, Paul langevin, André Malraux, Paul Mirat, Frédéric Mistral, Professeur Monod, Simin Palay (du n° 1 au n°17, du n° 2 à la fin), Joseph Peyre, Paul Ramadier (du n°1 à la fin), Sambre et Meuse (du n°24 à la fin), Jules Supervielle (du n°2 au n°4, du n°24 à la fin), du Val d'Azun, Voltaire (du n°1 à la fin) ; Impasse Clos Saint André ; Lotissement le Clos Saint André ; Allées : Saint Jean, Mère Teresa, Flore Tristan ; Bld de la Paix (du n°1 au n°71, du n°2 au n°20) ; Avenues : Larribau (du n° 2 à la fin), Alfred Nobel (du n°1 au n°131), Peboue (du n° 19 à la fin, du n°52 à la fin).	
			0030 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : de l'Aubisque, des cinq Monts, Monseigneur Daguzan, des Jardins du Lauï (du n°1 à la fin), Léon Jouhaux (du n° 2 à la fin, du n° 15 à la fin), Jean Moulin (du n°2 à la fin), Joseph Pesquidoux, du Pourtalet, du Somport, Professeur Doleris ; Chemins : des Ecoliers, Labriart (du n°7 à la fin), Impasse des Jardins du Lauï ; Bld Tourasse (du n°72 au n°82) ; Avenues : de Buros (du n° 31 au n° 59), du Loup (du n°64 au n° 100 bis).	
1	64-20 Canton de PAU n°3		31 - Hotel de France Place Royale	Rues : Adoue, Jeanne d'Albret, Louis Barthou (du n°17 à la fin), du Chateau (du n°2 à la fin), de Foix (du n°1 à la fin), Gassion, Gontaud Biron, Henri IV (du n°1 au n°13, du n° 10 à la fin), Maréchal Joffre (du n°35 à la fin), du Moulin (du n°2 à la fin), du Parlement, Sully ; Square Georges V ; Pont Lalanne ; Place Royale ; Le Pavillon des Arts ; Impasses : Honset, Sully ; Place Reine Marguerite (du n°1 à la fin) ; Bld Aragon (du n° 1 à la fin), des Pyrénées (du n° 18 à la fin) ; Avenues: Jean Biray, Napoléon Bonaparte (du n° 1 à la fin), Gaston Lacoste (du n° 19 à la fin, du n° 22 à la fin), d'Ossau (du n°1 à la fin).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

35

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-20 Canton de PAU n°3	PAU 56 BV	0032 - Hotel de Ville - Place Royale	Rues : Louis Barthou (du n°26 à la fin), des Cordeliers (du n°2 à la fin), Faget de Baure (du n°2 à la fin), Maréchal Foch (du n°1 à la fin), de Foix (du n°2 à la fin), Gachet (du n°1 à la fin), Gambetta, Gassiot, Henri IV (du n°2 au n°8), Maréchal Joffre (du n° 1 au n°33, du n° 2 au 10), Lamothe (du n° 1 à la fin), Alfred de Lassence, Latapie (du n° 2 à la fin), Valéry Meunier Montpensier (du n°1 au n°9), Mourot, d'Orléans (du n°1 au n°3) Saint Jacques, Saint Louis, Serviez (du n°1 à la fin), Taylor (22) Impasse de foi ; Palais de Justice ; Palais des Pyrénées ; Cours Bosquet (du n° 17 à la fin) Place Saint Louis de Gonzague (du n°1 au n°5 à la fin), Georges Clémenceau (du 1 à la fin, du 6 à la fin), de la Libération (du 1 au 11), Reine Marguerite (du n°2 à la fin) ; Avenue de Lattre de Tassigny.	
2			0033 - Bosquet - rue Bonado	Rues : Arribes, Justin Blanc, Bonado (2bis, du 1 au 3), Castetnau (du n°1 au n°17, du n°2 au n°16), Emile Garret (du n°1 au n°53), Langles, Henri Faisans (du 1 au 15, du 2 au 54), de Batsalle, de Navarre (du 2 à la fin) ; Bld d'Alsace Lorraine (du n°1 au n°9), Barbanegre (du 0 au 2) ; Avenues : Edouard VII (du n°1 à la fin, du 30 à la fin), des Etats Unis (du n°1 à la fin, du n°2 au 2 bis, du 4 à la fin), du Général de Gaulle (du n°22 à la fin, du n°17 à la fin), du Béarn (du 9 à la fin).	
1			0034 - Bosquet - rue Bonado	Rues : Louis Barthou (du n°1 au n°15, du n° 4 au n°24), de Bizanos (du 1 à la fin), Léon Daran (du n°1 à la fin), Gachet (du n°2 à la fin), Léon Heid, Latapie (du n°1 à la fin), Navarrot, des Orphelines, Albert Piche, Léon Say ; Allées : Paul Valery, Emile Bournac, Gérard de Nerval, Anna de Noailles ; Blds : d'Aragon (du n°2 à la fin), des Pyrénées (du n°2 au n°16) Avenues : Napoléon Bonaparte (du n°2 à la fin), Gaston Lacoste (du n°2 au n°20), d'Ossau (du n°2 à la fin), du Général Poeymirau (du n°1 à la fin) ; Place Clemenceau (du 2 au 4).	
			0035 - Nandina Park 8 av Honoré Baradat	Rues ; d'Alsace, Aristide Briand (du n° 11 au n°31, du n°12 au n°30), Casteret (du n°2 à la fin), Anatole France (du n°1 à la fin, du n°10 à la fin), Jean Jaures (du n°1 à la fin), Jean Jove (du n°1 au n°7, du n° 2 au n°10), du Chanoine Laborde (du 0 au 12, du 14 à la fin), Jean jacques de monaix (du n°4 à la fin), Saint Michel, Déveria (du 19 à la fin, du 24 à la fin) ; Bld d'Alsace Lorraine (du n°14 au n° 18), Honoré Baradat (du n° 13 au n°23).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

36

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-20 Canton de PAU n°3	PAU 56 BV	0036 - Nandina Park 8 av Honoré Baradat	Rues : Aristide Briand (du n°32 à la fin, du n°33 à la fin), Pasteur Alphonse Cadier (n°1), Eugène Carriere, René Marie Castaing, Casteret (du n°1 à la fin), Fossie, Ernest Gabard, Hoo Paris, Jean Jove (du n° 9 à la fin, du n°12 à la fin), du Chanoine Laborde (du n° 15 à la fin), Charles Lecoœur ; Cours Lyautey (du n°2 au n°8) ; Bld d'Alsace Lorraine (du n°20 au n°46 bis) ; Avenues : Henri Dunant (du n°1 à la fin), Honoré Baradat (du n°10 à la fin, du n° 25 à la fin).	
2			0037 - Les Lauriers - rue Lavignotte	Rues : de l'Arrioulat, d'Artagnan, Athos, Armand Bordedebat, Buckingham, du Castet de l'Array, Marguerite Cugnos, des Ferrets, Paul Feval, de Lagardère, des Laurets, Porthos, de Tréville ; Impasses : Aramis, Constance Bonacieux, des Laurets, Milady Lotissement Domaine de Lagardère ; Avenues : Bie Moulie (du n°1 au n°19, du n°2 au n°40), de la Fontaine, Trespoey (du n°1 au n°7, du n° 2 à la fin), de France (du n°1 au n°17, du n° 2 au n°8), des Lauriers (du n° 1 au n°71), de Montebello (du N°1 au n°15, du n°2 au n°12), du Pic du Midi, Régina (du n°2 à la fin), de la République, Trespoey (du n°1 au n°45, du n°2 au n°38).	
			0038 - Les Lauriers - rue Lavignotte	Rues : Ramond de Carbonnieres (du n°1 à la fin), Deveria (du 2 au 22, du 1 au 17), Jean Jacques de Monaix (du n°1 à la fin), Richelieu, Alfred de Vigny ; Allées de Morlaas (du n°66 à la fin) ; Bld d'Alsace Lorraine (du n°2 au n°12) ; Avenues : du Général de Gaulle (du n°2 au n°20), des Lilas (du n°2 au n°18), Saint Jammes.	
			0039 - Les Lauriers - rue Lavignotte	Rues : Gabrielle d'Estrées, de l'Abbé Gaurier, Lavignotte, du Panache Blanc, du Roi Soleil, du Vert Galant, Henry Russell (du n°1 à la fin, du n°2 au n° 14), de Navarre (du 1 à la fin), Jean Lafourcade Camarau, Charles Peguy ; Bld Guillemain (du n°1 au n°21, du n°2 au n°24) ; Avenues: des Acacias, de Béarn (du 1 au 7, du n°2 à la fin), de France (du n° 10 à la fin, du n° 19 à la fin), du Général de Gaulle (du n°1 au n°15 bis), des Lauriers (du n°73 à la fin), de Montebello (du n°14 à la fin, du n°17 à la fin), Régina (du n°1 à la fin), Trespoey (du n°40 à la fin, du 45bis au 65) Jeliotte, Edouard VII (du 20 au 28), de la fontaine Trespoey (du 7bis à la fin).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

37

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-20 Canton de PAU n°3	PAU 56 BV	0040 - Les Lauriers - rue Lavignotte	Rues : de l'Abbaye, des Biches, du Docteur Boutilhe, Ramond de Carbonnières (du n°2 à la fin), René Char, des Chevreuils, des Ecureuils, Maurice Estrabaut, de la Grange, du Hameau de Trespoe, du Pré aux Clercs, de la Roseraie, Henry Russell (du n°16 à la fin), Saint Léon, de la Tour ; Impasse des Chamois ; Allées : des Cèdres, Pierre Laroque, de Morlaas (du n°44 au n°64) ; Place Nicéphore Niepce ; Chemin Larribau Blds : de l'Aviation, Guillemin (du n°23 à la fin, du n° 26 à la fin), du Commandant René Mouchotte ; Avenues : Bie Moulie (du n°21 à la fin), des Lauriers (du n°2 à la fin), Général Leclerc (du n° 1 à la fin, du n°62 à la fin), des Lilas (du n°20 au n°34), Alfred Nobel (du n°2 au n°44), Norman Prince (du n°27 à la fin), Ridgway, de Rousse (du n°1 à la fin), des Tilleuls.	
1			0041 - Bosquet - rue Bonado	Rues : Louis Barthou (n°2), Bonado (du n°3 bis à la fin, du 4 à la fin), Carrerot, Léon Daran (du n°2 à la fin), Mathieu Lalanne, Lamothe (du n°2 à la fin), Justin Blanc (1 à la fin), Darrichon, Henri Faisans (du 17 au 49) ; Square Georges Besson ; Place Saint Louis de Gonzague (n°2) ; Cours Bosquet (du n°1 au n°15) ; Bld Barbanègre (du 1 à la fin, du 2bis à la fin) ; Impasse Darrichon.	
2			0042 - Le Buisson - 2 avenue Nitot	Rues : d'Andoins, d'Aquitaine, de Bétharram, des Hauts Champs de Trespoe, d'Idron, de Lourdes, de l'Ousse, Piétat, du Quercy, Baudon, de Bizanos (du 2 à la fin), des Réparatrices ; Passage Trespoe ; Bld de Gascogne ; Avenues : de Barèges, de Beaumont, du Buisson, Emile Ginot, Nitot, du Stade Nautique, Trespoe (du n°67 au 117), San Carlos, Gaston Lacoste (du 1 au 17), Edouard VII (du 2 au 18), du Général Poeymirau (du 2 à la fin).	
1	64-21 Canton de PAU n° 4		0043 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat	Rues : des Alliés (du n°2 à la fin), des Anglais (du n°4 à la fin), René Cassin (du n°22 à la fin), Cazaubon Norbert (du n°10 à la fin, du n°13 à la fin), de Craonne, de l'Enfant Jesus (du n°14 à la fin), Emile Garet (du n° 2 au n°12), Michel Hounau (du n° 2 au 44, du n°19 à la fin, du 1 au 9), Charles Lagarde (du n°2 à la fin), de Namur (du n°2 à la fin), Père, Jean Reveil (du n°18 à la fin), Saint François d'Assise (du n°10 à la fin, du n°13 à la fin) ; Passage des Alliés ; Bld Alsace Lorraine (du 11 au 55).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

38

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-21 Canton de PAU n° 4	PAU 56 BV	0044 - Gaston Pheobus - Rue Victor Hugo	Rues : Jeanne d'Arc, de Boyrie (du n°1 au n°15, du n°2 au n°12), de l'Amiral Ducasse (du n°1 à la fin), Victor Hugo (du n°1 au n°5, du n°2 au n°8), de Livron (du n° 2 au 4 bis), Michelet (du n° 1 au n°7, du n°2 à la fin), de Nolivos (du n°1 à la fin), Rauski (du n° 1 au n°11, du n°2 au n°20) ; Cours Camou (du n°2 à la fin) ; Allées Lamartine ; Bld Champetier de Ribes (du n°10 au n°32) ; Avenues : Gaston Phoebus (du n°1 au n°15, du n°2 au n°12), de la Résistance (du n°1 au n°35).	
			0045 - Gaston Pheobus - Rue Victor Hugo	Rues : Henri d'Albret, Bayard (du 2 à la fin), Ambroise Bordelongue, du Docteur Dassieu, Paul Doumer, de l'Amiral Ducasse (du n°2 à la fin), de la Fontaine aux Fées, du Chanoine Galharet, Victor Hugo (du n°7 à la fin, du n°10 à la fin), de Liège (du n°11 à la fin), de Livron (du n°1 à la fin, du 6 à la fin), du Maquis du Béarn, Alphonse Meillon, Michelet (du n°9 au n°17), Rauski (du n°13 au n°23), Jean Jacques Rousseau (du n°1 à la fin), Gustave Schlumberger, Paul Jean Toulet, des Messagers ; Place Etoile ; Cours : Camou (du n°1 à la fin), du 218ème Régiment d'Infanterie ; Place : de Verdun ; Bld Champetier de Ribes (du n°2 au n°4) ; Allées du Grand Tour (du n°2 à la fin, du n°7 à la fin) Avenues : Gaston Phoebus (du n°14 au 22, du n°17 au n°51, du 28 à la fin, du 55 à la fin), du 143ème Régiment d'Infanterie Territoriale, du 18ème Régiment d'Infanterie (du 2 à la fin), Edmond Rostand.	
			0046 - Gaston Pheobus - Rue Victor Hugo	Rues : de Boyrie (du n°14 à la fin, du n°17 à la fin), Cazalis, Michelet (du n°19 à la fin), de Nolivos (du n°2 à la fin), Rauski (du n°22 à la fin, du n°25 à la fin) ; Impasse de Lons ; Bld Champetier de Ribes (du n°1 à la fin, du n°6 au n°8, du n°34 à la fin), Edouard Herriot ; Avenues : Beziou, de Lons, du Chateau d'Este, Jean Mermoz (du n°1 au n°79), Mirabelle, Montilleul, de la Résistance (du n°37 à la fin), Trianon, Gaston Phoebus (du 24 au 26).	
3			0047 - Léon Say - Rue Jacques Terrier	Rues : Pierre Aristouy, Marcel Barthe, Marcel Cerdan, de la Croix du Prince (du n°2 à la fin), du Général Dautre (du n°16 à la fin, du n°19 à la fin), de Gelos (du n°1 à la fin), du Colonel Gloxin (du n°1 à la fin), Goya, du 14 Juillet (du n°16 à la fin, du n°47 à la fin), Lajus, Roselyne, Jacques Terrier ; Avenues : de la Concorde, de Gelos (du n° 2 à la fin).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

39

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-21 Canton de PAU n° 4	PAU 56 BV	0048 - Léon Say - Rue Jacques Terrier	Rues : Léon Bussat, du Général Dauture (du n°1 au n°17, du n°2 au n°14 bis), de l'Eglise, de Gelos (du n°2 à la fin), du Colonel Gloxin (du n°2 à la fin), du 14 Juillet (du n°1 au n°45, du n°2 au n°14), Louise Michel, Amédée Roussille, du Soust, Verte Vallée ; Impasse Clos Roussille ; Avenue des Vallées.	
			0049 - Marca - Rue de Guiche	Rues : Bernadotte, Bordenave d'Abere (du n°2 à la fin, du n°3 à la fin), Jean Baptiste Carreau, des Cordeliers (du n°1 à la fin), d'Espalungue, d'Etigny (du n°1 au n°7, du 2 au 8), Faget de Baure (du n°1 à la fin), de la Fontaine, René Fournets, de guiche, Laclede, Lassansaa, de Liège (du n°2 au n°30), Marca (du n°10 au n°20), Monpezat (du n°1 au n°21, du n°2 au n°20), d'Orléans (du n°5 à la fin), Tran, Marechal Joffre (du 12 à la fin), des Bains, du Hedas (du 1 à la fin, du 14 à la fin) ; Places : Albert 1er (n°1), Gramont (du n°1 à la fin, du n°2 au n°4), François Recaborde, de la Liberation (du 15 à la fin), passage Parentoy.	
			0050 - Marca - Rue de Guiche	Rues : Bordenave d'Abere (n°1), du Chateau (du n°1 à la fin), d'Etigny (du n° 9 à la fin, du n°10 à la fin), du Gave, Henri IV (du n°15 à la fin), Marca (du n°1 au n°11, du n°2 au n°8, du 13 à la fin, du 22 à la fin), du Moulin (du n°1 à la fin), Mulot (du 1 à la fin, du 2 à la fin), Pie Moulie, des Ponts, de Liege (du 1 au 9), Corisandre, Bayard (du 1 à la fin) ; Route de Bayonne ; Domaine National du Château de Pau ; Places : des Etats, de la Monnaie (du 1 à la fin, du 2 à la fin), Mulot, Gramont (du 6 à la fin) ; Pont de Nemours ; Passage Henri IV ; Chemin Robert Ollivier ; Allées du Grand Tour (du n°1 au n°5) ; Avenues : du 18ème Régiment d'Infanterie (du 1 à la fin); Les Sentiers du Roy.	
1			0051 - Bosquet - rue Bonado	Rues : Despourrins (du n°1 au n°3), Duboue, Maréchal Foch (du n°2 à la fin), Galos (du n°1 à la fin), Emile Guichenné (du n°17 à la fin, du n°44 au n°66), Jean Monnet, Rivaes (du N°1 à la fin), Samonzet, Serviez (du n°2 à la fin), Docteur Simian (n°2), Taylor (du 2 au 20, du 24 à la fin, du 1 à la fin) ; Cours Bosquet (du n°2 à la fin) ; Place d'Espagne ; Passage Malère.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

40

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-21 Canton de PAU n° 4	PAU 56 BV	0052 - Henri IV - Place Marguerite Laborde 0053 - Henri IV - Place Marguerite Laborde 0054 - Henri IV - Place Marguerite Laborde 0055 - Henri IV - Place Marguerite Laborde	Rues : de Bordeu, Bourbaki, Carnot (du n°43 bis à la fin), des Dames de Saint Maur, René Dorme, de la Gendarmerie, de Laussat (du n°1 à la fin), Lavigne, Manescau (du n°2 à la fin), Montpensier (du n°40 à la fin, du n°43 à la fin), Pasteur (du n°12 à la fin), de Segure, Viard, du Capitaine Guynemer Bld d'Alsace Lorraine (du n°61 à la fin) ; Place du Foirail (du 2 à la fin) ; Avenue de la Résistance (du n°18 à la fin). Rues : des Alliés (du n°1 à la fin), Carnot (du n°1 au n°31, du n° 2 à la fin), René Cassin (du n°1 à la fin), Cazaubon Norbert (du n° 1 au n°11, du n°2 au n°8), Emile Guichenné (du n° 68 à la fin), Louis Lacaze, Montpensier (du n°2 au n°24), Nogué, O'Quin (du n°1 à la fin), Palassou, Pasteur (du n°1 au n°5), , Raymond Plante, Tournante Plante, de la République, Docteur Simian (du n°1 à la fin), Michel Hounau (du 48 à la fin) ; Passages : de la République, des Halles ; Places : Marguerite Laborde (du n°2 à la fin), de la République ; Bld d'Alsace Lorraine (n°57 au n°59). Rues : Bargoin, des Trois Frères Bernadac, Camy, Carnot (du n°33 au n°43), Carrere, Duplaa, de l'Edit de Nantes, Lapouble, de Laussat (du n°2 à la fin), de Liège (du n°32 à la fin), Manescau (du n°1 à la fin), de Monpezat (du n°22 à la fin, du n°23 à la fin), Montpensier (du n°11 au n°41, du n°26 au n°38), O'Quin (du n°2 à la fin), d'Orléans (du n°2 au 2, du 4 à la fin), Pasteur (du n° 2 au n°10, du n°7 à la fin), Perpigna (du n°1 au n°5, du n°2 à la fin, du 7 à la fin) ; Place Albert 1er (du n°2 à la fin, du 3 à la fin) ; du Foirail (du 1 à la fin) ; Impasse Messin ; Avenue de la Résistance (du n°2 au n°16). Rues : des Anglais (du n° 1 à la fin, n°2), René Cassin (du n°2 au n°20), Castetnau (du n°18 à la fin, du n°19 à la fin), Despourrins (du n°2 à la fin, du n°5 à la fin), de l'Enfant Jésus (du n° 1 à la fin, du n°2 au n°12), Fénelon, Galos (du n°2 à la fin), Emile Garet (du n°14 à la fin, du n°55 à la fin), Emile Guichenné (du n° 1 au n°15, du n° 2 au n°42), Michel Hounau (du n° 1 au n°17 bis), Charles Lagarde (du n°1 à la fin), Lespy, de la Marne, de Namur (du n°1 à la fin), Jean Réveil (du n°1 à la fin, du n°2 au n°16 bis), Rivares (du n°2 à la fin), Saint François d'Assise (du n°1 au n°11, du n°2 au n°8), Docteur Simian (du n°4 à la fin), Solférino, Henri Faisans (du 56 à la fin) Places : Marguerite Laborde (du n°1 à la fin), Samuel Lestapis.	
2	64-19 Canton de PAU n° 2		0056 - Les Fleurs - Av de Buros	Bureau de rattachement dérogatoire.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

41

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	POEY-DE-LESCAR 2 BV	0001 - Grande salle Joseph Teixido 47, rue Principale 0002 - Petite salle Joseph Teixido 47, rue Principale	Chemin des Barrières, Impasse de la Plaine, Impasse Vignalet, Allée des Jonquilles, Chemin Malat, Chemin du Château, Rue des Métairies, Rue Principale côté impair du 1 au 39 et pair du 2 au 32, Rue du Quartier Vignau, Chemin du Lagoué, Rue Cypriens Despouirins, Rue Joseph Peyre, Chemin Pierrinot, Route de Bayonne, Chemin du Canal, Chemin du Moulin, Cami Naou, Impasse des Arbousiers, Impasse du Mont, Chemin de Souzeil, Chemin du Stade, Chemin de Pau, Allée Laulhere, Chemin Latéral, Chemin de la Caribette, Chemin du Bois, Impasse du Coteau, Rue du Coteau, Chemin de la Lanusse, Rue Lacabanne, Rue Bellevue, Chemin d'Aspe, Rue d'Ossau, Rue du Pic d'Anie, Chemin Guicharnaud. Rue du Clos de la Rivière, Chemin de la Fontaine, Rue Principale côté impair du 41 au 81 et pair du 34 au 64, Impasse des Pins, Impasse des Chênes, Chemin des Près, Chemin Lou Sende, Chemin d'Aussevielle, Allée Songeux, Rue Cazalet, Chemin de la Serre, Rue du Village, Rue de la Prairie, Chemin du Malapet, Chemin du Pont Long, Impasse du Pont Long, Chemin Las Senderos, Impasse des Crêtes, Chemin de Buros, Impasse des Pics, Impasse Cami Salié, Impasse des Pyrénées, Cami Salié, Rue du Pic d'Ayous, Chemin des Cassourets.	1er BV
2	64-27 Vallées de l'Ousse et du Lagoin	PONTACQ 2 BV	0001 - Mairie	Chemin de l'Aumette, Chemin de Barbe, Chemin de Bareilles, Chemin Barthazene, Chemin de Bero Biste, Chemin de Biraben, Chemin de la Caussade, Chemin du Château de Sévignac, Cote de Fleche, Chemin du Coustalat, Chemin de l'étoile, Chemin de la Fontaine du Hourquet, Chemin de Gassion, Chemin du Haut de Cote, Chemin Honguitoire, Chemin de Houchou, Chemin de Hounzet, Chemin des Jonquilles, Chemin de Meyracq, Chemin du Moulin de Marchan, Chemin Paradis, Chemin de Trabessat, Chemin Vieux de Lourdes, Impasse Dabantousse, Impasse de la Hounta, Impasse Marguerite de Navarre, Impasse du Moulin d'Escarre, Impasse de l'Ossau, Impasse de l'Ousse, Impasse du Pibeste, Impasse Pierre Peyrus, Impasse Salies, Impasse du Tonkin, Impasse des Grives, Rue des Brouquets, Rue de l'Enterq, Rue de l'Estibete, Rue Faussa, Rue Gabriel Fourcade, Rue Gérard Gaston, Rue du Hameau de l'Aumette, Rue du Montaigu, Rue des Moulins, Rue du Moulin de Menjotte, Rue des Prés de Moureu, Rue Saint James, Rue du Stade, Rue Vincent de Bataille, Rue de la République (Côté impairs), Avenue Henri IV (Côté Pairs), Chemin de Gabastou, Route de Ger, Chemin de la Coste de Laban, Chemin de la Grange de Bernata, Chemin de Peyrignous, Chemin de Garlin, Rue Marquenave, Rue du Maréchal Foch, Route de Tarbes, Chemin du Sarrailh, Espace Fouriscot, Rue Vigneeverger, Rue Jeanne d'Albret, Rue des Mésanges.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

42

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-27 Vallées de l'Ousse et du Lagon	PONTACQ 2 BV	0002 - Mairie	Chemin de la Barade Rouge, Chemin de Baylere, Chemin du Bedat, Chemin de Bertrande, Chemin de Cap Arre, Chemin Darré Alias, Chemin de Darre Bataille, Chemin Darre Fouchet, Chemin des Embarats, Chemin de Garroudet, Chemin de Gaspalon, Chemin de Gazost, Chemin des Higuieres, Chemin Hourmayou, Chemin de Janot, Chemin de Lempirou, Chemin de Loubie, Chemin Pere Marcq, Chemin de Pey, Chemin Rebielle, Chemin de Sarrieres, Chemin du Sausset, Chemin de Titou, Chemin Trey Lacoste, Chemin de Vialuquere, Impasse du Beout, Impasse Jean-Jacques Rousseau, Impasse de Spandelles, Impasse du Soulor, Impasse Victor Hugo, Impasse Voltaire, Route de Saint-Vincent, Allée de l'Abat, Rue du Général Barbanègre, Rue de Baylette, Rue Beauvais Poque, Rue de Buron, Rue de l'école des Filles, Rue de l'église, Rue Georges Saint-Clair, Rue Honoré de Balzac, Rue Jean Baptiste Begarie, Rue Mesples, Rue du Pic du Midi, Rue du Pré du Roy, Rue des Remparts, Rue de la Vieille Horloge, Place Huningue, Place Saint-Laurent, Place du Barry, Place d'Estibayres, Rue de la République (Côté pairs), Avenue Henri IV (Côté impairs), Rue des Pyrénées, Avenue du Béarn, Route de Lourdes/Rd 940, Place du Corps Franc Pommies, Impasse Lemoine, Rue du Colonel Betboy, Rd936 Bis/Déviation, Rue du Clos des Noisetiers, Rue de la Barade.	
1	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	SAUVAGNON 2 BV	0001 - Salle communale 0002 - Salle communale	Partie de la commune située au Nord de la route de Caubios, puis du CD 216 jusqu'à l'intersection de la rue du Béarn. Partie de la commune située au Sud de la route de Caubios, puis du CD 216 jusqu'à l'intersection de la rue du Béarn.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

43

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	SERRES-CASTET 3 BV	0001 - Salle du Belvédère 0002 - Groupe scolaire Rue Aristide Finco	Allée des Aigrettes, rue des Aigrettes, chemin d'Amade, chemin las Barades, chemin Barroque, Le Clos Barroque, chemin des Barthes, chemin de Bayrou, impasse Jean Bebiot, impasse des Biches, chemin Biray, impasse du Bosquet, chemin Bourdalié, rue Jacques Brel, impasse Jacques Brel, chemin de Bualas, chemin Burgans, chemin Caribot, impasse du Caribot, Sentier du Caribot, chemin de la Carrère (côtés n°s impairs et pairs du 2 au 8), chemin de Cassou, rue des Champs, impasse du Château d'Eau, chemin de Chuquet, impasse des Colibris, allée du Coustalal, chemin Devèzes (n° 988 à 2329), impasse des Embarrats, Voie des Fées, chemin Ferrere, rue des Florales, allée de la Forestière, rue des Isards, chemin de Jachère, chemin du Lac, chemin Lacariou, chemin des Lanots, impasse des Lanots, impasse Lapedagne, chemin Lascaribettes, chemin de Lasdites, chemin des Lavoires, chemin de Liben (côté n°s pairs de 28 à 990), chemin de Loulié, chemin de Mallecouronne, allée du Marboré, place des Marchands, chemin Marsaa, chemin des Marthes, route de Morlaas, chemin du Mouly, impasse du Mouly, impasse du Moun, chemin Mule, chemin de Navailles (côté n°s pairs), chemin de Pau (n° 2007 à 4188), allée Payri, chemin de Peyret, allée du Plaà, chemin des Prés, chemin du Prince, impasse Rayrot, Chemin Ripus, chemin de Saint-Armou, chemin des Terriers, chemin de Thibaut, impasse des Touyas, chemin Tristan, Impasses : d'Argentine, d'Uruguay, des Alouettes, Saint Julien, Allées : Bellevue, du domaine de Peyret, Impasse des Cygnes, Rue des Collines. Rue d'Anglas, chemin des Arroutures, rue d'Artouste, rue d'Aspe, rue d'Aste Béon, rue de l'Aubisque, rue de l'Ayguelongue, rue d'Ayous, allée du Balaing, allée du Bénou, impasse de Béost, rue de Béost, rue de Bielle, rue Bilhères d'Ossau, rue de Bious Artigues, route de Bordeaux – RD 834 (n° 324 à 2432), allée des Brannes, rue des Brannes, rue du Bruscos, rue des Bruyères, allée des Cèdres, rue des Cerisiers, allée de la Clairière, chemin Devèzes (n° 18 à 387), rue des Eaux-Bonnes, rue des Ecoles, allée des Erables, rue de Fabrèges, rue Aristide Finco, rue des Fougères, allée du Gabas, rue des Gaves, allée du Gèes, allée du Gélis, rue des Genêts, impasse du Ger, impasse de Gère Belestén, rue de Gère Belestén, impasse de Gourette, rue de Gourette, impasse de Houert, chemin de Hourrègue, impasse de Hourrègue, chemin de l'Isle, impasse doüs Juncs, rue du Laaps, square de la Laïcité, rue de la Lande, allée du Larcis, place de Larlas, rue de Larlas, rue de Laruns, rue de Lescourre, rue du Ley, chemin de Liben (n° 1 à 13), allée de Lourdios, rue de Louvie-Soubiron, rue du Luy de Béarn, allée du Luzan, rue des Magnolias, chemin de Matelots (n° 533 à 999), rue des Marronniers, route de Montardon (RD 806), chemin Morlanné, impasse du Muguet, allée du Neez, rue Normandie-Niemen, allée de l'Ousse, allée de l'Oustau, rue de l'Ouzoum, chemin des Palombières, chemin de la Passade d'ou bi, chemin de Pau (n° 0 à 1779), impasse du Pebé, rue de la Pépinière, impasse de Pombie, rue du Pont Long, impasse du Pourtalet, rue des Prunus, rue des Pyrénées, allée des Quatre Saisons, place des Quatre Saisons, rue du Rey, rue de Sarrières, impasse du Stade, rue du Stade, rue des Tilleuls, allée des Tulipiers, rue du Tumulus, route d'Uzein (RD 716), allée du Valentin, rue du Valentin, rue de la Vallée d'Ossau.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027

44

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	SERRES-CASTET 3 BV	0003 - Mairie	Rue Jean Sebastian Bach, impasse de Baigt, impasse Beethoven, allée de la Bergère, route de Bordeaux – RD 834 (n° 2864 à 4206), rue Boudousse, chemin des Buissons, chemin de la Carrère (côté n°s pairs du 10 au 22), chemin de Castet, impasse de Cau, allée de la Chance, allée des Chênes, impasse des Chevreuils, chemin deu Chin, rue Croutzet, rue Frédéric Chopin, chemin Clos de Baix, impasse Clos de Baix, rue Claude Debussy, impasse des Ecureuils, impasse de Flandé, rue Charles Gounod, impasse des Griffous, impasse des Grives, chemin de Hiot, chemin de Labie, chemin Lahitte, chemin de Liben (côté n°s impairs de 17 à 999), allée Lully, rue Lully, rue du Lys, chemin de Matelots (n° 51 à 394), chemin de Moundy, rue Mozart, chemin de Navailles (côté n°s impairs), chemin de Passéré, allée des Perdrix, chemin Pescadou, chemin Picard, chemin Picard Prolongé, allée des Pinsons, allée des Pivoines, rue Maurice Ravel, rue des Rossignols, impasse Sansarricq, chemin de Saubole, route de Sauvagnon, allée des Sitelles, impasse des Taillades, impasse des Vignes, rue Antonio Vivaldi, impasse Richard Wagner, rue Richard Wagner, rue Joséphine Baker, Impasse des Hirondelles, impasse de la Chêneraie.	